

Toponymie de Celles-lez-Dinant [D 72]

Introduction

Le site géographique

Située à une dizaine de kilomètres à l'est de Dinant, l'ancienne commune de Celles, qui fait actuellement partie de l'entité de Houyet, est limitée au sud et à l'ouest par la Lesse et son affluent l'Ywenne ou Iwoigne, qui sont alimentées par les eaux de divers ruisseaux, dont le principal est le Ry Saint-Hadelin⁽¹⁾.

Sa superficie était en 1976 de 2084 ha, dont environ 750 de bois. Marqué du label des « Plus beaux villages de Wallonie », le village présente une harmonieuse alternance de vallons herbeux, de collines boisées où dominent les essences à feuillage caduc, et de larges plateaux cultivés évoquant les plantureuses campagnes condruziennes. L'ancienne commune de Celles s'étend toute entière dans le Condroz, région dans laquelle les grands traits du relief sont déterminés par la structure géologique. Les sommets qui s'étirent en de longues crêtes sont dénommés « tiges », et correspondent à des grès apparus au Dévonien supérieur. Les dépressions qui alternent avec ces sommets s'étendent sur des roches calcaires moins résistantes qui se sont formées au Carbonifère inférieur. La grande crête qui s'étend à des altitudes variant de 250 à 300 m, du hameau de Lavis en direction de Conjoux, est un tige condruzien typique. Au nord de la commune, immédiatement au sud de Foy Notre-Dame, s'étire un autre « tige ». Entre les deux, se localise une dépression creusée dans le calcaire carbonifère où se blottit le village de Celles.

⁽¹⁾ Appelé aussi ruisseau de la Fontaine Saint-Hadelin.

Au fond de cette dépression serpente une vallée sèche qui, à partir de l'est du village de Celles est occupée par un ruisseau alimenté par une importante résurgence appelée la *Fontaine Saint-Hadelin*, lequel se jette dans la Lesse après la traversée du hameau de Vêve. Cette vallée a été formée au cours de la dernière glaciation au moment où un ruisseau permanent s'écoulait dans ce talweg, car le sol était imperméabilisé par le gel. Il y a dix mille ans, le réchauffement climatique a permis aux eaux de ruissellement de s'infiltrer dans les calcaires et a ainsi transformé en vallée sèche parsemée de nombreux « aigui-geois », la partie sèche s'étirant en amont de la *Fontaine Saint-Hadelin*, en direction de Conjoux⁽²⁾.

La quasi horizontalité des sommets, c'est-à-dire des tiges condruziens, résulte d'une longue histoire géologique. Après le plissement hercynien (290 millions d'années) qui a affecté les roches gréseuses et calcaires dont il est question ci-dessus, est survenue une longue période d'érosion. Le relief a alors été nivelé par l'érosion. Le sommet des tiges correspond plus ou moins à cette surface sur laquelle s'est avancée la mer à l'oligocène, il y a 30 millions d'années. Cette mer a déposé des sables et des argiles dont des témoins intéressants subsistent à l'intérieur de poches apparues dans les calcaires ; ce sont des gisements de sables et d'argiles, témoins de la dernière invasion marine, et exploités notamment dans la région d'Andenne et aussi à Celles, où ils ont laissé des traces dans la toponymie. Une de ces poches se trouve de part et d'autre de la route Dinant-Neufchâteau, à environ 700 m au S.E. de l'église de Celles ; une autre se trouve à 1300 m au N.E. de l'église, au nord du hameau d'Hubaille. Ce dernier gisement contient sans doute assez de formations argileuses pour expliquer le toponyme « Aux agaises » (au nord d'Hubaille).

Au cours de la longue période qui s'est étendue après le retrait de la mer oligocène et pendant laquelle les dépôts

(2) Sur le système des eaux souterraines de cette vallée, voir E. VAN DEN BROECK, E. A. MARTEL et E. RAHIR, *Les cavernes et les rivières souterraines de la Belgique*, Bruxelles, Lamertin, 1910, p. 857-905.

oligocènes ont été emportés, suivie d'une période où la roche primaire a été soumise à l'érosion, les phénomènes de mise en solution (qui ont donné les poches de dissolution), ont affecté toute la surface des calcaires. Ils ont abandonné des dépôts argileux parsemés d'éléments siliceux (argiles à silexite), comme des quartz et des cherts qui résistent bien à l'altération. Ce sont ces éléments qui justifient les toponymes « Pierre à feu » à l'ouest du hameau de la Grande Trussogne. Le même toponyme « Pierres à feu » localisé sur le versant raide du ruisseau de la Fontaine-Saint-Hadelin près de sa confluence avec la Lesse a plus hypothétiquement la même origine. Ces éléments siliceux pourraient être descendus du plateau et s'être accumulés à cet endroit. L'appellatif toponymique « clavia » évoquant la roche se rencontre en plusieurs lieux, notamment à Gendron, en des endroits de forte pente. Sur la carte pédologique, ces endroits correspondent à des zones où la couverture superficielle est si mince que la roche primaire est pratiquement à fleur de sol. Aucun minerai particulier n'est connu au lieu-dit « les Minîres » qui, au sud de la Petite Trussogne est localisé au sommet du grand tige de Lavis à Conjoux. Il est possible que le grès altéré en « pierre d'avoine » y ait été exploité comme matériau de construction. La roche en cet endroit est également très près de la surface.

Aperçu historique

Celles apparaît dans l'histoire pour la première fois dans une charte datée du 10 juin 1006⁽³⁾, par laquelle l'empereur Henri II confirme les possessions accordées par ses prédécesseurs à l'Église de Liège et lui renouvelle des privilèges particuliers. Un diplôme d'immunité avait déjà été conféré à saint Lambert par le roi Clovis III (691). Mais le domaine de l'Église de Liège s'accrût considérablement à l'époque des carolingiens Pépin le Bref, Charlemagne, Louis le Pieux et Lothaire. Charles le

(3) MGH, DD, III, Hannover, 1900-03, p.1006. Voir aussi G. KURTH, *Notger de Liège et la civilisation au X^e siècle*, Paris, 1905, appendice, p. 86.

Chauve confirma ces privilèges entre 868 et 877⁽⁴⁾. C'est sans doute de cette époque que datent les possessions de l'Église à Celles. Ces dernières sont rappelées en 1055 et en 1070, puis dans un diplôme de Frédéric de 1155 délivré à Henri de Leez, évêque de Liège⁽⁵⁾.

On trouve dans la région proche de Celles des vestiges d'habitats très anciens, à commencer par le site archéologique de Furfooz, qui servit de refuge à l'époque paléolithique, et qui devint un oppidum néolithique, puis gaulois et gallo-romain. Une chaussée romaine passait sur les hauteurs de Gendron et de Trussogne⁽⁶⁾. Lors de la démolition d'une maison de ce dernier lieu-dit en 1856, on a d'ailleurs retrouvé des monnaies romaines à l'effigie de Tetricus, empereur romain des Gaules (III^e siècle).

Si l'on suit C. G. Roland⁽⁷⁾, la première mention d'un endroit situé sur le territoire de Celles concerne le hameau de Hubaille, qui apparaît sous la dénomination « Hulisbac » [d'identification douteuse toutefois] dans un diplôme de Louis-le-Germanique du 10 juin 873, et relatif aux possessions de l'abbaye de Stavelot⁽⁸⁾. Le hameau, composé de quelques fermes, est proche de Boisseilles, dont l'église était à la collation des moines de Stavelot, depuis une époque indéterminée jusqu'en 1130 ou 1131⁽⁹⁾.

Celles même, d'après la tradition, aurait été fondé par saint Hadelin, noble Aquitain, disciple de saint Remacle. Sa *Vita* est habituellement attribuée à Hériger de Lobbes († 1007), un proche de Notger⁽¹⁰⁾. Après avoir rejoint Remacle au monastère

(4) MGH, DD, II, pars I, Hannover, 1888, p. 218.

(5) MGH, DD, II.

(6) J. MERTENS, *Les routes romaines de Belgique*, Archaeologica Belgica, 33 (1955).

(7) *Les pagi de Lomme et du Condroz et leurs subdivisions*, dans *Annales de la Société Archéologique de Namur* (ASAN), t. 34 (1920), p. 102.

(8) J. HALKIN et C. G. ROLAND, *Recueil de Chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, Bruxelles, 1909, p. 91.

(9) MGH, DD, II.

(10) *Acta Sanctorum Boll.*, février I, p. 372-377. Voir aussi J. CHAPEAUVILLE, *Qui Gesta Ponticum...*, I, p. 89 et note 1; voir aussi FISEN, *Flores Ecclesiae Leodiensis*, p. 79.

de Solignac, Hadelin aurait suivi son maître à la cour d'Austrasie, à Cugnon-sur-Semois, puis à Maastricht, siège du diocèse dont Remacle serait devenu évêque. C'est là que Hadelin aurait reçu les ordres sacrés. Vers 653, Remacle se retira au monastère de Stavelot. Hadelin y accompagna fidèlement son vénéré maître, puis, se soumettant aux ordres reçus en songe, il quitta Stavelot pour se retirer dans un lieu isolé voisin de la Lesse⁽¹¹⁾, où il se livra à la vie cénobitique. Il y entreprit la construction d'un *oratoriolum*. Il y accueillit quelques disciples et sa réputation de sainteté lui valut de fréquentes visites. Pépin II l'aurait consulté et lui aurait fait don de biens-fonds⁽¹²⁾. De nombreux faits miraculeux lui furent attribués, notamment le jaillissement d'une source à Franchimont et la résurrection d'une dame appelée Wiza, qui lui aurait fait don de la seigneurie de Scoville⁽¹³⁾. Hadelin mourut le 3 février 690. La *Vita Hadelini* a été récemment traduite et commentée⁽¹⁴⁾. Les bases d'une chronologie précise font défaut et il n'est guère possible, d'après Van der Essen⁽¹⁵⁾ de préciser l'année d'arrivée de Hadelin à Celles. A. Dierkens⁽¹⁶⁾ note que la présence d'Hadelin au pays de Liège est bien attestée dans la seconde moitié du VII^e siècle, et que les nuances chronologiques sont liées aux dates proposées par

⁽¹¹⁾ La *vita* dit : « vallem contiguam saltui, quae *adjacet fluvio Laetia*, quem dicunt vicini, adiens, locurn Inter-quattuor-Montes vocatur ». L'endroit correspond en effet bien à cette description et était donc déjà désigné par un vocable précis avant l'arrivée d'Hadelin; il est d'ailleurs douteux que le lieu fût aussi désert que le suggère la *Vita*, comme en témoigne une pierre de réemploi ayant appartenu à un autel de l'époque gallo-romaine, et qui a été utilisée dans la construction de la petite tour occidentale de l'église. Voir à ce sujet A. DEMAN et M.-Th. CHARLIER, *Les inscriptions latines de Belgique*, Bruxelles, Éd. de l'ULB, 1985, p. 97-98.

⁽¹²⁾ FISEN, *op. cit.*, p. 99. Celui-ci déclare avoir écrit sa notice d'après des manuscrits produits par G. Sany, abbé de Saint-Laurent, à Liège.

⁽¹³⁾ Il existait encore au XVI^e siècle, une cour foncière Saint-Hadelin à Scoville. Les panneaux de la célèbre chasse du saint, conservée à Visé, illustrent les principaux épisodes rapportés par la *Vita*.

⁽¹⁴⁾ J. MEYERS, *La Vita Sancti Hadelini*, dans *Trésors d'art religieux au pays de Visé et Saint Hadelin*, Visé, 1988.

⁽¹⁵⁾ *Étude critique et littéraire sur les Vitae des saints mérovingiens de l'ancienne Belgique*, Louvain-Paris, 1907.

⁽¹⁶⁾ In *Francia*, 8 (1981), p. 613.

F. Baix⁽¹⁷⁾ pour les étapes de la vie de Remacle, lequel mourut en 671. Sur base d'une communauté à tendance érémitique s'est développée à Celles un petit moutier^{(18),(19)}. D'après R. Forgeur⁽²⁰⁾, on observait au couvent de Celles, la « règle commune des clercs », c'est-à-dire « celle des chanoines vivant en commun, mais conservant leurs propriétés ». L'obituaire du chapitre de Visé, conservé à l'université de Liège⁽²¹⁾ contient la règle d'Aix (816). Les chanoines sont dirigés par un prévôt, leur abbé est souvent un chanoine de Saint-Lambert. Forgeur cite comme premier abbé dont le nom est connu maître Evrard. En juin 1275, le chapitre et l'abbé modifient la répartition des revenus. Ils prélevaient dîmes et dîmages à Scoville, Celles, Enhet, Bry, Hubaille, Mahenne, Soinne, Grande et Petite-Trussogne, Liroux, Gendron et Lavis, Conjoux, Ciergnon, Fenfe et Hérock, Nettinne, Hulsonniaux, Franchimont, Bourseigne et Haversin⁽²²⁾. Il subsiste très peu de traces permettant de reconstituer, même très approximativement, le développement de la communauté religieuse de Celles. Au XI^e siècle, la localité a déjà une certaine notoriété : c'est l'époque à laquelle on édifie la célèbre église romane (1^{re} moitié du siècle). On sait que l'église *Sanctae Marie sanctique Hadelini Cellensis* figure en septième position parmi les églises reconstruites par les évêques de Liège Francon, Étienne et Richer, à la suite de prétendues destructions par

(17) In *Études d'histoire et d'archéologie namuroises dédiées à F. Courtoy*, t. I, Bruxelles, 1952, p. 173.

(18) Dont, d'après A. BEQUET (*ASAN*, 18, 1989, p. 324), on aurait encore vu quelques restes au XIX^e siècle.

(19) On estime que ce sont les restes de l'ancien monastère. Il s'agirait, selon nous, du jardin de l'actuel hôtel « Le Val Joli » (anciennement la première maison communale et école primaire des garçons de Celles). Effectivement, lors de travaux de soutènement du mur le long du ruisseau en 1976, on a mis à jour une colonne et un fragment de chapiteau ; lors des travaux d'aménagement des berges du ruisseau, on pouvait voir plusieurs pierres du même style à environ 70 cm sous le niveau du sol.

(20) *Les abbayes séculières épiscopales au diocèse de Liège*, in *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 98 (1986), p. 163.

(21) Bibliothèque centrale, manuscrit 1130C.

(22) On trouve une énumération complète et les références dans M. VAN REY, *Die Lütticher Gaue Condroz und Ardennen in Frühmittelalter*, Bonn, 1977, p. 186.

les Normands au IX^e siècle⁽²³⁾. On tient à Celles un marché et on y frappe monnaie ; les deniers de Celles, trouvés en Belgique (Châtelet, Mirwart) mais surtout en Europe du Nord (Suède, Estonie, Pologne, Lituanie, Danemark) témoignent d'une activité soutenue de l'atelier monétaire de Celles entre 1050 et 1090. On trouve à Copenhague un bel exemplaire au type du monogramme de l'empereur Henri III (1047-1054), portant l'inscription *MONETA CELES*. Ainsi qu'il apparaît à la lecture de l'obituaire de Visé, ce serait cet empereur qui aurait accordé au chapitre alors à Celles divers privilèges, dont celui de battre monnaie⁽²⁴⁾. Il était assez naturel que les chanoines rendent hommage à celui qui leur avait sans doute permis d'acquérir les moyens d'élever leur collégiale et des bâtiments conventuels. C'est sur une des pièces trouvées à Châtelet que figure la première représentation de l'église de Celles, avec les deux tours étroites entourant le *westbau central*⁽²⁵⁾. Il est effet question d'un *refectorium* à reconstruire au XIV^e siècle. Au XVI^e siècle, on mentionne encore l'existence d'un « hôpital » sans doute pour l'accueil des pèlerins malades. Le prévôt, qui exerçait l'autorité dans la communauté dont l'abbé séculier était le patron, devait veiller à la conservation des droits spirituels et temporels de l'église et de ses dépendances. À 3 km de l'église, est érigée la forteresse de Vêve, un lieu de résidence des seigneurs de Beaufort, une famille de *ministeriales* de Huy⁽²⁶⁾. D'après Goethals⁽²⁷⁾, Wauthier de Beaufort, mentionné dans des actes de 1194 et 1196, et Ode de Bretagne, sa femme, dame de Celles, furent les

(23) Ce texte figure dans les *Gesta abbreviata episcoporum leodiensium* ; il est repris dans la *Chronique liégeoise de 1402*, publiée par E. BACHA, mais son historicité est vivement contestée. Voir à ce sujet, A. DIERKENS, in *Francia*, 8 (1981), p. 618, note 27.

(24) ... *dedit nobis monetam cum foro et mensuris villae Cellensis* (Obituaire de Visé, octobre).

(25) Les réalisations de l'atelier monétaire de Celles ont été étudiées par C. MEERT, *L'Atelier monétaire de Celles au XI^e siècle*, in *Revue Belge de Numismatique*, 137 (1991), p. 101.

(26) A. JORIS, *La Ville de Huy au Moyen-Age*, Paris, Les Belles Lettres, 1959, p. 193 et 387.

(27) *Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du Royaume de Belgique*, t. I, Bruxelles, 1849, article « Beaufort ».

auteurs de la branche des Beaufort de Celles. Les successeurs de Wauthier, choisis comme avoués du chapitre Saint-Hadelin, ne tardèrent pas à créer des difficultés aux chanoines. Ces querelles, ainsi sans doute que des considérations économiques, incitèrent l'évêque de Liège Adolphe de la Mark à transférer le petit chapitre d'abord à Liège, puis à Visé où, « *propter ipsius loci convenientem et bonum situm multo amplius... se in temporalibus poterunt dilatare* »⁽²⁸⁾. Au moment du transfert, l'écolâtre était Alexandre de Dopdola, tandis que l'abbé séculier s'appelait Levold de Nordhoff. C'était un personnage éminent du chapitre de l'église Saint-Lambert, où il obtint un canonicat en 1314. À partir de 1332, il apparaît sous le titre d'abbé de Celles. C'est lui qui consent, le 10 juillet 1338, au transfert à Visé du chapitre de Celles, ainsi que des restes d'Hadelin, enchâssés dans le joyau bien connu de l'orfèvrerie mosane de l'époque romane. On peut se demander si ce puissant chanoine de Saint-Lambert n'a pu lui-même inciter son évêque, dont il était un familier, à augmenter l'importance et les revenus du chapitre cellois. Quant à la paroisse de Celles, exempte de l'archidiacre de Condroz, on n'en connaît l'étendue réelle qu'à partir des registres paroissiaux, dont le plus ancien remonte à 1577. Font partie de cette exemption, à cette époque :

- le ban de Celles (Houyet, ancienne commune de Celles), et sa dépendance *Fôye* (plus tard Foy Notre-Dame, anc. c. de Foy Notre-Dame, actuellement Dinant) ;
- Furfooz (Dinant, anc. c. de Furfooz) ;
- Sure (Dinant, anc. c. de Furfooz) ;
- Conjoux (Ciney, anc. c. de Conneux) ;
- Wêve-sous-Conjoux (anc. c. de Conneux)⁽²⁹⁾ ;
- Enhet (Ciney, anc. c. de Chevetogne), toutes au Pays de Liège, et enfin
- Boisseilles (Dinant, anc. c. de Foy Notre-Dame), terre namuroise.

⁽²⁸⁾ St. BORMANS et É. SCHOOLMEESTERS, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. I, Bruxelles, 1893, p. 550.

⁽²⁹⁾ Par opposition à *Weve sub Castro*, le hameau qui s'est construit au pied au château.

C'est donc sur cinq communes telles que nous les connaissons avant les fusions de 1977 que s'étendait la paroisse de Celles pendant l'Ancien Régime et jusqu'au concordat de 1802.

La première juridiction citée sur le territoire de Celles est celle du hameau de Lavis. Dès 1240, le maire et les échevins de Lavis (*villicus et scabini de Lavis*) interviennent dans une convention entre le chapitre et Jacques, avoué de Celles⁽³⁰⁾. Un autre acte de la haute cour de Lavis date de 1454⁽³¹⁾, devançant les premiers documents émanant de Celles en 1471 et de Gendron en 1491-92⁽³²⁾. Lors de la nomination d'un seigneur unique à leur tête, les trois hautes cours vont être, depuis au moins la fin du XV^e siècle, composées des mêmes personnes. Les mayeurs et échevins sont les mêmes pour les trois cours. Le 22 novembre 1539, « *les haultes courtz et justices de Ceeles, Lavy et Gendron (et) la cour treffonsiere de Mr Sainct Hallend* » instrumentent ensemble au sujet de biens principalement sis à Soinne⁽³³⁾. Cependant, tandis que la Haute cour de Lavis semble avoir disparu dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la justice de Gendron continue à fonctionner. La Haute cour y siège régulièrement et les plaids généraux continuent à s'y tenir. Le poids démographique de Gendron par rapport aux autres hameaux explique sans doute cet état de choses.

En 1622, la paroisse, mais non l'exemption, est amputée du petit territoire de *Fôye*. Ce démembrement est dû à la découverte en ce lieu en 1609 par un bûcheron qui débitait un chêne d'une statuette de la Vierge. Très rapidement réputé miraculeux, cet objet de piété populaire attire les foules de pèlerins et le clergé de Celles est rapidement débordé. Comme les dons et offrandes s'accumulaient, il devenait envisageable de créer une nouvelle paroisse sans devoir la doter de biens fonciers. Le 11 mars 1622, lors d'une réunion chez le vicaire général de Liège, il est décidé de créer la paroisse de Notre-Dame de Foy.

(30) Archives de l'État à Liège (AEL), chapitre de Visé, copie du XV^e s.

(31) AEN, Celles, Échevinages 9, 2 janvier 1454.

(32) AEN, Celles, Échevinages 9, 24 janvier, 27 déc. 1491 et 16 mai 1492.

(33) AEN, Celles, Échevinages, 2, 22 nov. 1539.

Le chapitre Saint-Hadelin garde ses prérogatives archidiaconales et la dîme. Le seigneur temporel de Celles obtient la nomination du curé et l'abbé de Leffe, l'administration des biens et revenus⁽³⁴⁾. De l'église mère de Celles dépendaient aussi les chapelles Saint-Clément à Gendron, Saint-Pierre à Furfooz, Saint-Georges à Boisseilles, Saint-Martin à Enhet, et Saint-Martin à Conjoux⁽³⁵⁾. À Vêve, le château de Celles comportait aussi une chapelle⁽³⁶⁾. Le dernier en date des édifices du village est l'ermitage Saint-Hadelin, dont le titulaire est, à la fin du XVIII^e siècle, à la collation du seigneur de Celles, avec approbation du grand vicaire⁽³⁷⁾. C'est en 1679, qu'Albert, comte de Beaufort, fonde à perpétuité au profit de « l'hermitte de st Halen... la portion a manger et a boire (à venir) querir de trois en trois jours a condition que ledit hermitte sera obligez a huit heur au matin de tirer la cloche et apres chantera le misere-re et au soir a huit heur apres avoir tiré la cloche chantera les litanies de st Halen »⁽³⁸⁾.

Les plus anciens documents conservés sur Celles (1464) montrent que le chapitre est, dès cette époque, dépouillé des droits seigneuriaux les plus importants. Il garde la cour foncière (ou basse cour) de « Sainct-Halen » (1464)⁽³⁹⁾. Cette cour foncière ne traitait que de transactions et contestations ayant trait à des biens fonds qui, dans le passé, avaient appartenu au chapitre. Elle se composait d'un mayeur et d'un nombre variable de masuirs-jurés, quelquefois appelés échevins. Parmi les masuirs-jurés, se retrouvent parfois des prêtres, tel Pierre Henri, « notarius » en 1539, ou Sire Gérard (de Harzée), vicaire en 1559⁽⁴⁰⁾. Le ressort de cette cour comprenait le centre de la

(34) E. HAYOT. *Petite Histoire de Notre-Dame de Foy*, Dinant, 1939.

(35) AEN, Arch. ecclés., Celles, n° 1958, f° 1532 ; pour Enhet, Éch. 34, 26 fév. 1577 ; pour Conjoux, AEL, Chapitre de Visé, 1548.

(36) AEN, Celles, Échevinages, 4, 1^{er} août 1679.

(37) AEN, Celles, Échevinages, 4, 17 mars 1685.

(38) AEN, Celles, Échevinages, 4, 30 oct. 1679.

(39) « de St Halen que les sieurs de Viseit ont jugant a Celles » (1492), et « treffonciere des seigneurs et prevot et chapitre de Celles » (1506), cf. AEN, Celles, Échevinages, 9, 28 janv. 1464, 15 avril 1492 et 24 oct. 1506.

(40) AEN, Celles, Échevinages, 9, 22 nov. et 30 oct.

section de Celles, la cense de Fôye et peut-être d'autres sections. Son activité s'éteint à la fin du XVI^e siècle.

La haute justice est passée aux anciens avoués du chapitre, qui s'intitulent « de Celles ». À Furfooz, par contre, le chapitre Saint-Hadelin gardera ses prérogatives seigneuriales jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Au XVII^e siècle, le chapitre ne possède pratiquement plus de biens fonds à Celles. Même la « Cense del Cour », près de l'église, et qui constituait l'ancienne réserve des chanoines, est passée aux Beaufort, lesquels l'ont accensée à des collatéraux, les bâtards de Harzée. Même destinée pour le bois des Priesses et l'étang des Priesses, dont l'appartenance antérieure au chapitre est incontestable.

Il existait aussi à Celles, une institution militaire établie dans le cadre du baillage du Condroz, la *Compagnie de la Terre de Celles*. Commandée par un lieutenant-commandant, elle comprenait au XVI^e siècle des arquebusiers, hallebardiers et piquiers provenant de divers hameaux, les plus forts contingents étant fournis par Celles, Gendron et Furfooz. La participation de ces derniers souleva d'ailleurs des contestations de la part de l'abbé séculier de Visé, seigneur hautain de Furfooz, qui entama des actions jusqu'à la Chambre Impériale de Spire, pour empêcher les hommes de Furfooz d'aller monter la garde au château de Celles⁽⁴¹⁾. Les desservants de l'église gardent dans leurs attributions l'instruction des enfants. En 1776, plusieurs pères de famille de Celles sont mécontents de la façon dont le maître Henin, prêtre, assure ses obligations d'écolâtre. Selon eux, il néglige l'instruction des enfants et irait jusqu'à les maltraiter dans le but de les voir quitter la classe. Quelques élèves délaissent en effet l'école du village pour fréquenter celle de Gendron. On entend dire que le seigneur de Celles et le mayeur Daudeseux envisagent de faire tenir école par le marguillier, même s'il faut le rétribuer. Une instruction est ouverte suite, semble-t-il, à la visite de l'archidiacre ; à cette occasion, le sieur Henin fait état d'une rumeur voulant que la communauté

(41) Au sujet de cette institution, voir G. et L. HOUZIAUX, *La Compagnie de la Terre de Celles*, in *Le Guetteur Wallon*, 1973, n° 4, p. 100-106.

projetait de faire appel au marguillier pour assurer l'instruction des riches, tandis que lui continuerait à tenir l'école pour les pauvres.

Si comme en beaucoup d'endroits, les habitants n'ont que des droits d'usage dans les bois qui appartiennent au seigneur, la répartition des surfaces agricoles, principales sources de revenus, est plus inhabituelle. Un document récapitulatif dressé à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle attribue à Louis, seigneur de Celles, la partie nord du ban, composée du château et de la cense de Vêve, les censes de Foye, de Hubermont, de Mahenne, de Bry, les deux censes d'Hubaille et la cense del Court⁽⁴²⁾. Au sud du domaine, la terre appartient aux paysans. L'anthroponymie locale a laissé de nombreuses traces en toponymie ; à Gendron, on trouve les Cosin (...), le maréchal-ferrant et ses successeurs, les Bertrand tiennent les « grands héritages » (...), tandis que le Mont (...) est aux mains des Gosin. Les de Lavis sont établis au hameau du même nom, de même que les Léonard, alias les Leux, successeurs du Petit Jehan de Lavis, échevin à la cour en 1454⁽⁴³⁾. À Soinne aussi, les propriétaires s'appellent de Swinne et Henrard. La famille de Swinne a d'ailleurs donné plusieurs mayeurs à Celles. À Trussogne, domine Ghisse le Molnier, dit de Trussogne, échevin en 1493⁽⁴⁴⁾ et 1502⁽⁴⁵⁾. On retrouve son prénom dans la dénomination Trussogne-Ghisse (...), ancien nom de la Petite Trussogne. Le Clavia Massart (...) rappelle le nom de son fils, Massart Ghisse⁽⁴⁶⁾. Le XVI^e siècle voit l'apparition à Celles de la métallurgie ainsi que de productions métalliques à caractère artisanal. Un fourneau et un marteau fonctionnent dès avant 1538 sur le ri de veve et en 1551 sur le rieu d'Yweine⁽⁴⁷⁾. En 1603, Jérôme de Futevoye, demeurant à Celles, propriétaire de deux petites

(42) AEN, Celles, Seigneurie, liasse non spécifiée.

(43) AEN, Échevinages, 9.

(44) AEN, Éch. 9, 6 juin.

(45) AEN, Éch. 9, 11 avril.

(46) AEN, Échevinages 9, 16 mai et 11 août.

(47) AEN, Celles, Échevinages 2, 27 juin 1538, et Échevinages 19, 7 août 1551.

« chaudière à faire la salpêtre », exploite deux « chauffourneau à affiner a le salpêtre » à Hubaille, où réside son « chauffeur ». Sur les hauteurs de Trussogne, travaille un autre salpêtrier, Jehan Thiry. Notons aussi que, en 1755, en aval de Vêve, Jérôme Dinon exploite une usine à huile ; c'est l'*ôlerîye*, dont le bâtiment a survécu jusque dans les années cinquante. Le moulin banal, auquel les habitants sont astreints à faire moudre leur grain, est situé au pied du château, à Vêve.

Entre autres divertissements, les Cellois pratiquent, au XVI^e siècle, le jeu de la « crawe »⁽⁴⁸⁾. En 1506, une altercation au cours d'une partie de « crawe » jouée à Celles finit, à Gendron où les *varlets* sont réputés *francs*, par la mort d'un jeune homme de Taviet, tué d'un trait d'arbalète⁽⁴⁹⁾.

Les archives permettent de se faire une idée de l'évolution démographique des divers hameaux qui composent la commune. Le tableau ci-dessous indique le relevé du nombre de feux entre le deuxième tiers du XVI^e (vers 1566)⁽⁵⁰⁾. En 1595⁽⁵¹⁾ et en 1603⁽⁵²⁾, ainsi qu'à la fin de XVII^e siècle (1699)⁽⁵³⁾.

On compte qu'en moyenne chaque feu comporte à cette époque 5 personnes⁽⁵⁴⁾.

(48) C'est une espèce de golf, appelé « crossage » en Hainaut, où il est encore pratiqué de nos jours.

(49) AEN Celles, Échevinages 31, 29 mars.

(50) Le document de base, classé à Celles, Échevinages, 33, donne une liste d'habitants sans répartition par section. Mais les noms des habitants concordent bien avec ceux que l'on trouve dans les actes pour la période de 1562 à 1570 ; sur cette base, nous avons pu proposer une répartition donnée entre crochets dans le tableau.

(51) AEN, Celles, Commune 3, juin 1595. Nous n'avons pu, pour cette date, trouver la répartition entre Trussogne-Belle et Trussogne-Ghisse, et nous donnons le chiffre total entre parenthèses.

(52) AEN, Celles, Commune 3, 30 juillet 1603. On a ajouté le curé et les trois vicaires perpétuels.

(53) AEN, Celles, Commune 3, 27 avril 1699. À l'impôt foncier de Soinne, apparaissent les noms de 8 personnes dont au moins trois résident à Custinne ; ils figurent à ce rôle car une partie de leurs propriétés, sises « al Prée » et à Payenne, sont situées en fait sur Soinne. Les documents fiscaux doivent donc être utilisés avec prudence à des fins démographiques.

(54) D'après I. DELATTE, *Les classes rurales au XVII^e siècle*.

<i>Section de l'ancienne commune</i>	<i>v.1566</i>	<i>1595</i>	<i>1603</i>	<i>1699</i>
Celles	[32]	27	29	26
Vève et le Château	[13]	14	16	19
Gendron	[22]	22	25	22
Lavis	[4]			
Soinne	[5]	4	5	3
Trussogne Belle	[12]	(10)	10	12
Trussogne Ghisse	[2]	-	3	1
Hubaille	[5]	7	8	10
Hubermont	1	1	1	1
Fôye	1	1	1	17
Bry	1	1	1	1
Mahenne	1	?	1	1

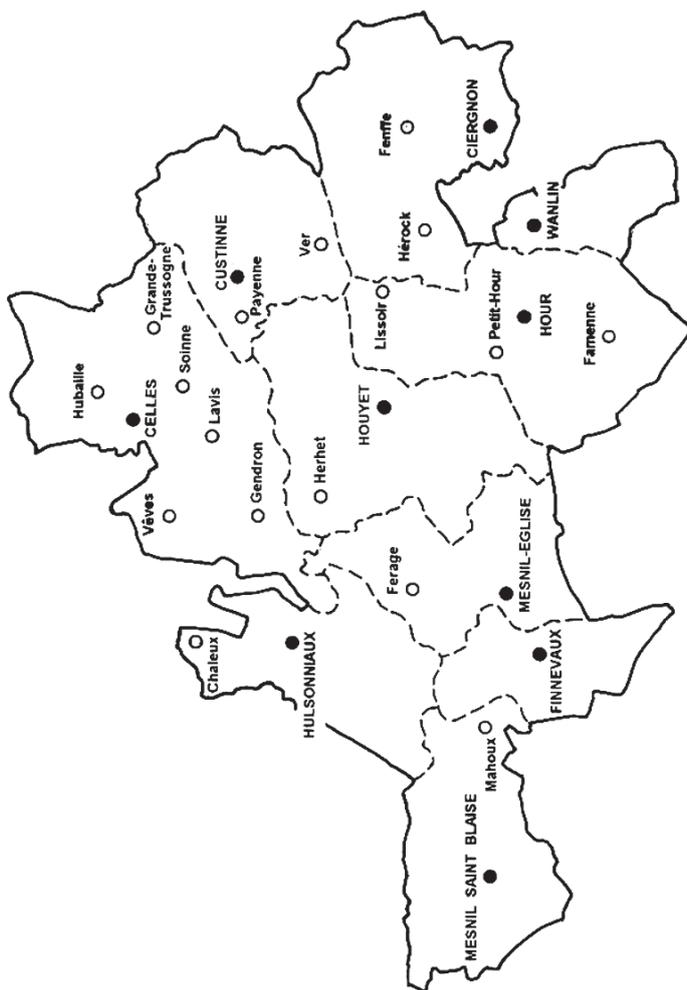
La population a donc peu fluctué⁽⁵⁵⁾ sous l'Ancien Régime. Elle oscillait entre 500 et 600 âmes. En l'An VII de la République, Celles avait 545 habitants répartis sur la superficie de 2084 hectares, qu'elle a conservée jusqu'à la fusion avec Houyet⁵⁸. Le XIX^e siècle verra, comme dans beaucoup de localités, une augmentation sensible du chiffre de la population, qui de 860 en 1840, s'élève pour culminer en 1898 à 1002. La chute s'amorce dès le début du siècle : de 817 en 1910, il passe à 726 en 1934. Au moment de la création de la nouvelle commune de Houyet (1977), il restait encore 550 habitants dans la commune, soit sensiblement la même population qu'au XVI^e siècle.

Description du village

Décrire le village, même s'il est devenu une simple section de la commune de Houyet depuis le 1^{er} janvier 1977, n'est guère simple. Répartis sur 2084 hectares, c'est d'une douzaine de lieux habités qu'il s'agit, dont les altitudes varient de 110 à 280 m, entre la Lesse à la sortie de Celles et les hauteurs de la ferme de Mahenne.

⁽⁵⁵⁾ Exception faite pour le village de Foye devenu Notre-Dame de Foye, dont la cense a été lotie depuis la découverte de la statuette de la Vierge ; des habitants s'y sont installés.

HOUYET



Le village de Celles et ses hameaux au sein de l'entité communale d'Houyet
 (© Mardaga – *Patrimoine monumental de la Belgique*)

La vallée du ry des Forges, au long de laquelle s'étire Celles-centre, a fait depuis plus d'un siècle l'objet de nombreuses descriptions⁽⁵⁶⁾. Autour de l'ancienne collégiale othonienne, on y trouve des témoins d'une histoire déjà longue : Ermitage Saint-Hadelin, maisons du prévôt, de l'écolâtre ou du « coste », bâtiments dont les meneaux du calcaire bleu local trahissent l'appartenance d'une partie de la Terre de Celles au chapitre de Visé depuis le haut moyen-âge jusqu'au concordat de 1802. Essentiellement vouée à l'artisanat, la localité a abrité aux derniers siècles, outre ses trois vicaires perpétuels, un bailli, un notaire et divers commerces. Le XX^e siècle y a vu s'installer des établissements hôteliers et prospérer une industrie liée à l'agro-alimentaire. Récemment, des résidences secondaires ont peuplé la colline de Tchôbrumont et le territoire de l'ancienne commune semble voué de nos jours au tourisme pédestre. En descendant le long du ruisseau, on rencontre le hameau de Vêve, dominé par ses châteaux : la forteresse médiévale, dont de nombreuses publications détaillent l'histoire, à laquelle fait face, sur le plateau de Noisy, le château au sort incertain de Miranda aux cent-six pièces, dû au caprice de la comtesse de Liedekerke-Beaufort, née Isabelle de Dopff et riche héritière d'un maître de forges français. Dans les deux volumes du *Comte Hilarion* (Paris, Copedith, 1968, 767 p.), son descendant Christian de Liedekerke raconte la saga de ce domaine qui, de nos jours, semble promis à une rapide disparition. À Vêve, le ruisseau se voit grossir de la Mirande, mais une partie de ses eaux est dérivée vers un bief qui alimentait jadis le moulin à farine, havre d'accueil et de paix lorsqu'il était tenu au milieu du siècle dernier par un meunier musicien, ténor wagnérien dont la voix résonne toujours dans le souvenir de la population locale. Plus loin encore, sur la gauche, les ruines d'un ancien moulin à huile témoignent d'une activité artisanale liée au colza. Enfin, au bout de la vallée, là où des forges anciennes ont donné leur nom au site, un quartier s'est formé autour de la halte ferroviaire dont

(56) AEN, Régime français, n° 259.

les bâtiments ont disparu à la fin du XX^e siècle. Il n'y reste actuellement qu'un café, devenu depuis peu hôtel-restaurant.

Si la vallée, orientée vers l'Est, tout au long du cours du ruisseau est assez encaissée et entourée de part et d'autre de bois de feuillus, dès que l'on emprunte des chemins transversaux, on gagne bientôt, au nord comme au sud, les plateaux sur lesquels se développent les activités agricoles. La route qui frôle le château féodal débouche rapidement sur la grosse ferme de Hubermont, à la tour caractéristique. Dans l'autre sens, elle mène, par la *tchôssiye*, aux basses maisons de pierre vers le domaine de Noisy. À l'emplacement de l'ancien hameau de Malavisée, on grimpe à travers le bois jusqu'à un des points culminants de la commune (245 m). L'horizon se dégage et une trouée dans les bois laisse entrevoir la tour du château de Miranda sur la colline d'en face. Mais le paysage change et on descend vers un autre lieu, Gendron, peuplé de quelques dizaines de bâtiments à vocation agricole. C'est en fait un autre village au relief assez tourmenté, qui avait jadis sa petite église, son instituteur et son curé. Le plan parcellaire révèle que, contrairement aux fermes des autres plateaux, les exploitations n'occupent que de modestes superficies. Des hauteurs de Gendron, la vue gagne aisément, par delà la profonde gorge boisée où se devine la Lesse, les villages voisins de Herhet et jusqu'aux premiers contreforts de l'Ardenne. Sur la ligne de crête la route mène vers l'est aux quelques fermes du hameau de Lavis, puis à celui de Soinne (6 constructions), qui marque la limite sud du village. Au-delà de la route nationale 992 (Dinant-Neufchâteau), la route du Tige (ancien diverticulum romain ?) se poursuit, parfaitement rectiligne jusqu'au hameau de la Grande-Trussogne qui s'étage au sud sur la pente boisée d'un vallon qui mène à l'Iwoigne, autre limite communale. Un embranchement sur la gauche conduit à une ferme imposante, dite de la Petite-Trussogne. Repartant de Celles-centre, au-delà de Tchôbrumont, on gagne le plateau de Hubaille, peuplé jadis de fermes, actuellement reconverties en habitations ou en établissements commerciaux. Entre le chemin et les grands bois de Côleux qui descendent vers des prairies où le cours du ry des

Forges devient souterrain surgit la Fontaine Saint-Hadelin. Une dépression située à Hubaille recueillait en deux étangs les eaux et le trop-plein alimentait, dans les fonds de Celles, le petit cours d'eau. Après Hubaille, on atteint la ferme de Bry et ses riches terres argileuses qui marquent la limite nord-est de l'ancienne commune. Plus à gauche, s'élève la colline qui mène à la ferme de Mahenne, par un chemin emprunté la nuit de la Pentecôte par les pèlerins de Rochefort ou de Houyet.

Sources de l'enquête toponymique

A. Sources orales

Des enquêtes ont été menées en 1972-1973 auprès de différents habitants de la commune. Les témoins ont été interrogés sur leur connaissance et la localisation d'une série de toponymes apparaissant sur le plan cadastral de base.

Les principaux témoins sont :

- Joseph Léonard, cultivateur à Grande-Trussogne, né en 1901 à Celles et y décédé en 1989.
- Jules Ramesée, né à Trussogne en 1898, ayant habité Celles depuis sa naissance ; il était garde-forestier du domaine de Noisy depuis 1930.
- Fernand van der Elst, né à Ronvaux en 1898, également garde forestier, habitant Celles depuis 1916.

Auparavant, une série de toponymes avaient été recueillis dans les années 1930-1935 par Jean Haust, dont la sœur était à l'époque la supérieure de la communauté des Filles de la Charité établie à Celles depuis 1856. Certains ont été publiés partiellement dans l'*Enquête dialectale sur la toponymie wallonne* (EDTW) ; d'autres ont été retranscrits ultérieurement en orthographe Feller. Certaines discordances peuvent exister entre des notations faites à des moments différents, avec des enquêteurs et des témoins distincts ; dans ce cas, les deux notations sont indiquées par les sigles (EDTW) et (Hzx) entre parenthèses. Il s'agit généralement soit de la longueur d'une voyelle, soit de la préposition introduisant le toponyme.

D'autre part, de nombreux toponymes apparaissent dans les écrits dialectaux de Joseph Houziaux (Celles, 1901-1969), particulièrement dans *Li Vicaîrîye d'on gamin d' Cêles*, publié en 1964 et réédité en 2003. Outre une traduction française, M.-O. Houziaux a, dans son avant-propos, inclus des notes sur la toponymie de Celles, reprenant sur des cartes les toponymes cités dans la *Vikérîye*. Il y cite également les toponymes relevés par Jean Haust.

Singalons enfin que le parler wallon de Celles appartient à la variante dite dinantaise du centre wallon ; il a été étudié et détaillé à la fin des années 1950 par M.-O. Houziaux dans son *Enquête dialectale à Celles-lez-Dinant [D 72]*, Liège, Michiels, 1959 (Mémoires CTD, n°9).

B. Sources écrites

Les archives de l'ancienne commune de Celles sont conservées au dépôt des Archives de l'État à Namur (AEN). Les œuvres de loi ont été dépouillées pour la période allant de 1558 à 1795.

E 1-54	Échevinages, 1500-1795 [ancienne numérotation]
Cm 1-3	Communes A.R., 1403-1799
	Fiefs et seigneuries, 15 ^e s.-1772
	Cours féodales, 1315-1783
AE	Archives ecclésiastiques, 1494-1797
RP	Registres paroissiaux
B	Administration du dép. de Sambre et Meuse (1792-1824)
Cad.	Cadastré de 1833

C. Plans cadastraux et cartes toponymiques

Outre les cartes de Ferraris⁽⁵⁷⁾, on a principalement utilisé le plan cadastral de base de 1833, conservé aux A.E.N., ainsi que le registre des propriétés.

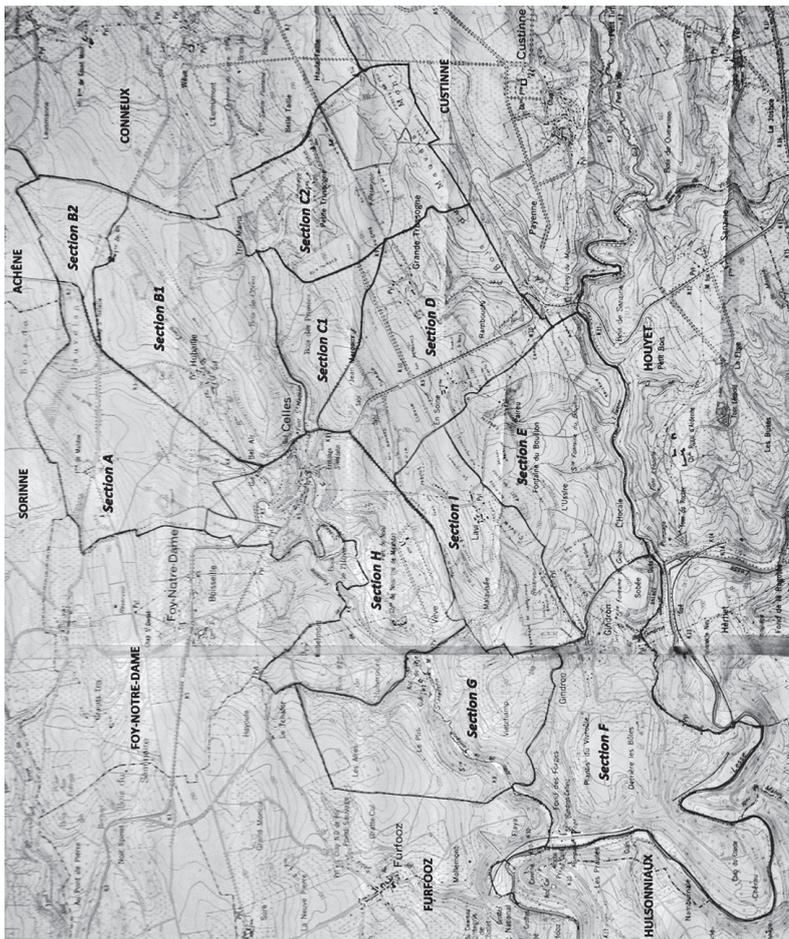
(57) Auxquelles il faut ajouter désormais le plan manuscrit de la commune de Celles, à l'échelle 1/5000^e, dont le brouillon a été terminé le 16 septembre

Les toponymes représentés sur les 5 cartes rassemblées à la suite du glossaire toponymique ont été délimités par une étude du premier plan parcellaire de l'ancienne commune (AEN plans et cartes, accessibles sur écran). Celles étaient divisées, du point de vue cadastral, en différentes sections :

- A : section de Mahenne
- B1 : section de Hubaille
- B2 : section de Bry
- C1 : section des Fonds
- C2 : section de la Petite-Trussogne
- D : section de la Grande-Trussogne
- E : section de Paireux
- F : section de Gendron
- G : section de Vêves
- H : section centrale (Celles-village)
- I : section de Lavis.

Les registres cadastraux reprennent, pour chaque parcelle de chacune des sections, un numéro d'ordre, suivi de sa nature (construction, jardin, verger, étang, pré, prairie, terre de culture, bois, sarts (broussailles), terrain vague). Les colonnes donnent la superficie en hectares, le nom du propriétaire, le montant de l'imposition annuelle et le lieu-dit où est situé le bien (Cadastré français couvrant la période 1802–1833, année où la dernière section a été mesurée). Les mutations de propriétaires sont indiquées à l'encre rouge dans les registres. Le montage des sections reprenant les plans parcellaires permet de reconstituer la carte communale en 1833. Après y avoir inscrit les noms des lieux-dits donnés par les registres cadastraux, ce document a servi de base pour reporter, sur un montage des cartes IGN au 10.000^e Dinant 53/8 et Achêne 54/5, les toponymes délimités sur la carte de 1833. Les toponymes figurant sur les cartes 53/8

1807, qui vient d'être publié dans l'ouvrage de Pierre DE SPIEGELER et Philippe GÉMIS, *Quand la Wallonie était française. Plans par masses de cultures (1802-1808)*, t. 1. *Province de Namur*, Namur, SPW Editions, 2014. Comme l'Atlas de Ferraris, ce plan est pauvre du point de vue toponymique.



Le plan d'ensemble des sections

et 54/5⁽⁵⁸⁾ (dans l'édition précédente de 1970) ont été gardés, bien que leur localisation paraisse, dans certains cas, assez approximative. De nombreux toponymes repris à l'inventaire ne peuvent y figurer, soit parce que leur localisation n'a pu être précisée au départ des citations où elles apparaissent, soit par manque de place sur la carte ; c'est souvent le cas de bâtiments, jardins ou enclos divers. L'orthographe des lieux-dits est celle du plan de 1833, sauf pour les toponymes indiqués par les témoins, pour lesquels la forme dialectale a été préférée.

Bibliographie de référence

Pour les références bibliographiques aux études toponymiques communales, on renvoie à la récente bibliographie de Jean GERMAIN, *Les études toponymiques et microtoponymiques en Wallonie. Bibliographie rétrospective*. Liège, Michiels, 2011.

ALW = *Atlas linguistique de la Wallonie ...* Liège, 1953 sv., 10 vol. parus.

BTD = *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*. Liège, 1927 sv.

Albert CARNOY, *Origines des noms des communes de Belgique ...* Louvain, 1948-49, 2 vol.

DBR = *Les Dialectes belgo-romans*. Bruxelles, 1937-1969.

J. DEVLEESCHOUWER, *Dictionnaire étymologique des doublets toponymiques dans la partie romane des anciens Pays-Bas*. Manuscrit, 2007.

DW = *Les dialectes de Wallonie*. Liège, 1972 sv.

EDTW = Jean HAUST, *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*. Liège, 1940-41.

FEW = W. von WARTBURG, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Leipzig, puis Bâle, depuis 1928, 25 vol.

Först. = Ernst FÖRSTEMANN, *Altdeutsches Namenbuch. I. Personen-namen*. 2^{te} Aufl. Bonn, 1900.

Stéphane GENDRON, *L'origine des noms de lieux en France. Essai de toponymie*. Paris, Errance, 2003.

(58) Et couvrant les cartes 53/8N, 53/8S, 54/5N et 54/5S.

- Jean GERMAIN, Bruno MARÉE, Jean-Claude LEBRUN, *Les cours d'eau du bassin de la Lesse et de la Lomme. Leur explication étymologique*. Libin, 2013 (Aux sources de la Lesse).
- Jean HAUST, *Dictionnaire liégeois* (DL). Liège, Vaillant-Carmanne, 1933.
- Jules HERBILLON, *Les noms des communes de Wallonie*. Bruxelles, Crédit communal, 1986.
- Jules HERBILLON, *Notes de toponymie namuroise* (NTN). Liège, Namur, 2006.
- Joseph HOUZIAUX, *Li Vicâriye d'on gamin d' Cêles*. Dinant, Bourdeaux-Capelle, 1964 ; réédition avec trad. française avec une introduction par M.-D. HOUZIAUX : *Li Vikériye d'on gamin d' Cêles*, micRomania, Académie Royale de Belgique, 2003.
- Mutien-Omer HOUZIAUX, *Enquête dialectale à Celles-lez-Dinant [D 72]*. Liège, Michiels, 1959.
- Lucien LÉONARD, *Lexique namurois. Dictionnaire idéologique* (LN). Liège, Gothier, 1969.
- Jean LOICQ, *Les noms de rivières de Wallonie ... Dictionnaire analytique et historique*. Louvain, Paris, Peeters, 2014.
- C.-G. ROLAND, *Toponymie namuroise*. Namur, Wesmael-Charlier, 1899-1903.

Le nom de la commune

L'étymologie de **Celles(-lez-Dinant)**, w. *cèle* [D 72] 'B1-H', pourrait paraître limpide⁽⁵⁹⁾. Le monastère de Celles ayant été fondé vers 669 par saint Hadelin, lat. *cella* « ermitage », puis « (petit) monastère » (terme éliminé par *monasterium* à l'époque carolingienne), semble s'imposer tout naturellement (A. Vincent, NLB, p. 160-161 ; A. Carnoy, *Origines*, p. 123). D'autant plus que les formes antérieures à 1226 (cf. Gysseling, TW, p. 225) sont « Cella », en 1006 (deux copies XIII^e-XIV^e s.), en 1070 (cop. id.) et en 1155 (cop. id.).

Él. Legros, dans des c.r. critiques parus dans le BTD (t. 26, 29 et 35), s'est opposé à l'explication par lat. *cella* en se basant sur deux faits : 1° la forme orale qui est *cèle* (avec *é* long

⁽⁵⁹⁾ Notice reprise presque intégralement à Jules Herbillon, *Notes de toponymie namuroise*, Liège, Namur, 2006, p. 50 (notice n° 39).

mi-ouvert mi-fermé) et qui serait un aboutissement anormal de lat. *cella* ; 2° les formes anciennes postérieures à 1225, savoir : 1291 « Chaeles », 1356 « Cheelles », 1360 « Chile », 1363 « Cheele », 1384 « Chailes », XIV^e s. « Chaies, Chayles » (Jacques de Hemricourt), cf. J. Vannérus, dans *Album J. Lindemans*, 1951, p. 365. Ces formes sont remarquables non par leur *ch-* picardisant, mais par leur vocalisme qui représente autre chose que le simple *-e-* de lat. *cella*. Selon toute vraisemblance, on a affaire à un dérivé diminutif de *cella*, soit *cellula*, qui convient tant par la forme orale que pour les formes postérieures à 1225. Le « Cella » du XI^e s. serait donc le résultat d'une relatinisation. Quant à *cellula*, il est représenté par l'anc. fr. (XIII^e-XIV^e s.) *ciaule* « cellule de moine » FEW 2, p. 576 ; comme le note Élisée Legros, il faut y ajouter l'anc. w. *ceyle*, dans Jean d'Outremeuse, et notre toponyme.

Pour J. Herbillon, l'étymologie de *Celles* est un cas de figure qui illustre bien l'importance de la forme orale pour l'explication d'un toponyme et la nécessité de ne pas se limiter aux attestations les plus anciennes ; des formes plus récentes concordant avec la forme orale peuvent fournir la solution du problème.

Glossaire toponymique

Conformément au modèle généralement suivi par les toponymistes wallons, le classement des toponymes se fait soit au mot de référence du vocabulaire wallon, soit au toponyme lui-même s'il n'est pas directement analysable. Priorité est donnée à la forme wallonne, ou, à défaut, à la forme française la plus ancienne ou la plus courante.

Pour les articles complexes, on recourt au classement suivant :

- nom isolé, avec préposition et article ;
- avec un adjectif préposé ou postposé ;
- prédéterminé par un NP ;
- postdéterminé par un NP sans préposition ;
- déterminé par un nom commun avec préposition ;
- déterminé par un NL ou un toponyme local.

Enfin, la localisation du toponyme se fait sommairement au moyen de la lettre de la Section cadastrale, renvoyant aux cartes en fin d'article.

Les abréviations linguistiques usuelles sont d'application.

agôche, fr. « agaise », m., schiste délité, argile schisteuse; en toponymie, ce terme désigne généralement des terres où affleurent des grès schisteux (de mauvaise qualité), cf. BTD 14, 290; BDW 6, 28. Il est utilisé en toponymie dans presque tous les villages du Condroz (e.a. à Havelange, Ciney, etc.); mot d'origine inconnue, FEW 21, 37b. | **à l'agôche** 'A-B1': 1774 « sur la gauche » [avec réinterprétation fautive], près de Celles E15/15 déc.; 1818 « terre à l'agaise tenant du nord à la chaussée » B pr.43; 1833 « *Agache* » Cad. | **Aux Agaises**: 1833 « *aux agaises* » [plusieurs l.d. différents] Cad. | **ôs-agôches ô tîdje** 'E': v. *tîdje*.

aire: v. *ére*.

alfrin, en hallefrin 'H': 1558 « *en hallefrin* j. à la cense de Hubermont » E9/5 mai; 1833 « *Al frin* » Cad. | 1811 « du lev. à l'allée dite d'alfrain et du couch. au chemin qui le sépare du bois dit du château de Celles » B/13 déc. | **bwès d'alfrin**: 1811 « *le bois d'alfrain* ten. du nord aux jardins dépendants du hameau de Vesves, du midi à la Chaussée et pont de Vesves, du lev. à l'allée dite d'alfrain et du couch. au chemin qui le sépare du bois dit du château de Celles » B/13 déc. | 1763 « jusqu'au centier qui vient de la cense de hubermont à l'estang d'alfraing » E7 f°124; 1775 « *au dela de l'etang d'alfrein* j. du couch. à la houbloniere du chateau, du midi au bois de Hubermont » E15/15 déc. | 1661 « **preit de Halfrin** » E10/12 fév.; 1699 « à la fontaine de hubermont j. *au preit de halfreine* » E5 f°30. — Top. d'origine obscure, issu probabl. d'un anthrop. germ. **Al-frain*, ou plutôt du thème anthrop. **Had-* car le *h-* initial paraît étymologique.

allée: v. sous *bwès*, bois aux allées.

à ambia, Hambia 'F': 1789 « Hambia », prairie à Gendron E16/7 mai. — Toponyme également situé sur Houyet où il est

appelé *hambia* de Gendron (1742). — Top. fréquent en Wallonie, désignant généralement des fonds humides, le long de ruisseaux. Le top. « hambia », dérivé avec le suff. *-eau*, w. nam. *-ia*, du radical *hamb-*, est un dérivé de la famille de *ham*, *han*, traditionnellement expliqué comme le « ruisseau aux méandres », avec un sens originel probable de « pâture, espace clôturé », généralement dans un méandre de rivière ; sur cette difficile question, cf. L. Remacle, *La différenciation des géminées* mm, nn en mb, nd, Liège, 1984, p. 143-4.

aquèduc : v. sous *fond*.

arbisseau : 1561 « la voie de l'arbisseau » près de Soinne E23/28 janv. — Forme légèrement altérée de fr. *arbrisseau*.

argile : v. *ôrzîye*.

en aribe : 1532 « les preits ... en aribe » à Gendron E9, cop. 1559. — Top. d'origine obscure.

en arsy : 1539 « alle voye qui vat en arsy, proche de la huchire à Lavis » E2/f.13 ; 1584 « les bois du dit arsy » E35/13 oct. — Toponyme dérivé du lat. *ardere*, brûler, évoquant la technique de l'écobuage ; comp. notamment *èl fosse dôrsy* à Fronville (Gavray-Baty, *Top. de Fronville*, p. 8) et *rue des Arsis* à Huy (R. Dubois, *Les rues de Huy*, p. 29).

arsilh : v. *ôrzîye*.

è l'asîle 'H' : nom donné à la petite classe de l'ancienne école gardienne (datée de 1856), peut-être par référence à une pièce de l'ancien ermitage déjà en ruines à la fin du XVIII^e s.

auje : v. *ôje*.

aurzîye, ausselières : v. sous *ôrzîye*.

ayôbe, m., (arch.) érable, du lat. *acerabulus* FEW 24, 99-100. | **à herhabe** : 1546 « a herbabe », près du chemin de Dinant à Conjoux E31/7 fév. | **fond delhaube** 'B2' : 1775 « le fond delhaube proche la housmane » à Bry E54/16 juin ; 1817 « le fond de la haube » B pr-63 ; 1833 « fond de l'aube » Cad. — Graphies souvent maladroites de ce mot archaïque, souvent confondu avec *ôbe*, arbre.

aye, f., haie, bois de peu d'étendue, jadis fermé par des haies. | **à l'aye ô bolèdjî** 'A' : 1766 « la terre au boulanger » E53/20 nov. ; 1767 « la haye aux Boulangers » E53/20 nov. ; 1805

« la terre en l.d. la haye au Boulanger » B/7 Floréal an XII ; 1811 « la haye au boulanger quarré bois situé sur les campagnes d'Hubaille » B/13 déc. ; 1833 « L'haye au Boulanger » Cad. — W. *bolèdjî*, boulanger. || 1704 « le bois nommé **le haye coyet** » à Gendron E46/28 janv ; v. sous *bwès*, bois Coyet.

bachu pomi : v. sous *pomî*.

bailli, m., officier chargé de rendre la justice au nom du seigneur : v. sous *corti*, *fond*, *tiène*. | **bailleresse** : v. sous *tiène*.

Balot, NP : v. sous *prè*. | **bansely**, w. *bans'li*, SN : v. sous rote.

baraque, f., baraque, nom souvent donné par dérision ou ironie à une demeure importante. | **ol baraque** 'F' : 1786 « la maison Mr le Comte François de Beaufort sur la rivière de la Lesse » E54/31 juillet ; 1811 « tous les bois pendants vers la rivière de la Lesse qui forme le tour des territoires de Gendron depuis la Baraque dit le Comte François » B/13 déc. | **ol baraque di Con.n'jou** 'B2'. Proche du village de Conjoux (Conneux). || **bwès dol baraque** 'F' : 1833 « Bois de la baraque » Cad.

basse, f., mare, étang. | **al basse** (Gendron) : 1730 « *albasse* » terre en la saison du Hestron à Gendron E6/7 oct. | **ôs basses, aux basses** (Hubaille) : 1770 « *aux basses* » terre à Hubaille E8/8 mars. || **al basse d'éron, basse de héron** 'T' : 1701 « la basse de heron », terre à Lavis E11/22 nov. ; 1703 « basse de hairon » E46/11 déc. ; 1716 « [venant de Gendron] ... avons traversé Lavis et poursuivi par la basse d'airon » Cm1/20 mai ; 1815 « trieux la Basse dairon » B/22 août. — Le héron est très souvent présent en toponymie. | **basse en preau** : 1583 « *bassez en preau* empres tursoigne » E24/28 fév. ; 1774 « le fond de basse et [= w. è] *pica* (= *prea* ?) dépendant de la grande cense de Soenne » E15/2 mars ; 1805 « terre ... en lieu dit *Basse et preia* » B/17 prairial an XIII. — Pour *prèya*, préau, v. Préa.

la bassire : 1699 « la bassire j. Est à la Lesse » E11/30 mai ; 1750 « prairie appel. *bassir* scituée dans le fond de bertauchamps j. du lev. à la riviere Lesse » E7 f°68. — Dérivé du lat. *bassus* avec suff. *-aria* ; en toponymie, ce terme désigne souvent des lieux bas et marécageux, proches de rivières (ici la Lesse), cf. anc. fr. *bassiere*, lieu bas, vallée (Godefroy).

bati, m., place publique entourée de maisons, à l'origine lieu où l'on bat les grains ; du lat. *battuere* + suff. *-iciu* FEW 1, 296b. | 1587 « **sur le bati** » à Gendron E36/30 juin. | 1571 « **battis Saint Halend** » à Celles E9/cop. 1692.

batis'chan, Batissetchamp : v. sous *prè*.

al bat'rîye 'A' : 1833 « Batterie » motte de terre Cad. — Levée de terre où fut installée une batterie d'artillerie pendant les guerres de la fin du XVIII^e ou début du XIX^e siècle. | **d(i) zo l' bat'rîye** 'A' : 1833 « au-dessous de la Batterie » Cad. | **li tête dal bat'rîye** 'A'.

bée : v. *béye*.

bèlêr (EDTW), **à, su bèl-ér** (Hxz), **Bel-Air** 'B1' : 1833 « *Bel air* » Cad H. — Top. fréquent en Wallonie, avec le sens de « bon air », apparemment récent à Celles. Sur les différentes interprétations de ce type de toponymes, cf. les remarques d'E. Renard, BTD 14, p. 420-3.

bèleu (EDTW), **ol béleû** (Hxz) 'E' : 1538 « *bois de baileux, ... le baileux* » E31 et E2/4 déc. ; 1811 « *le bois dit Beleux en remontant le ruisseau Yvoine tenant du N. aux terrains vagues ou pâturages dépendantes de la ferme de Soinne, du midi à la vallée (Ywoigne) du lev. à la montagne dite de Risdantienne et du couchant au chemin des chariots qui descend de Soinne vers Ardenne* » B/13 déc. ; 1833 « Bailet » Cad. — Du collectif lat. *betulletum*, fr. *boulaie*, lieu planté de bouleaux.

Belhytienne : v. sous *tiène*.

o bélié 'F' ; top. distinct de *bèleu* ou simple variante phonétique ?

bènifayi, Bellifay | Bernardfays : v. sous *fayi*.

besace : v. sous *campagne*.

so béye, è sobéye 'F' : 1556 « *sur bhee* » à Gendron E40/17 mars ; 1708 « *sobhez* », terre E12/6 déc ; 1710 « *la terre de soubhaie* » E47/12 mai ; 1730 « *terre de Sobhaye en la saison du hestron* » E6/7 oct. ; 1770 « *subhaye* » E54/25 oct. ; 1815 « *terre, le montant de Sous Baye, trieux au Sobeye* » B/22 août ; 1817 « *une terre en l.d. subhaye tenant du lev. au chemin allant à Hardenne* » B/12 juillet ; 1819 « *à la Sau en Sobée, terre* » B pr.77. | **dribéye, è drubéye, dribhaye** 'F' : 1748 « *la taille dessus les roches de*

dribhayes » E52/31 mai ; 1748 « la taille nommée dessous les roches de *d[r]ubhayes* » E53/20 août ; 1753 « *bois dribhayes* » E53/30 janv. ; 1833 « *Dribée, Sobée* » Cad. — Ce top. *béye*, précédé de *su*, sur, et de *drî*, derrière, pourrait correspondre au fr. *bée*, du lat. *batata* FEW 1, 282a, cf. w. (Celles) *béye* endroit où deux *tchames* de jantes de chariot (pièces de bois courbes) se rejoignent (Houziaux, *Enquête...*, p.121) ; une telle explication est toutefois difficile à imaginer pour un toponyme, sauf à y voir une métaphore. Le terme pourrait être plus ancien et d'origine germanique, comme le laisse supposer la présence du *h* dans les mentions anciennes ; il ne paraît pas s'agir de fr. *haie*, w. *aye*, petit bois.

bia, beau, adj. : v. sous *fond*.

Bielypreit : v. sous *prè*. | **Bièrtôtchamp, Bertauchamp** v. sous *tchamp*. | **Bocau** : v. *tri*.

bœuf : v. sous enclos.

bois : v. *bwès*.

bôle, f., bouleau. | **li bôle** 'T'. | **drî l' bôle** 'F' : 1584 « *derire la beolle* empres Gendrons » E35/13 oct. | 1789 « Sarts **la Belle deriere la Bolle** et **la laide deriere la Bolle** à Gendron » E16/7 mai ; 1808 « un trieux ol laide *d'ril Bole* » B/7 janv. ; 1819 « une friche dite *la Belle Bolle* à Gendron » B pr. 77 ; 1833 « *Belle et Laide derriere les Baules* » Cad F. — Plusieurs l.d. différents. | **aux petites bolles** 'T' : 1806 « *aux petites bolles* j. du nord à la chaussée » B/30 avril ; 1811 « terrain nommé *les Boles*, partie en Bois plantis et partie en trieux ... j. du nord à la chaussée » B/8 janv. ; 1812 « au clavia *des petites Bôles* située... à Lavis j. lev. au chemin allant à Soinne » B/25 avr. ; 1833 « *au Bôle* » Cad. | 1703 « le chemin venant des herbiaux allant **aux bolles coraux** », près de Soinne E46/11 déc. ; 1698 « Terre *aux bolles coraux* j. sept. aux Sœurs Grises » E5 f°19. — Sans doute du prénom Conrard, w. *Corau*. Conrard Dauven est propriétaire à Soinne au XVI^e s. E19/5 janv. 1557. | 1699 « **aux bolles des Cadet** », à Noisy E5 f°20. — Cadet : surnom d'un colonel propriétaire à Soinne au XVII^e s.

bolèdjî : v. sous *aye*.

bonî, bonnier, m., mesure agraire sous l'ancien régime, équivalant à un peu moins d'un hectare. | **o gris bonî, gris**

bonnier 'C2' : 1571 « Bois *en gry bonnier* j. pardesseur az bois des tombes et vers bize au chemin » E9 cop. 1692 ; 1740 « les broussailles du *grisbonnier* » E6/25 juin ; 1779 « Borne contre le plantis du *gris Bonny* faisant la separation du Bois des tombes » E8/27 mai ; 1811 « le bois de la tombe dit *le Gris Bonnier* avec le plantis ten. du nord à des terrains vagues du fond de Celles, ... du couch. au chemin qui descend de tressogne vers le trou mériaux » B/13 déc. ; 1833 « Terres *aux gris bonniers* » Cad. — Probabl. allusion à la couleur grise de la terre.

bosquêt, m., petit bois. | **li bosquêt** 'H' : 1685 « une piece de bois nomée *le bosquez* situé partie juridiction du dit Celles, partie sur Boisseilles E24/27 mars ; 1700 « la maladie ... j. d'occ. à un bois nommé *le Bosquet* » E11 f°32/22 mars ; 1739 « un fief... dit *le Bosquet* » E13 ; 1744 « dans le chemin qui vat *au Bosquet* entre les deux maladies » Cm1/27 mai.

Botty, botî, NP : v. *fond*. | **Bou(y)et pré** : v. sous *prè*.

bouge : v. *têre*.

Bougonvaux : v. *vô*. | **bouillon** : v. *bouyon*.

Bourgeois, NP : v. sous *corti*.

ô bouyon, fontin.ne do bouyon 'E-D' : 1542 « *a builhon preit* » E9/16 déc. ; 1543 « *empres bouilhon preis* », terre à Soinne E3/5 mars ; 1583 « *Buillon preit* », à Soinne E34/28 mars ; 1587 « *bouille preit* », à Soinne E36/18 sept. ; 1776 « *au Bouilon ... Ruisseau de bouyon* » E15/8 avril ; 1806 « A Lavis, bois et broussailles en Id au Bouyon » B/8 mars ; 1811 « une petite gorge en la prairie dite *le Bouillon* à l'Est du bois dit Hocale » B/13 déc. ; 1833 « *au bouillon* » Cad. — En toponymie wallonne, le terme *bouillon* désigne généralement une fontaine qui bouillonne (cf. A. Vincent, BTD 22, 273-9).

boya, m., boyau, (en toponymie) terre allongée en forme de boyau. | 1770 « **le long Boyau** » terre à Hubaille E8/8 mars. — Comp. *au bon boya*, l.d. à Braibant (Ciney).

breûtia : v. *brûtia*.

à bri (EDTW), **al cinse di bri**, **Bry** 'B1-B2' : 1499 « terres de *bri* » E9/10 oct. ; 1519 « *Jehan de Bry* » E31/1 juillet ; 1512 « *cense de bry* et les paissiz *de bri* depuy le gran vivyr » E9/21 avril ; 1543 « enpres les minier de *bri* », à Bry E3/5 mars ; 1543 « j. de II

costeit à *boverye de bri* » E3/5 mars ; 1753 « Défense de passer par le sentier qui prend *de Bry* pour aller sur la petite tressogne » Cm1/8 janv. ; 1811 « le Bois de Corroy... tenant du nord au Grand étang de *Bry* » B/13 déc. ; 1833 « *Bry* » Cad. — Grosse ferme isolée dans la campagne, datant du XIX^e s. | 1833 « **Au-dessus de Bry** » Cad. 'B2'. — W. nam. *bri* (en topon.), qui provient probabl. du gaulois *brogilo* « petit bois clos ; taillis, fourré », puis « pré seigneurial » et « pré marécageux », cf. J. Herbillon, NTN, n^o 33. *Breuil, Bru, Bri*, p. 45-46. | V. aussi *brûtia, breûtia* (ci-dessous).

Briet, NP : v. buisson.

al brik'triye 'D' : l.d. qui perpétue le souvenir de l'emplacement d'une ancienne briqueterie artisanale.

o broke-o-bwès 'C1-D'. — Nom d'un chemin à l'est de Celles, montant vers Trussogne ; déverbal de *broki o bwès*, entrer précipitamment, s'élancer dans le bois.

broûs, f. plur., boues. | **o broû, les Broux** : XVI^e « le *preit a broux* » [les bêtes de Furfooz s'y sont égarées] E38 ; XVI^e « le *preit aux broux* », fait limite avec Furfooz Cm1 ; 1811 « à partir du sentier qui conduit à Dinant dit le chemin vert jusqu'à un bois dit *les Brouwes* dépendante de Furfooz » B/13 déc.

Bruhyterne : v. sous *tiène*.

è brûtia (EDTW), **è breûtia** (Hzx), **breuteaux** 'H' : 1562 « *en breuteaux* desseur Weeve », pré E32/2 oct ; 1574 « *preitz de breuteau* » Cm1/4 mai ; 1596 « *ens bois du Sr nommez breuteau* » E38/8 juillet. 1684 « la prairie *bruteau* » E11/8 avril ; 1811 « la prairie dite *le Brutiau* attenante les jardins du château de Celles ... à partir de la chaussée de Dinant jusqu'au coin qui joint le ruisseau qui le sépare des prez de Boiselle jusqu'à la pire dite des Morts tenant audit Ruisseau du midi qui va de Celles à Vêve, du levant au Ruisseau prez la pierre des Morts et du couchant au Bois d'Alfrin et à une maison du village de Vêve joignant l'allée d'alfrin » B/13 décembre ; 1833 « *le Breutia* » Cad. — Top. à rapprocher de « Bruteau » à Sars-la-Buissière, « bois des bruteaux » à Ernage, « sentier de Brutia » à Gembloux ; double dérivé en *-et-ia* de w. topon. *bru, breu* (non relevé par le FEW 1,555-6), probabl. du gaulois **brogilos*, cf. le top. *bri* ci-dessus (J. Herbillon, NTN, n^o33).

bruwîre, f., bruyère, lande de bruyères. | **al bruwîre**, **su l' bruwîre** 'C2': 1534 « sur les bruyers » à Celles E31/11 mai ; 1539 « bernardfay extante en l.d. aubruyre » E2/20 mai. | **sur la Bruyere** (Gendron) 'T': 1707 « sur la Bruyere », terre à Gendron E12/12 sept. | **la Bruyere** (Hubaille) 'B1': 1770 « la Bruyere », terre à Hubaille E8/8 mars ; 1807 « les sarts de trieux nommés maumont et al Brouire » B/28 avril ; 1833 « Sur la Bruyère » Cad. | **haulte bruyire** 'B1': 1522 « alle haulte bruyire près de Celles, en bruyres devant coroy » E2/cop. 1539 ; 1542 « sur haut bruyre j. par dessus aux terres de la cense de Hubaille » E31/17 avril ; « sur halt bruyere » E9/cop.1692.

brûlè : v. sous *bwès*. | **bry** : v. *bri*.

bu : 1539 « la voye du fosseit du bu » à Gendron E9. — Forme ancienne issue directement de germ. **bosk*, bois, qui ne survit que dans la toponymie (cf. J. Herbillon, *Top. hesb.*, BTD 30, p. 243 ; L. Remacle, DW 12, p. 5-36).

buisson, m., (en toponymie) endroit buissonneux, broussailleux. | 1545 « a buisson briet », à Lavis E31/4 mai ; 1549 « buisson bryez », à Lavis E9/4 mars ; 1571 « la voie qui vat de Celle a buisson brye » E9/cop.1692 ; 1748 « le buisson Bri ... revenant de la ditte terre nommée le buisson Briet et allant apres le grand chemin de Dinant a Liege » (bornage au fond des Praules) E7/27 mai. — Probabl. NP Briet.

bwès, bois. | **divant l' bwès** 'D': 1833 « Devant le Bois » Cad. | **o cârè bwès** 'H'. | **o gros bwès** 'E': 1763 « passée de raspe du Gros bois » E7 f°150 ; 1806 « bois nommés ..., Gros Bois ... » B/30 avril ; 1811 « le Gros Bois » (voir Paireux). | **o p'tit bwès**, **Petit bois** 'C2'. | **bwès Burton** 'C2': NF Burton. | **bwès goyèt**, **bois Coyet** 'F': 1704 « le bois nommee la haye coyet », à Gendron E46/28 jan ; 1789 « Bois Coiet » E16/7 mai ; 1821 « Bois Coyet » B pr.46 ; 1833 « Bois Coyet » Cad. — Probabl. NF Coyet, devenu *goyèt*, attesté à Liège depuis 1431 (JH). | **bwès d' Gôzin** 'E': 1532 « boys de gosins » E9/cop. 1559 ; 1574 « les boys de gossins » Cml/4 mai ; 1778 « Gozin », maison, etc. à Gendron E16/12 juin ; 1808 « le Bois de Gosins » B/7 janv. ; 1833 « Bois Gosin » Cad. — Du nom d'anciens propriétaires, cf. 1539 « Un héritage, lequel XX ans cidevant at esté

sartée par Johan *de gozyn* demorant a gendron » E2 f° 13. | **bois Jean Guillaume** : 1766 « *Bois Jean Guillaume* » E54/11 juin ; 1804 « *les Bois nommés jeanghiain* » B An XII 5 flor. ; 1820 « *Bois Jean guiname* » B pr.76. — La forme de 1804 *Ghiain* est un hypocoristique. | **bois Maillar** 'D' : 1766 « la jallire..., j. du midi *au Bois maillar* » E53/20 nov. ; 1786 « près du *petit bois mailhart* » E54/26 août ; 1833 « *Bois Mayar* » Cad. — NP Maillar(t). | **bwès Mangon** 'C1' : 1571 « *bois manghon* » à Celles E9/cop.1692 ; 1735 « entre le *bois mongont* et le bois des prestres » E6/15 janv. ; 1740 « une terre contre *le bois mangon* j. S. au chinon des terres de la grande tresogne, au N. à un chemin allant vers le fond de Ceeles » E6/25 juin ; 1779 « Borne au dessus de fossé *du Bois Mangon* (séparant) le trieux au dessus du Bois des prêtres j. au fond du Bailly » E8/27 mai ; 1811 « *le Bois mangon* ... ten. du N. à des terrains vagues dits fond de Celles ... et au chemin qui descend vers le trou mériaux, du midi au moinevaux et ravin en dessous, du lev. à des terrains cultivés et à la tombe des Romains et du couch. au ravin qui descend au fond de Celles » B/13 déc. — NP Mangon, nom de métier (boucher) ou surnom d'homme brutal. | **bois Jean Marcaux** 'C1-D' : 1809 « *Bois jean marcaux* » B/1 avril ; 1811 « *le bois dit Jean marco* avec les plantis ... ten. du N. au Grand Chemin qui va de trussogne à Celles, du midi au Ravin qui descend des campagnes de Soinne » B/13 déc. 1833 « *Jean Marceaux* » Cad. — Cf. le top. (*en*) *marko*. | **li bwès do Rouche** ; SN de personne. | **bois aux allées** : 1778 « la taille de Noisy *dit le bois aux allées* » E54/11 déc. | **bwès brûlè** 'B2' : 1760 « le bois de Liroux nommé le Bois Brulez » Cm1/13 fév. ; 1833 « *bois brûler* » Cad. — Bois défriché par le feu, écobué ; proche de Liroux. | **bwès dol baraque** : v. sous *baraque*. | **bois du C(h)apitre** : 1551 « *le bois du Cap(itre)* » E19/22 sept. — Serait-ce l'ancien nom du bois des Priesses ? | **bwès dès priyesses** 'C1' . — W. arch. †*priyèsse*, prêtre ; il s'agissait des chanoines du chapitre de Saint-Hadelin. | **bwès do tchèstia** 'H' ; proche du château de Vêve. | **li bwès do tchôrlî** 'C1' : w. *tchôrlî*, charron. | **bwès d'alfrin** : v. *alfrin*. | **bwès dès côreus** : v. *côreu*. | **bwès d' djôv'lan** 'A' : 1641 « *boys de Javelan* » ; 1693 « *bois de Jauvelan* », fief de Celles

E11/1juin ; 1748 « *Bois de javellan* » [on y mène les porcs à la glandée] E53/19 nov. ; 1811 « *les Bois de Jovlan* » B/13 déc. – V. *djôv'lan*. | **bwès do molin, bois du Moulin** 'G' : 1737 « *bois du Moulin* » à Vêve E13/17 avril ; 1811 « *le Bois du moulin* situé vis à vis le château de Celles ten. du nord aux jardins du hameau de Vesves, du midi aux campagnes de Gendron, du lev. aux jardins de malavisée et du couch. à l'huilerie de Vesves et au ravin qui descend des campagnes de Gendron » B/13 déc. ; 1833 « *Bois du Moulin* » Cad. | **bwès dès mwés-monts** 'C2-D' : v. *mwés-monts* sous *mont*. | **bwès Sint-Clément, bois Saint Clément** 'E' : 1749 « le veaudumont j. au *bois st clement* », terre à Gendron Cm1 ; 1808 « *Bois nommé Saint Clement* » à Gendron B/7 janv. ; 1833 « *Bois St Clement* » Cad. ; du nom du saint paroissial de Gendron. | **bwès d'ubièmont** : v. *ubièmont*.

bwèssèye, Boisseilles, hameau de Foy-Notre-Dame à la limite avec Celles ; ancienne seigneurie.

Cadet, NP : v. sous *bôle*.

su l' calvère 'H' : rampe menant à l'ermitage depuis le chevet de la collégiale et bordé de 14 stations du chemin de croix néo-gothique en pierre bleue.

campagne, f. | **al campagne, la Campagne** 'H' Cad. : terre à Celles. | **al campagne al bèsace** 'C2'. — L.d. d'origine anecdotique ou allusion à la forme du terrain ; comp. 1622 *la terre al besasse*, à Cerfontaine (BTD 21, p.95). | **Campagne devant le Château** 'G' : terres, bois et pature-sart Cad. | **al campagne ô càrè bwès** : v. *càrè bwès*. | **al campagne ô djîve** : v. *djîve*.

càrè, carré, adj. : v. sous *bwès*.

càrière, f., carrière. | **al (grande) càrière, Grande carrière** 'H'. | **ôs carrières di payin.me** ou **payème** 'D' : située à proximité du hameau de Payenne (Custinne).

al catchète, Cachette 'H' : nom donné – sans doute ironiquement – au bâtiment communal situé au pied du Calvaire menant à l'ermitage, qui servait d'accueil aux pèlerins.

Cety, Cetty : v. *sèti*.

en Chabotfaux : 1740 « une terre *en chabotfaux* ... j. (sud) au chemin dit le tige, (à l'O) aux terres de la grande Trussogne,

(N) à la ruelle ... dans *la fochalle de chabotfaux* proche la ruelle » E6/25 juin ; 1768 « le chemin (passant par) *le chabotetfaux* [= *tchabotè* ?] allans après le give » Cm1/9 juin. — Probabl. *tchabot-fau*, c'est-à-dire hêtre creux (cf. w. liégeois, *tchabot*, creux, évidé DL 629).

chambre : v. sous *corti*.

champ : v. *tchamp*. | **Chamburnia** : v. sous *tchamp*. | **Champdurant** : v. sous *tchamp*. | **Champiât** : v. *tchampia*.

chapelle : v. *tchapèle*. | **chapitre** : v. sous *bwès*.

chariot : v. sous chemin. | **chaufour** : v. *tchafor*.

chavremont : v. *tchôbrumont* sous *mont*.

chemin, m., équivalent fr. de *vôye*, voie rurale ; v. sous ce terme pour les noms de chemins attestés en wallon. | **aux grands chemins** 'H'. | **au neuf chemin** 'B1' : 1808 « au *neuf chemin* qui passe ... (au) traou mairia » B/31 déc. ; 1833 « *Chemin neuf* » Cad. || **chemin des chariots** : 1811 « *chemin des chariots* qui descend de Soinne vers Ardenne » B/13 déc. | 1779 « **chemin de l'État** » E8/27 mai. | 1778 « **chemin** de Gomepont vulgairement **dit des meuniers** seigneurie de Boisseilles » E54/13 janv. || **au chemin de Gosin** : 1819 « *au chemin de Gosin* », à Gendron B/pr.77. — NP Gosin. | **le chemin des goffes destrau** : v. sous *gofe*.

cheneau : v. *tchin.nia*.

Chenlise : 1745 « *la grande chenlise* ... j. sept. au chemin dit le tige..., *le petit chenlise* » E6/15 nov. — A rapprocher de « fond de Chenlesse » à Hermeton-sur-Meuse (note J. Herbillon). Top. d'origine obscure ; faut-il y voir un composé avec w. *tchin.ne*, chêne, ou w. *tchène*, chanvre ?

chenne : 1757 « *tone alchenne* », à Gendron E14/18 fév. — Probabl. w. *tone*, f., tonneau et w. *tchène*, f., chanvre ; la motivation d'un tel lieu-dit est peu apparente.

en Cherdonval v. sous *vô*.

chuflet, m., sifflet ; en toponymie, probabl. terre de forme allongée, « à sifflet ». | 1558 « **a chuffelet** », terre à Soinne E21/fév.

cinse, f., « cense », ferme. V. *cinse d'al coûr*, *cinse di mwèzi* ; v. aussi *bri*, *mayène*, *trussogne*, *ûbièmont*.

clavia, m., terme toponymique très fréquent dans la toponymie namuroise, qui s'applique surtout à des terrains pierreux, « cloués », où la couche superficielle est très mince ; peut aussi signifier silex ou dolomie. Cf. J. Germain, *Des cailloux dans nos champs : les clavias en Condroz namurois*, dans DW 31-32-33, 2003-6, p. 211-238. On en dénombre au moins 6 ou 7 à Celles. | **o clavia, su l' clavia** 'A-B1' : 1770 « la grande terre j. au fontenaux et *clavia*... jusqu'à l'enclos du Bœuf » E15/5 mars (v. sous Bœuf). | **li clavia** 'G'. | 1812 « **au clavia de petites Bôles** située ... à Lavis » B/25 avril ; v. *bôle*. || **o grand clavia** 'E'. || **clavia Massârt, o grand clavia Massârt, o p'tit clavia Massârt** 'C2' : 1740 « la jaliere j. du lev. *au prez massart*, ... du sept. au *pachys massart* qua bouet pré..., *au hayes massart*..., le fond de *desseur le prez massart* ... au petit bois de la fochalle j. couch. *au prez massart*, du sept. encore au *hayes massart* » E6/25 juin ; 1833 « *Clavia Massart* » Cad. — De Massart Ghuis qui possédait ces biens au début du XVI^e s. ; NF Massart, dérivé de Thomas.

clintchamp : v. *tchamp*.

clorîre, à la clorière : 1815 « un verger dit *la petite cloriere* j. lev. au chemin de la fontaine..., un autre verger dit *à la cloriere* ... j. au nord au chemin de la fontaine » B/30 déc. ; 1820 « *Clos Rire*... j. midi au Ruisseau de la fontaine, du nord au chemin de la fontaine » B pr.22. — Probabl. dérivé du latin *claudere*, clore. Généralement c'est le terme *closière*, w. *closîre*, qui est utilisé dans le vocabulaire toponymique.

Cohenne : v. *coyène*.

colèbîre, m., colombier (DL 157), forme liégeoise correspondant au w. nam. *colèbî*, colombier. | **ol colèbîre** 'E' : 1541 « *alle colebiere le moesne* » E31/17 oct. ; 1542 « la voye delle fonteine allant vers *la collenbyer* à Gendron » Cm2/cop. XVIII^e ; 1730 « *la colombiere* », à Gendron E6/7 oct. ; 1833 « *Colebire* » Cad.

Collaux (Jean), NP : v. sous *rouwale*.

coloûte : v. sous *taye*.

combe : v. sous *corti*. | **Combouchez**, NP ? : v. sous *djârdin*.

copète, f., sommet. | **al copète** 'H' : nom donné à un quartier du village situé sur les hauteurs.

Coraux : v. sous *bôle*.

cordonnier : 1775 « *le therne du cordonnier* » à Gendron E54/27 mai ; 1815 « Bois en la trou deu Coibgy B22/août. — La forme en w. nam. est *cwabjî*, d'où la graphie de 1815.

à **côreu** (EDTW), è **côreû** (Hxz) 'B1' : 1571 « *correux* » E9/cop. 1692 ; 1833 « *Coreux* » Cad. | **devant coroy** : 1501 « *devant coroy* », terre E9/22 janv. ; 1522 « en bruyre devant coroy » E2 cop. 1539 ; 1740 « une terre devant coroy j. O. aux terres de Hubaille et au N. au fieffe » E6/25 juin. | **drî côreu** 'B1' : 1833 « *Derrière Coreux* » Cad. || **o grand côreu** 'B1'. | **o p'tit côreu, li p'tit côreû** (Hxz) 'B1' : 1737 « la taille de la petite corroy » E51/20 août ; 1768 « la taille de Coroy contre le centier dit le pasia Bourgeois » E54/12 mai ; 1833 « *Petit Coreux* » Cad. | **bwès dès côreus, bois de coreux** 'B1' : 1571 « bois de coreux..., *correux* » E9/cop. 1692 ; 1726 « en herinchamps... le long du bois de Coroys E6/26 janv. ; 1804 « *Bois de Cauroy* » B an XII 3 Floréal ; 1811 « *le Bois dit Corroy* ... ten. du nord au Grand Etang de Bry, du midi au fond de Celles... et à la fontaine St Hadelin, du lev. à la partie supérieure du fonds de Celles et au trou mairiaux et trieux de Bry et du couchant à l'étang des prêtres » B/13 déc. ; 1818 « une partie du *Bois dit Corroy* longeant le prez de la ferme de la Coure jusqu'à la fontaine St Hadelin » B. pr.87. — Top. très fréquent ; du lat. pop. *corylus*, coudrier + suffixe collectif *-etum* > *-eû*, *-oy*, fr. coudraie.

cornu : v. *quarnu*.

cortèye, f., synonyme de *corti*, dérivé du lat. *curtilia* (cf. J. Herb., *Top. hesb.*, BTD 32, 1958, 122-123). Houziaux, *Enquête*, p. 33 distingue nettement, à Celles, le *corti* ou jardin et le *cortèye* ou petit pré près de la ferme. | **ol cortèye** (EDTW), **al cortèye** (Hxz) 'C1 ; D ; I', 1833 « Cortée » Cad. — Trois l.d. distincts.

corti, fr. *cortil*, m., jardin. | **lès cortis, ôs cortis** 'B1'. | **pa-d'zo lès cortis** 'I'. | **d(i)zo lès cortis** 'C2-D'. || **o grand corti** 'H-I'. || **à geroncortilz** : 1542 « à *geroncortilz* » à Petite Trussogne E9/16 déc. et Cm1. — Cortil ayant appartenu à un certain Geron, NP attesté (JH) ou en forme de *djèron*, c.à.d. en forme de giron. || **le cortil Bourgeois** : 1768 « *le cortil bourgeois* », Grande Trussogne E7 f°166. — Du nom du

propriétaire ; Nicolas Bourgeois est paroissien de Celles le 26 juin 1614 (Reg. paroissiaux). | **cortil grandmere** : 1764 « *le cortil grandmere* » à Trussogne Gr. E15/20 avril ; 1812 « terre ... *Cortil Grandmere* », à Vêve B/15 nov. | **cortil Joiranchiaux** 'G' : 1491 « *le cortil Joiranchiaux* » E9 ; 1492 « *cortil. Joranheax* » E9/16 mai ; à Vêve. — Sans doute nom composé de *Joir*, forme archaïque de Georges, et de *Anchiaux*, var. de Anciaux. | **le cortil Laurent** : 1760 « *le cortil Laurent* » à Celles E7/f°108 ; 1804 « preiz nomé *le cortil Laurent* » B/18 mess. XII. | **le cortil Martinet** : 1754 « *le cortil martinet* j. lev. à Mirande à Vêve » E7 f°76. — NF Martinet, dérivé de Martin. | **cortil Monfils** 'B1' : 1540 « *les heritages monfils* a Wibaille » E31/13 fév. ; 1542 « *cortils monfilz* à Hubaille » E9/7 janv. | **le cortil Payen** 'G' : 1684 « *le cortil payen* », à Vêve E11/8 avril ; 1687 « la maison botteaux j. au chemin du *cortil payen* scituez a Vêve » E11/10 avril. — Prob. NP Payen. | **le cortil Royenne** 'G' : 1778 « *le cortil Royenne* j. lev. et sept. au ruisseau », à Vêve E8/7 fév. ; 1812 « un morceau de bois ou broussailles dit *cortil Royenne* à Vêve » ; 1833 « *Royenne* » Cad. — Peut-être w. arch. *royin.ne*, reine (cf DL 570) ; dans ce cas, il pourrait s'agir ici d'un NF ou du prénom Reine sous sa forme dialectale. | **cortil du bailli** : 1699 « *cortil du bailli* », à Gendron E5 f°30 ; 1730 « *Le cortil du Bailly* », mairie à Gendron E6/7 oct. | **cortil al chambre** : 1551 « *le cortilx alle chambre* ... j. au terne Jolyt et au Rieu » E/6 avr. | **o corti combe, cortil Combe** 'D' : 1779 « contre la haye du *cortil Combe* » E8/27 mai ; 1833 « *jardin Combre* » Cad. — Probabl. w. nam. †*combe*, m., comble, sommet (en toponymie) ; ou bien NF de même origine. | **corty au Jottes** : 1649 « *corty au Jottes* », à Vêve E43/2 août — W. *djote*, chou, légume (en général).

côtron : v. sous *fossè*. | **cottorvaux** : v. sous *vô*. | **coumahy** : v. goumahy.

al coûr, cinse d'al coûr, ferme de la Cour 'H' : début XVI^e s. « *la cense del Court* » Seign.Celles ; 1806 « terre ... al croix de Lavis j. couch. au chemin de Celles à Lavis et du nord aux terres dép. de la *ferme de la Cour* » B/21 janv. — Nom donné à la vieille « cense » proche de l'église, qui constituait l'ancienne réserve des chanoines du chapitre de Saint-Hadelin.

court, -e : v. sous *rôye*.

cousiere, cougire : v. sous *fond*.

en la couterie : 1693 « *en la couterie* », fief E11/1 juin. — Probabl. anc. fr., moy. fr. *costerie*, office du sacristain dans une église, anc. w. *costrêye* « trésorerie » FEW 2, 1595b.

couteure, f., couture, du lat. *cultura*. Désigne souvent des terrains cultivés depuis une époque reculée, cf. J. Herb., BTD 20, 1946, 235-238, et L. Genicot, RbPhH, 26, 1948, 721 (pour le sens). | **couture, la couteur** : 1571 « Terre *desseur del couteur* », à Celles E9-cop. 1692 ; id. « *la couteur j. par dessus aux aises de Celles et au neuff preit, remontant le long des héritages du sgr jusqu'à la Ronche* » ibid.

couyon : v. sous *pont*.

coyène, fr. couenne, sans doute par allusion à la petitesse et à l'étroitesse du terrain. | **ol coyène, al coyène** 'T' : 1833 « *Cohenne, Coyenne* » Cad.

Coyet, NP : v. sous *aye, bwès*. | **Crasset**, NP : v. sous *prè*.

crèvô : v. sous *fond*.

crèyîre, f., crayère, lieu où l'on extrait la craie FEW 2, 133ob, cf. J. Herb., BTD 32, p. 131. | **su l' crèyîre** (EDTW), **en creyr** 'H' : 1497 « un pré *en creyr* à la limite de Celles et de Boisseilles » E9/12 nov. ; 1560 « vers *creyer* », en direction de Boisseilles E9/12 nov. ; 1734 « en *creyr* la piece j. au champs du Rant » E6/25 nov. ; 1743 « *crehier* » E51/20 fév. ; 1833 « *Creir* » Cad.

crô cu : v. *cu*.

alle croisette : 1560 « ung chemin charial j. *alle croisette* alle maladrye de Ceelles et dela allant dung costez vers creyer et à la cense de Hubermont... et de l'autre costez de *ladite croisette* ... dessendt au gomepon » E9/12 nov. — Dérivé en *-ette* de *croix*, w. *crwès*, utilisé fréquemment en toponymie pour désigner une croisée de chemins, un carrefour.

crwès, f., croix. | 1709 « **la croix** », terre à Gendron E12/6 déc. | **la croix Cyriaque** 'D' : 1703 « Chemin allant du pachys au give jusque à *la croix Ciriaque* » E46/11 déc. ; 1716 « *Croix Ciriac* » Cm1/20 mai ; 1765 « *la croix Siriaque* proche la grande trisogne » E54/3 janv. — Probabl. dû à la présence à cet endroit

d'une croix syriaque, de forme particulière (unicode 2670). | **al crwès da De(h)ogne** : probabl. NF Dehogne. | **al crwès d'lavi, à la Croix de Lavis** 'H' : 1806 « terre ... *al croix de Lavis* j. couch. au chemin de Celles à Lavis et du nord aux terre dép. de la ferme de la Cour » B/21 janv. ; 1833 « *Terre à la Croix* » Cad. ; 1833 « *À la Croix de Lavy* » Cad. | **al crwès Sint-Ôlin, croix Saint-Hadelin** 'H-B1' : 1534 « le chemin *del crois halen* » E31/11 mai (cf. J. Houziaux, *Vikérye*, 45).

cu, m., cul ; endroit reculé (en toponymie). | **o crô cu, crocu**, remotivé en **gros cu** 'F-I' : sans doute à interpréter par w. *crô cu* « gras cul », à moins qu'il ne s'agisse d'une forme altérée, avec remotivation, du composé « crole-cu », attesté à Leuze-Longchamps et à Waret-la-Chaussée. | 1811 « les plantes du **Cul de Sauveniere** » B/13 déc. (v. sous bertau-champs) : v. *sôv'nîre*. | 1704 « le **cul de soumier** » E46/28 janv. : v. *sômîre*.

culot, m., endroit reculé, écart, dérivé en -ot du lat. *culus*. | **culot dès faus, culot des faux** 'G' : 1605 « *au cullo du fau* », près de Gendron sur la route de Vêve E42/15 août ; 1833 « *Culot des faus* » Cad. — W. †*fau*, du lat. *fagus*, hêtre.

cusiere, v. sous *fond*.

o cuwi, en cuy, Cuiwy 'F' : 1608 « *en cuy* » E42/25 avril ; 1730 « *en la saison du Cuiwy... et Cuy* » B7 sept. ; 1833 « *Cuiwy* » Cad. — Top. d'origine obscure, à rapprocher peut-être de Cuy, l.d. à Anloy. | **millieux du quevy** : 1657 « *au millieux du quevy* », à Gendron E10/22 sept. ; 1707 « *le milieu de Quvis* » E12/12 sept. | **su l' plin d' cuwi** 'F' : 1819 « *terre sur le plain de cui* » B pr.77.

Cyriaque : v. sous *crwès*.

Dauvin, NP : v. sous *près*.

desme : v. sous *grange*. | **dièle, derle** : v. sous *fosse*.

dis(c)roux, drissoulx : 1542 « *cortilz a disroux*, j. le chemin de Payenne au chesneau a Swine » E9/7 janv. ; 1546 « le cortil *a disscroux* j. au chemin de payeesme au chesnea de Suyne » E9/16 oct. ; 1586 « ung chemin condist de *drissoulx* empres Suyne » E35/16 oct. ; 1716 « le chemin de *drisoul* » Cm1/20 mai ; 1813 « terre dite *drusou* j. lev. à une Ruelle qui conduit de Celles

à Soinne » B/14 mai. — Top. d'origine obscure ; s'agirait-il d'une variante par déformation de *grîjoûle*, « Grisjoul » ?

djalîre, dialiere, jallire 'H' : 1550 « boys en la dyalier » E19/13 févr. ; 1559 « le dialier », terre et pré E9/30 oct. ; 1560 « ung fossé nommé le dyallyre j. à le mallenvaulx » E23/18 mars ; 1583 « terre le dialliere », à Soinne E24/28 fév. ; 1699 « la dialiere, ... la petite dialiere j. du lev. au fossé de la dite dialiere, près du verlion à Noisy » E11/7 fév. ; 1740 « une terre dans la jaliere j. du lev. au prez Massart ... du sept. au pachys massart qu'à bouet pré » E6/25 juin ; 1766 « terre de la jallire j. du lev. au fossés de la jallire, du midi au Bois maillar et aux terres de Soynne et de sept. aux terres de la cense de Celles » E53/20 nov. — Sans doute *dialîre*, *djalîre*, terme archaïque désignant une « derlière », une fosse *al dièle*, à terre plastique.

Djan Marcô : v. *tchamp Marcô*.

djârdin, m., jardin. | **jardin aux feves** : 1819 « jardin dit au feves j. midi au chemin de Gosin » B pr.77. — La fève était très fréquente dans les cultures et l'alimentation autrefois. | **jardin du/au Lieutenant** 'B1' : 1770 « le jardin du lieutenant » à Hubaille ; 1783 « Le cortil au Lieutenant » E8/12 nov. | **jardin Combouchez** : 1715 « jardin combouchez » E47/2 avril. — Probabl. NP ?

à **djindron, Gendron** (EDTW) 'F' : 1322 « Gendron » Ed. Ponclet, *Fiefs Ad. de la Marck*, p. 42 ; 1345 « Henrico de Gendron », 1350 « Henri de Jendron » id. ; 1492 « gendron » E9/16 mai ; 1539 « Johan de gozyn demorant à gendron » E2 f°13 ; 1586 « non eslongée du village de gendron » E35/14 avril ; 1590 « au tournant de Salmier haulteur de Gendrons » E36/22 sept. ; 1602-3 « Everard de Gendron » Terriers Namur ; 1717 « tendant vers Gendron » Cm1/19 avr. — Nom d'un village de Celles, dépendant déjà de sa seigneurie, situé sur un versant exposé au sud et dominant la vallée de la Lesse. Pour expliquer ce toponyme, dont les formes anciennes ne sont pas significatives, Carnoy (p. 240) propose la forme familière du NP germ. *Gandar, Ganthar* (Först. I, col. 595), comme pour *Jandrain* en Brabant wallon ; toutefois, dans le cas de Gendron, le vocalisme de la forme wallonne *djin-* semble s'opposer à cette explication.

ô djîve (EDTW) , **su l' djîve, campagne ô djîve** 'C2' : 1538 « Givrez » (JH) ; 1703 « Chemin allant du pachys *au gîve* jusque à la croix Cyriaque » E46/11 déc. ; 1768 « le chemin (passant par) le chabotetfaux allans *après le gîve* » Cm1/9 juin ; 1812 « les *aires daugîves* j. du midi et du levant au chemin dit poilevache » B pr. 54. — Top. très fréquent, soit au singulier (Ciney, Achêne, Ben-Ahin, Dolembreux, etc.), soit au pluriel (Marchin, Éprave, Rochefort, etc.), qui paraît s'appliquer généralement à des terrains humides et qui est d'étymologie difficile. Plusieurs explications non satisfaisantes ont été données (notamment anc. fr. *givre* « harle, esp. d'oiseau »). Les formes les plus anciennes sont effectivement en « givr- », notamment 1235 « Givres » à Ben-Ahin, 1379 « Givres » à Flamierge. Il doit s'agir d'un appellatif, mais de sens assez général pour se répéter fréquemment en toponymie. L. Remacle (*Top. Lierneux*, p. 43-44) a fait le point en annonçant une étude d'ensemble jamais publiée : soit correspondant septentrional du mot méridional *gave* « rivière, torrent », de lat. *gava* « cours d'eau » FEW 4, 83a (hypothèse avancée par A. Doppagne, RIO 4, 1952, p. 28), soit à rapprocher des nombreux mots en *gab-* cités FEW 21, 28-29 (avec sémantismes proches).

Djôr : v. *têre*.

o djoti, djotî, Jotty 'F' : 1574 « alencontre *de joti* ung jardin », à Gendron 14 mai ; 1708 « *en jotty* » E12/6 déc. ; 1730 « *derriere jotty* », terre E6/7 oct. ; 1746 « un verger et jardin *nomé vulgairment jotty* » E7/1 oct. ; 1833 *Joty* Cad. — W. arch. *djotî*, jardin de choux, de légumes (en général).

djôv'lan, Jauvelan, nom d'une grosse ferme sur le territoire de Sorinnes-Dinant : v. *bwès d' djôv'lan* et *fond d' djôv'lan*. Pour l'explication de ce toponyme, ca 1280 « Javelinges », ca 1380 « Jav(e)lain », cf. J. Herbillon, *NTN*, p. 85 (notice n° 88) : soit rom. *gabel-lānum*, dérivé de gaulois **gabella* « andain » (J. Devleeschouwer), soit dér. en *-ānius* de l'anthroponyme germ. *Gabilo* (Förstemann, I, col. 561).

djurnau, m., journal, mesure agraire équivalant à un quart de bonnier. | **en quarnu journeau** : 1758 « *en quarnu* [w. *cwarnu*] *journeau* », terre à Gendron E7 f° 116 ; 1815 « terre dite

le cornu journal » à Gendron B/30 déc. — Devait désigner une terre de forme cornue.

è djustagne, Justagne 'G' : 1657 « le clavia de *Justainne* (E10/22 sept. ; 1707 « devant *justang* » E12/12 sept. ; 1710 « a la voie de *justagne* » E47/12 mai ; 1730 « au chemin de *justagne*, en la saison de Cuwy » E6/7 oct. ; 1811 « les Bois contigus dits *justagne* et *viechamp* situés dessous le village de vesves rive gauche du ruisseau à partir du dessous dudit village et vis à vis l'huilerie de vesves jusqu'aux chemin et ravin qui descend de Gendron au pont des forges » B/13 déc. ; 1819 « Bois... à la plaine de *justaigne* » B/pr.77 ; 1833 « *Justagne* » Cad. | **drî djustagne** 'G' : 1819 « derrière *justagne* » B/pr.77 ; 1833 « Derrière *Justagne* » Cad. | **divant djustagne** 'G' : 1833 « Devant *Justagne* » Cad. | **p'tit(e) djustagne** 'G' : 1819 « petite *justagne* » B/pr.77 ; 1833 « Petite *Justagne* » Cad. — Peut-être dérivé de lat. **juxtare*, dans le sens premier de *jouxter* ou dans celui de *jouter*, lutter (JH) ; le FEW 5, 97-99 ne mentionne toutefois pas un tel dérivé féminin.

Dodichamps : v. *tchamp*. | **Dodo**, NP : v. sous *fond*.

sur le doria : 1715 « sur le *doria* », à Trussogne Cm1/13 mai ; 1740 « terre (j.S.) au chemin dit le tige, (j.O.) au petit prez, (j.N.) au chemin de *doria* » E6/25 juin. — Sans doute dérivé en *-ellu* > *-ia* de w. nam. *deur*, dur, s'agissant de terres dures, comp. le top. « le Duriau » à Frameries et w. liéq. *dorèt*, m., bande de terrain sec dans un espace fangeux, cf. L. Remacle, *Doc. lex. de Stoumont*, p. 80 (JH). On ne peut ignorer non plus la racine *dor-/dur-* que l'on retrouve dans la racine de Dorinne, comp. fief de Dureau, w. *duria* à Durnal (J. Germain, *Top. de Spontin*, p. 167).

doux, douce, adj. : v. sous *têre*. | **Douxchamps**, NF : v. sous ferme.

drève, f. drève, allée de château bordée d'arbres. | **al drève Madame, Drève Madame** 'D' : en contexte toponymique, *madame* peut désigner soit une dame abbesse, soit l'épouse du seigneur. | **ol drève di Lumesimont** : v. *lumesimont* sous *mont*. | **al drève d'ôs tombes** : v. *tombe(s)*.

drî béye, dribéye, è drubéye : v. *béye*. | **drissoulx** : v. dis(c)roux, drissoulx.

èclôs, enclos, m., terre enclose. | **P'enclos** 'T' : 1717 « *L'enclos* » à Lavis E12/8 nov. ; 1719 « *lenclos* j. N au Grand jardin à Lavis » E16/10 nov. ; 1833 « *L'Enclos* » Cad. | **enclos Giot** ou **Guiot** : 1768 « *L'Enclos Giot* » à Celles E7 f°74. — NP Giot ou Guiot. | **P'enclos du Gotte** : 1780 « *L'enclos du Gotte* », sur le clavia à Hubaille. — Le NF le Gotte est attesté à Hubaille au XVI^e s. | **P'enclos Maroye** 'A-B' : 1772 « *l'Enclos maroye* j. couch. au communes de Celles et du sept. au chemin de Celles à Hubaille » E8/23 déc. ; 1833 « *Maroie* » Cad. — NF ou prénom w. *Marôye*, Marie. | **P'enclos du bœuf** 'A' : 1770 « la grande terre j. au fontenaux et clavia ... jusqu'à *l'enclos du bœuf* » E15/5 mars.

èglîje, f., église. | **è l'èglîje Sint-Ôlin** 'H' : collégiale romane Saint-Hadelin au centre du village, église de pèlerinage dédiée au saint local construite à partir du milieu du XI^e s.

lès-èkinales, les quinalles : v. *kinale*.

ènissô : v. sous *sô, sôrt*.

ère, f., aire à cultiver, surface qu'on laboure en faisant le tour avec la charrue (les grands champs se labourant en plusieurs fois), cf. Gavary-Baty, p. 70. Très fréquent dans la toponymie de Celles. | **ôs-ères** (EDTW), **têre aus-ères** 'C2' : 1740 « *dans les aire* (j.O) à une terre de Conjoux à la piedsente de Celles a Conjoux et terre dessus les aires (j.O.) au petit bois, (j.E.) aux terres de Conjoux » E6/25 juin. | 1813 « **aux aires** » 'T' à Lavis B/20 juil. ; 1819 « *aux aires...* j. couch. au chemin de Lavys à Celles » B pr.33 ; 1833 « *aux aires* » Cad. | **lès-ères** 'E' : 1817 « terres dite *aux Aires* », à Gendron B.pr.59. | **lès-ères** 'G', section de Vêve ; sans doute avec réinterprétation : 1833 « *trieux d'osier* » Cad., mais v. aussi *osère*. | **Longue Aire** 'F' : 1657 « *la longue aire*, en longchamps », à Gendron E10/réal. 1661 ; 1708 « *longue aire* », terre à Gendron E12/6 déc.

èrè, d'avant èr(r)è, Herhet 'F' : 1780 « *devant erhet* » E54/5 mars ; 1815 « terre *devant Erhet* ... j. midi aux trieux de habitants d'Erhet » B/30 déc. ; 1833 « *Devant Erhet* » Cad. — Herhet, dépendance de Houyet, que Carnoy (BTD 34, p. 36) analyse comme un composé germ. **he(e)r-het* « sol de bruyère sec ».

èritadje, m. héritage, bien obtenu par héritage. | 1543 « cor-til appeleit l'héritage le trichotresse » E9/19 fév. — SN w. *tricotèresse*, dérivé fém. en *-eresse* (BTD 71, p. 223-4).

èrmontchamp, èrmantchamp : v. sous *tchamp*.

à l'èrmitadje, Hermitage 'H' : 1616 « migravit ex vita fra-ter Lambertus heremita sepultus in capella Sancti Hadelini super » RP f°255 ; 1681 « lhermitage de monsieur St Halend au lieu de Celles » E11/24 déc. ; 1818 « l'hermitage », bois communal de 1 ha 24 B/pr.74 ; 1833 « Hermitage » Cad. - À Celles, il s'agit de l'ancien ermitage Saint-Hadelin mentionné à date ancienne, puis reconstruit en style néo-roman par la famille de Liedekerke-Beaufort vers 1865.

èscole, sicole, f., école. | **al grande sicole, Grande école 'H'** : école primaire et maison communale au centre du village, devenue Hôtel du centre, puis hôtel le Val Joli.

èsse, m., hêtre ; dans la région, souvent en concurrence avec *fau* (v. ce mot), du lat. *fagus*. | 1789 « sous le Hêtre » 'F', sartage à Gendron E16/7 mai. | 1812 « desseu le hêtre » B/21 mai ; 1819 « friche dessus l'hette » B/pr 77 ; 1833 « au dessus du hêtre » Cad. | **o gros èsse 'F'** : au gros hêtre.

èstron : v. *yèstron*. | **étang** : v. *vèvî*.

lès-éwîy(e)s, ôs-éwîy(e)s 'C2' : 1542 « sur les euwy », à Petite Trussogne E1/11 déc. ; 1542 « les euwy » E9/16 déc. ; 1707 « aux aywys » E5 f°77 ; 1708 « aux aywits » E5 f°95. — W. *éwîy'*, littér. évier, dérivé plutôt masculin (tendant à se féminiser, d'où la présence d'un yod final) de *êve*, eau ; en toponymie, ce terme très fréquent désigne couramment des terrains humides, marécageux. | **ôs-éwis', aux aiwis 'F'**, à Gendron : 1746 « en Saiwis », à Gendron ; 1815 « terres aux aiwis » B/22 août ; 1833 « les airvais » Cad. — Autre dérivé avec le suffixe *-iciu*.

fabrique (d'église) : v. sous *prè*.

fache : v. sous *têre*.

fagne : v. *tchaforfagne*.

fagnoûle (EDTW), **o fagnoûle 'F'** : 1574 « les preits dist au faignoulx » Cm1/4 mai ; 1811 « le bois dit les fagnolles et celui j. le tienne de la cuves, commune de Furfooz » B/13 déc. 1833 idem, Cad. | 1778 « le fond dessous le bois au fagnoul »

(juridiction de Celles et Furfooz) E8/2 mars. | 1786 « **le prez aux fagnouilles** ... à gauche du Ruisseau de Celles en descandans, juridiction de Gendron » E54/3 août. | 1715 « les sars du **tailly des fagnouilles** », à Gendron E5 f°152 ; 1763 « *la taille des fagnouilles* » E54/23 oct. — Diminutif (masc. ou fém. ?) en -oûl(e) de *fagne*, très fréquent en toponymie wallonne.

falîje, f., littér. falaise, front de carrière, carrière en général ; de l'anc. ht all. *falisa*. | 1833 « **Falise** » 'C-D', « Pindir et *Falize* » Cad.

fau, m., hêtre : v. sous *culot* ; v. aussi en Chabotfaux.

fauevoye, favevoye : v. sous *vôye*.

à **fayi, Fays** : 1740 « *le fond du Fays* », terre à Lavis E13/17 juin. | à **bênifayi, Bellifay** 'F' : 1589 « la fontaine à *bellifay* » E36/24 avril ; 1715 « les sars ... de *Bellyfays* » à Gendron E5 f°152. — La forme dialectale a connu une évolution de la consonne liquide *l* > *n*, ce qui est fréquent. Dans *Bellifay*, on retrouve sans doute le même déterminant anthroponymique que dans « bellytienne » et dans « bielypreit », à savoir soit lat. *Belinus* (contenu dans Bellignies, départ. Nord, d'après A. Dauzat), soit germ. *Bella* (d'après A. Carnoy) (note J. Herbillon). | **Bernardfays** 'C2-D' : 1539 « *bernardfay* extante en Id aubruyre » E2/20 mai. Près de Trussogne. — *Fayi*, collectif en -*etum* du lat. *fagus*, qui a donné le w. *faw/fau*, hêtre.

ferme, f., exploitation agricole, « cense ». | 1804 « Bois de **la ferme Douxchamps** » à Celles B an XII, 7floréal. — Du nom d'une famille originaire de Dinant dont certains membres exercèrent les fonctions de bailli et greffier de Celles au XVIII^e siècle.

Felain : v. *fond*. | **fève** : v. sous *djârdin*.

fî, fief, m., t. anc., terre ou domaine noble qu'un vassal tient d'un seigneur, du frcq. **fehu* FEW 15/2, 117a. | 1681 « **le fief du grand Pierre** » à Hubaille E4/10 oct. ; 1766 « *le fief du Grand pire* du costé de Mahenne » E54/8 août. — Fief ayant appartenu à un certain Grand Pierre.

al fochalle : 1538 « Franchoiese espeuze Hubert delle *fochalle* » E31/5 nov. ; 1551 « lezclo (= *l'èclô*, l'enclos) *delle foxhalle* » à Lavis (?) E19/6 avril ; 1557 « la maison... que l'on dist *delle foychalle* seante a veeve desoubz Ceelles » E20/8 fév. ; 1574

« *sur la fossalle* dudit noisi » E34/4 mai ; 1584 « les maisons et appendice de *la foixhalle* a Weeve soubz Ceels », juridiction de Gendron E25/23 avril ; 1740 « au petit bois de *la fochalle* (j.O) au prez massart du sept... au hayes massart », à Petite Trusogne E6/25 juin ; 1745 « bois dans *la fochalle* j. sept. à terres de Conjoux » E7/15 nov. ; 1754 « trieux audessus de *la fochalle de Hubermont* » E7 f°76. — Diminutif en *-ale* de *fosse*, très fréquent en toponymie, désignant une petite dépression. A noter la graphie liégeoise en *xh* de 1551 et 1584.

fond, m., fond, dépression naturelle. | **o bia fond** 'A' : 1833 « *Beaufond* » Cad. | **o fond Botî** 'A' : 1703 « *fond botty* » près Mahenne E46/11 déc. ; 1761 « *Le fond Botty* » E53/29 juillet ; 1822 « la moitié du plantis de Mahenne j. au *fond Boty* » ; 1833 « *Fond Bottry* » Cad. — Probabl. NP Bothy (= bottier ou w. *botî*, porteur de hottes), ou NP Bothier connu à Dinant au XV^e s., cf. « Bothier de Mont ». | 1754 « **le fond dodo**, terre sous Bois-selles limitrophe de Celles j. une autre pièce de terre ... dite le Gotteau » E7 f°74. — Probabl. SN à redoublement syllabique. | **en fons Maghin** : 1552 « *en fons Maghin* » près de Lavis E19/1 juin. — NP dér. en *-in* du thème *-Mag*, thème hypocoristique de Marguerite. | **le fond Maître Hubert**, devenu **fond méte Libêrt** 'T' : 1809 « terre à Lavis *l-d le fond maitre Hubert* » B/8 juil. ; 1833 « *fond maître Hubert* » Cad. | **o fond d' l'aquèduc** 'G' : 1833 « *fond de l'aqueduc* » Cad G. — Cet aqueduc est le pont à voûte en pierre qui permet l'écoulement des eaux descendant de Hubermont sous l'ancienne chaussée Liège-Dinant. | **le fond aux Basses** : 1748 « *le fond aux Basses* », près de Mayenne E53/19 nov. — W. *basse*, petit étang. | **o fond dès bayis, fond du bailly** 'C1' : 1798 « après le champ maikau ou nous avons trouvé *audessus du fond du bailly* un chemin venans de Custine a Celles absolument impraticable » Cm1/9 juin ; 1772 « terre *le fond du bailly* près du bois des prestres j. couchant au chemin qui vat de Celles à Custine » E8/23 déc ; 1779 « borne au dessus du fossé du bois Mangon et sépare le trieux au dessus du bois des prêtres j. *au fond du Bailly* puis borne faisant du prés de moinvaux ... du pachis de moinvaux ... et de la terre nommée *le fond du Bailly* » E8/27 mai.

— V. sous bailli. | **fonds do broû, les fonds du Broû** 'F' : le long de la Lesse, à Gendron-Gare ; w. *broû(s)*, boue. | **o fond dès minîres** 'D' : w. *minîre*, minière. | 1833 « **fond de la fontaine** » 'C2' Cad. | 1833 « **Fond des forges** » 'F' Cad. : v. *fwadjes*. | **fond az onneaux** : 1571 « T. *fond az onneaux* » Celles Eg. — « Onneaux = auln-eaux » w. *ôrnîa(s)* ; comp. le nom du village voisin Hulsonniaux, w. *ulzongna*, littér. Huy-les-onneaux. | **o fond à l'ôbe, fond d' l'ôbe** 'B1' : w. *ôbe*, arbre (caractéristique). | **o fond do tayis** 'T' : [XVIII^e s.] « terre en l.d. *fond du tahisse* », à Lavis ; 1819 « mauvais terrein ... au fond du tahisse » à Lavis B pr.36 ; 1833 « *Fond du tahis/Tahir* » Cad. ; v. *tayis*'. | **dîns les fonds d' Cêle** 'B1' : 1779 « *Les fonds de Celles* » E8/27 mai ; 1811 « le Bois de Corroy j. du lev. à la partie supér. du fonds de Celles » B/13 déc. | **fonds d' Con.n'jou** 'C2'. | **o fond crèvô, fond d' crèvô** 'C2' : 1538 « terre en *fond crevaul* » E2/13 juin ; 1558 « terre ens *fond de crevaux* j. pardesseur alle vesve le grossier de Ceele » E21/2 avril ; 1740 « une terre dans le *fond crevaul* j. vers sept. vers les broussailles du grisbonnier » E6/25 juin. — Assez fréquent dans la toponymie namuroise, surtout sous la forme *crèvia*, ainsi à Falmagne, Franchimont, Hour-Havenne, etc. ; ici le suffixe est manifestement *-al*, w. *-ô*. Pour J. Herbillon (*NTN*, p. 24), il s'agit de dérivés du verbe *crèvè* « crever », avec le sens toponymique de « petite crevasse ». | **fond de c(o)usiere** : 1522 « au *fond de cusiere* tenant alle haulte bruyire », à Celles Cm2/cop. 1539 ; 1559 « le *fond de cousiere* », à Celles E2/11 déc. ; 1819 « une terre nommée *fond de Cougire* » B pr.58. — La forme w. devait être *coujîre*, mais ce terme est d'origine obscure. Sous l'étymon gaulois *col-enno*, le FEW 2, 886a ne mentionne que *coussièrè*, houssièrè, dans le Bas-Gâtinais (sud de l'Île de France). | **o fond d' djôv'lan** 'A' : 1833 « *Fond de Jauvelant* » Cad. — Voir *djôv'lan*, Jauvelan (Sorinnes). | **le fond du Fays** : v. *fayi*. | 1833 « **Fond de Felain** » 'F' Cad. ; mention cadastrale non confirmée. | **o fond d' fossin** 'E' : 1833 « *Fond de Fossin* » Cad. ; v. *fossin*. | **fond d' mayène** 'A' : 1833 « fonds de Mahenne » Cad. ; v. *mayène*. | **fond de mainvaux** : v. *mwînvô* sous *vô*. | **fond (d') mwés-monts** 'D' : v. *mwés-monts* sous *mont*. | **o fond d' Nwèzi** 'H-I' : v. *nwèzi*, Noisy. |

o fond Sint-Ôlin 'B1' : correspond au ruisseau de la *fontin.ne* *Sint-Ôlin*. | **o fond d' tinvô, le fond de tinvaux** 'F' : v. *tinvô* sous *vô*. | **o fond d' trin.n'vô** : v. *trin.n'vô*, sous *vô*. | **o fond d'ubièmont** : v. *ubièmont*, *Hubermont*.

fontenal : v. *fontin.ne* (ci-dessous).

fontin.ne, f., fontaine. | **môfontin.ne, limonfontaine** 'A' : 1539 « entre *limonfontaine* et *wibaihe j.* a la voye de *wibailhe* a boichelle » E2/f^o14 ; 1541 « *limonfontaine* » E31/15 mars ; 1571 « preit en *limonfontaine* » E9/cap. 1692 ; 1661 « *limonfontaine j.* occ. au chemin de Foy à Celles » E10/19 août ; 1696 « *limonfontaine* » E44/5 juin ; 1718 « les prairies de *Montfontaine* » E48/18 oct. ; 1741 « *limon fontaine j.* au chemin de Hubaille à Boisseilles » E13/17 avril ; 1770 « prairie nommée *limont fontaine* laquelle ... est située en haut de la prairie de mahenne » E8/8 mars ; 1819 « terre dite à *Maufontaine* » Br.58 ; 1833 « *Male fontaine* » Cad. — Le toponyme originel est clairement « *limonfontaine* » qui a subi diverses altérations ; peut-être composé avec fr. *limon*, m., « terre molle charriée par les eaux », mais aussi « plantes nageantes, herbes aquatiques », s'agissant d'une fontaine envahie de végétation aquatique. Réinterprétation ultérieure en *môfontin.ne* par aphérèse de la première syllabe, dénasalisation et remotivation sur *mô-*, mauvaise. | **sinte-fontin.ne** ou **ôs sintès-fontin.nes** 'C2', devenu (?) Saine Fontaine : plutôt situées sur le territoire voisin de Conjoux (Conneux). | **al fontin.ne d'al valéye** 'H' : ancien lavoir public. | **al fontin.ne dès priyèsses** 'B1' : w. *priyèsse*, prêtre, chanoine. | **al fontin.ne di bènifayi** : v. *bènifayi*, sous *fayi*. | **al fontin.ne di bouyon** : v. *bouyon*. | 1833 « **Fontaine de Gindron** » 'F' Cad. | **al fontin.ne di malavizéye** 'I' : v. *malavizéye*. | **al fontin.ne Sint-Ôlin, Fontaine Saint-Hadelin** 'B1' : nom donné au petit ruisseau traversant Celles. | 1551 « alle piesainte de la **fontaine St Martin** » E19/7 sept. — V. aussi sous *fond*, *prè* et *tiène*. | **ôs fontinètes** 'I' : fr. *fontainette*, attesté depuis le XVI^e s. FEW 3, 697a, mais peu fréquent en toponymie wallonne. | **sur le fontenal** 'A' : 1564 « *sur le fontenal* » E32/31 janv. ; 1661 « *fontenaux* », à Celles E10/17 déc. ; 1696 « *en fontenaux* » à Hubaille E44/5 juin ; 1719 *idem* E12/20 fév. ; 1770 « la Grande terre j. au

fontenaux et *clavia*... jusqu'à l'Enclos du Bœuf » E15/5 mars ; 1833 « *Fondenaux* » Cad. — Diminutif avec le suffixe *-al/-au*, lat. *-ale* ; très fréquent en toponymie wallonne.

fôréye, fôuréye : v. sous *pachi*.

forges : v. *fwadjes*.

forîre, littér. *forière*, w. liég. *forîre*, du lat. *foris*, dehors. En toponymie, ce terme désigne la lisière du champ où l'attelage et la charrue tournent et que le soc ne retourne pas (Gavray-Baty, p.71 ; Gaspar, p.39). | **al forîre** 'B1'.

forni, fournil : v. sous *tiène*.

fôrsomin, fô(s)omin (?) 'E' : [mentions cadastrales douzeuses] 1833 « *Sarsimon* », « *Fernimont* ». Cad. — L.d. proche de Gendron ; topon. de forme peu assurée, d'origine obscure.

fosse, f., fosse, excavation généralement due à l'action de l'homme. | **al fosse** 'H ?'. | **lès fosses, dins lès fosses** 'D' : équivaut au *grand pachi*. | **èsconte dès fosses** 'D'. | **fosse al déle** (EDTW) ou **al dièle** ; w. *dièle, djèle*, terre plastique. | **fosse do leûp** 'G' : w. *leûp*, loup. | V. aussi le dimin. *fochale*.

fossè, m., fossé, dépression de terrain généralement naturelle. | **en Radufosset** : 1551 « terre *en radufosset* » E19/23 fév. ; 1557 « terre séante sur le huwe *en radufosset* » E20/22 mars ; 1583 « *radufosse* », à Soinne E34/28 mars. — NP Radu, de l'anthrop. germ. Rad-wulf (Först. I, 1219) ; comp. 1529 « *en Radurweit* » à Fronville (Gavray-Baty, p. 100). | **fosset de Gozin** : 1808 « *fosset de Gozin* » à Gendron. — NP de Gozin. | **ô (fossè) côtron, fossé Quartron** 'D' : 1685 « le *fossèz Quartron* », à Grande Trussogne E11/12 janv. ; 1700 « les biens... nommé le *fosse quartron* au lieu de tressoigne belle » E5 f°34 ; 1716 « le centier qui traverse par le *fosse cartron* » Cm1 ; 1743 « maison, jardins, etc. scitué a Tresogne Belle nommé le *fosse Cartron* » E6/12 déc. ; 1804 « à la grande trussogne (maison)... j. lev. à une fontaine ou werixhas, du midi à un sentier qui conduit à Payeme, du couch. au *Bois nommé du Cautron* » B Au XII, 8 vent. — W. *côtron* « quarteron », mesure pour les œufs, cf. M.-O. Houziaux, p. 110. Ici, peut-être NP. | **o fossè Rôse** 'G' : 1738 « la *fosse Rose* » E51/13 oct ; 1781 « *fosse Rose*, ... *Raus* à la

limite de Celle et Furbor (Furfooz ?) » E8/10 nov. — Probabl. NP *Rose*. || **fosseit du bu** : v. *bu*. | **o fossè dol tchôssîye** 'G' : v. *tchôssîye*.

o fossin (EDTW) 'E' : 1558 « le preit de *fossent* alle fontaine à Soinne » E21/2 avril ; 1663 « *fossen* » E10/31 juil. ; 1723 « le chemin app. *fossen* allant du tige de Soinne a Payenne » Cm1/24 juin ; 1740 « *fossin*, terre et try à Lavis » E13/17 juin ; 1748 « *dans le fossain* près du bois de Paireux » E14/2 avril ; 1804 « le preit de *fossin* à Lavis » B An XII, 18 mess. — Probabl. dérivé en *-in* de lat. *fossa*, fosse, qui ne paraît attesté dans le lexique gallo-roman que par le gascon (Cauterets, H^{tes} Pyrénées) *houssén* « terrain à dépressions » FEW 3, 739a (note J. Herbillon). – V. aussi *fond*.

four banal : 1716 « le chemin qui vat *au four banal* à Gendron » Cm1/20 mai. — Ce toponyme atteste que sous l'ancien Régime, les habitants de Gendron étaient astreints à cuire leur pain au four banal. Toutefois, la mention semble tardive et on peut penser que la toponymie rappelle plutôt le souvenir de l'emplacement de ce four.

fourneau, m., syn. de forge, d'usine : v. sous *près, tiène*. | **prez au fournaux** : 1729 « *prez au fournaux* ... contre ridant terne près de Payenne » E6/21 mars ; 1758 « *le prez aux fournaux* avec trois morceaux de vieu Pays scituez dans Ridantienne » E7 f°98. — Ce l.d rappelle les installations métallurgiques établies sur l'Ywonne au XVI^e siècle ; v. aussi forges, Chuffelet. | **le terne aux fournaux** : 1776 « *le terne aux fournaux* » E54/23 août. – W. *tiène*.

fournil : v. sous *tiène*.

Fôye, Foy(-Notre-Dame), village voisin de Celles : v. sous *près, tiène*.

fraisneux : v. *frènè*.

su frènè, en fraisneux : 1538 « *en fraisneux* » E31/13 oct. ; 1551 « le gros bois gisant *en freneux* » E32/13 juin ; 1558 « *ens fons de freneux* ... allant de poinet a Rilanterne » ; 1584 « au des-soubz dung lieux dist *freneux* » E35. — Equivaut à la *grande tête*. Collectif en *-etum* du lat. *fraxinus*, frêne.

froment : v. sous *têre*.

†**frône**, f., frêne, forme archaïque remplacée aujourd'hui par *frin.ne* (cf. R. Toussaint, *Dénom.* I, 107). | **al frône** 'T' : 1833 « *Fraune* » Cad. | 1833 « **Petite Fraune** » 'F' Cad.

fwadje, f., forge. | **ôs fwadjes, les Forges** 'F-G' : 1538 « *les forges*, marteau et wyzinne situes sur le rieu de veve dessoubz le chasteau de Ceeles » E2/27 juin ; 1551 « le course de leauwe *de la forge* et marteau du ryeu d'ywene » E19/23 fév. ; 1552 « *forges dywene* » E32/7 mars ; 1703 « la terre aux pierre j. au preit au Wayen et *aux forges* » E11/23 nov. ; 1707 « *la prairie aux forges* j. à la Lesse » E12/12 sept. ; 1747 « le quevee prairie située aux *forges* » E6/18 nov. — Ces l.d attestent l'existence d'installations métallurgiques à Celles au XVI^e siècle, sur la Lesse et sur l'Ywoigne. | **pont des forges** 'F' : 1811 « chemin et ravin qui descend de Gendron *au pont des forges* en aval de Vêve » B/13 déc. | **li ri dès fwadjes** 'G' : autre nom du ri de la Fontaine Saint- Hadelin, en aval de Vêve.

al gâre (ou *estâcion*) **di Djindron** 'F'. Gare de Gendron-Celles, sur la ligne Dinant-Bertrix.

Gendron : v. *djindron*.

genêt, genêtre, m. : v. sous *taye*.

geroncortilz : v. sous *corti*.

Giot, NP : v. sous *èclôs*, enclos.

gofe, f., littér. « gouffre », cavité profonde dans l'eau d'une rivière. | **goffes destrau** : 1593 « Maison à Soinne j. du lev. au chemin *des goffes destrau* » E26/8 mars ; 1594 « *le chemin des goffes destrau* à Soinne » E37/18 avril. — Le déterminant doit être w. *trô*, trou (au pluriel). | **goflète** : v. sous *prè*.

a goheau, le gohiax : 1497 « le vivit *le gohiax* », à Soinne E31/4 sept. ; 1565 « la voye qui vat *a goheau* à Soinne » E33/26 mars ; 1598 (cop. XVIII^e s.) « maison à Soinne assé proche du *Ghohau* ». — À rapprocher du top. Goho, *go(h)ô* à Evrehailles (Yvoir) ; ici la forme de 1497 postule par contre un suffixe *-ellu*. Le premier terme pourrait être un NP du thème anthroponymique *Godo* ou *Gud* (Först. I, col. 659), cf. J. Germain, *Top. d'Évrehailles*, p. 160, mais le suffixe *-eau* suppose davantage un nom commun, peut-être du thème de

« gohereau », w. *goria* (cf. L. Remacle, *Les noms du porte-seaux en B.R.*, 1968, p. 100-112).

o gol'ton, au golthon 'F' : 1532 « *au golthon* », à Gendron E9/cop.1559 ; 1706 « *dessus le Golton* » C1 ; 1730 « une terre app. *Golthon*, à Gendron (j.O.) au chemin Royal, en la saison du Cuwy » E6/7 oct. ; 1789 « *au gotton* » à Gendron E16/7 mai ; 1833 « *Goton* » Cad. — Sans doute littér. « gouleton », dérivé de w. topon. *golète*, entrée en entonnoir, du latin *gula*.

gomèpont : v. sous *pont*.

au gotta : 1571 « *au gotta* j. a la comté de Namur » E9/cop. 1692 ; 1709 « *au Gotaux* », sur Boisseilles E12/7 mars ; 1723 « l.d. nommé *le Gotaux* sur le chemin de Celles à Foy Notre-Dame » ; 1754 « le fond dodo ... j. sept ... *le Gotteau* sur Boisseilles » E7 f°741. — Endroit où l'eau goutte, d'où filet d'eau. Dérivé de *gote*, goutte, suff. *-al*.

Gotte, NP : v. sous *enclos*.

goubonvaulx : v. sous *vô*.

goumahy 'I' : 1753 « le chemin de *goumahy*, terre de Lavis » Cm1/8 janv. ; 1807 « sarts des trieux nommés *gauimahy* et al hussire » B/28 avril ; 1819 « *au Gaudi Mahy* », sart à Lavis B pr.36 ; 1833 « *Gaumai* » Cad. — Toponyme obscur, peut-être composé avec le NP Mahy. On ne peut exclure de voir dans ce toponyme une graphie maladroite pour le terme w. archaïque *goumaye*, *coumaye*, avec le sens « mâchefer » (Grdg. I, p. 131), qui coïnciderait bien avec l'exploitation de forges.

Goyèt, NP : v. sous *bwès*.

Gozin, hameau de Beauraing, mais également NP à Celles : v. sous *bwès*, chemin, *fossè*, verger.

grand, grande, adj. : v. sous *pachi*, *prè*, *tchamp*, *têre*.

grand-mère, NP : v. sous *corti*, *pachi*, *prè*. | **grand Pierre**, NP : v. sous *fief*.

grange alla desme : 1596 « *la grange alla desme* », à Gendron E38/16 nov. — Fr. *dîme*. Il s'agissait de la grange où était entreposé le produit de la dîme.

greffe, f., probabl. arbre greffé. | **greffe Tirrion** 'D' : 1561 « *greffe tirrion* près de la voye de larbisseau », à Soinne. — NF Thirion.

su l' grîjoûle 'H' : XIII^e « la chapelle st Halin dite *grizoule* » RP f°74 ; 1553 « *grisoule* » E19/19 avril ; 1571 « *sur le grisouille* » chemin E9/9 sept. ; 1768 « *la terre algrijouille...* (j.) nord à la Chaussée » B/19 août ; 1833 « *grisjoul* » Cad. — La forme de 1551 représente un diminutif d'*église*, w. *èglîje* ; c'est à cet endroit du reste que la tradition situe l'hermitage de Saint-Hadelin. De **èglîjoûle* on est passé à *grîjoûle*, par échange des consonnes liquides *l* et *n* ; comp. *al grîjoûle* à Conneux (D 55), de même origine. — V. aussi sous *tiène*.

gris, adj. : v. sous *bonî*, bonnier.

gros, grosse, adj. : v. *bwès*, *èsse*, *tiène*, *wé*.

gryphaie : 1811 « Bois dit *Gryphaie* sur Gendron tenant du midi à la rivière de Lesse et aux prairies de Gendron, du lev. à l'embouchure du ruisseau d'Yvoine » B/13 déc. — À analyser sans doute par le composé phrastique *grippe-haie*, littér. « grimpe-haie », désignant un petit bois en forte pente. À rapprocher des termes w. *gripèt*, *grip'lote*, désignant souvent un talus escarpé en toponymie wallonne.

Guillaume (Jean), NP : v. sous *bwès*. | **Guiot**, NP : v. sous *enclos* et *pachi*.

en hallefrin : v. *alfrin*.

Hambia : v. *ambia*.

hayette, diminutif de *aye*, bois, v. ce mot. | 1775 « *les hayettes de Mahenne* » E54/16 juin ; 1811 « le bois dit *hayette de mahenne* » B/13 déc. | 1817 « *les hayettes prez* [= près de] *trussogne* » B pr.63.

hé, hez : v. sous *tiène*.

en herbiau(x) : 1545 « *en herbau* sur les voyes herdalles » E31/4 mars ; 1584 « *en herbiau* à Soinne » E35/16 oct. ; 1703 « le chemin venant de *herbiaux* allant aux bottes coraux à Soinne » E46/11 déc. ; 1811 « le Gros Bois et *herbiaux* ten. du nord aux campagnes de la ferme de Soinne et du village dit Lavis » B/13 déc. ; 1817 « Bois dit *herbiaux* » B/19 juil. — Dérivé en *-ellu* de *herbe*, probabl. au sens de pré à faucher ou de lieu herbeux le long du chemin de la herde (voir la mention de 1545). — Même l.d. à Braibant (Ciney), devenu la rue de Herbeaux.

Herinchamps, Hermonchamp : v. sous *tchamp*.

héritage : v. *èritadje*. | **hermitage** : v. *èrmitadje*.

héron, m. : v. sous *basse*.

Hestron : v. *yèstron*. | **hêtre** : v. *èsse*.

Hileau, hylaux : v. sous *tchamp*.

hocqualle : v. *ocale*. | **hondelye** : v. *ond'lîye*.

hôpital, m., avec le sens de refuge pour les lépreux, les malades, les vieillards, les pèlerins. | **l'opital, l'hospital de Celles** : 1574 « emprès de *l'hospital de Ceels* » Cm1/4 mai ; 1680 « la place de *l'hospital de Celles* » E44/19 oct. — Nous n'avons pas trouvé de trace comptable qui puisse prouver que cette institution charitable fonctionnait encore en 1574.

le houlle : 1605 « un chemin desseur ledit mect *dessobz le hullez* ... le long du *houlle* » E42/18 août ; 1815 « bois dit *la houille* j. midi au chemin de *la houille* » B/22 août. — Sans doute w. arch. (Érezée, Marche-en-F., Tohogne) *hoûle*, m., tertre de démarcation, petit talus d'une route ou séparant deux parcelles de terre (FEW 16, 221a), assez fréquent en Famenne (note J. Herbillon). V. aussi *ôûria*.

houria : v. *ôûria*.

Hubaille : v. *ubaye*. | **Hubermont** : v. *ubièmont*.

huchire : v. *ussîre*. | **huilerie** : v. *ôlerîye*. | **huve** : v. *ûve*.

hy, au pied de Hy 'T' : 1558 « un cortil *au pied de Hy* j. au rieu de Mirande » E9/5 mai. | **prez de hy** : 1742 « la terre malavisee j. *le prez de hy* » E6/14 avril. | **tienne de hy** 'T' : 1806 « bois et broussailles à Lavis en l.d. *ly tienne de hisse* » B/8 mars ; 1815 « un jeune plantis dit *le tienne de hy* situé prez malavizée » B/2 sept. ; 1833 « *terne de His, terne de Hir* » Cad. — Comp. w. verv. *hî*, terrain en friche (Wisimus), assez fréquent dans la toponymie de Famenne et d'Ardenne, ainsi *li hî*, l.d. à Humain (Rochefort), *so lès hîs* à Waha, *lès hîs* à Marche-en-Famenne, « sur les His » à Hotton, *so lès his* à Soy, *so neûr hî* à Vielsalm, etc. W. topon. *hî*, var. probable de w. ard. *hé* « côte escarpée couverte de bruyères ou de bois », qui ne figure toutefois pas dans la notice étymologique **haisi* FEW 16, 122a ; pour l'alternance vocalique, comp. w. *wé/wi* pour lat. *vadum*, gué (note J. Herbillon).

hylaux : v. sous *tchamp*.

image, terre à l'image 'H' : 1732 « à l'image », terre E6/26 mars ; 1768 « la terre à l'image avec l'Enclos près de la chapelle Brûlée » E7 f° 174. — W. *imaudje*, statue de la Vierge ou d'un saint, généralement fixée sur un arbre monumental (chêne, tilleul, etc.).

inte deûs vôyes : v. sous *vôye*.

à l'îwène (EDTW), **o ri d'uwène** (Hxz), **Iwoigne/Ywoigne, Ywagne, Ywenne** 'E' : 1551 « le course de leauwe de la forge et marteau du ryeu d'ywene (d'Yweiine) » E19/23 fév. ; 1552 « forges *dywene* » E32/7 mars ; 1811 « le bois dit Beleux en remontant le ruisseau *Yvoine* tenant ... du midi à la vallée » B/13 déc. ; 1811 « du lev. à l'embouchure du ruisseau d'*Yvoine* » B/13 déc. — Mentions anciennes : 943 (cop. XIII^e s.) « inter duos confines Paulegia [Bocq] et *Isna* », « inter flumina *Isna* et *Waninga* », etc. ; pour J. Loicq, *Noms de rivières de Wallonie*, p. 212, l'original **isana* ou **isona*, formé sur le radical **is-* désignant un mouvement vif, doit être paléo-européen. Les graphies de cet hydronyme sont extrêmement variées.

jardinier : v. sous *têre*.

Jauvelan : v. *djauv'lan*.

Joiranchiaux, NP : v. sous *corti*. | **Joly**, NP : v. sous *tiène*.

jotte : v. sous *corti*. | **Jotty** : v. *djotî*.

Justagne : v. *djustagne*.

kèwéyes : v. sous *prè*.

ol kinale (EDTW), **lès-èkinales, ôs-èkinales, les quinalles** 'G-H' : 1551 « *deseur les cunalles* », à Vêve E19/7 sept. ; 1737 « *jardin des quinobles* [sic] », à Vêve E13/17 avril ; 1754 « Cortil à Vêve j. du lev. *au Bois de Kinalle*, du couch. a mirande » E7f° 76 ; 1814 « le Bois dit *les équinales* » B16 déc. ; 1814 « morceau de prairie dit *les quinalles* avec les hayes on broussailles... située à vesves j. du midi au chemin allant à Gendron » B/16 fév. ; 1821 « *les Equinales* », bois à Vêve B pr.66 ; 1833 « *Quinalle, Lequinall* » Cad. — Top. d'origine obscure, peut-être à rapprocher de w. *kine*, f. « bâtonnet » (terme de jeu, mais avec quel sémantisme ?), ou bien de pic. *esquisgne* « écheveau », nfr. *échignole*, etc., dérivés du lat. **scammium* FEW 11, 276b.

Laidtienne : v. sous *tiène*. | **laide derrière la Bolle** : v. *bôle*.

Laurent, NP : v. sous *corti*.

à **lavi** (Hzx), à **lavé** (EDTW), **Lavis** 'T' : 1240 « villicus et scabini de *Lavis* » AEL, chapitre de Visé, copie du XV^e s. (cf. introduction) ; 1454 « La haute cour de *lavi* » E9/24 janv. ; 1495 « court de *lavy* » E9/17 fév. ; 1539 « en lieu condist huchiere près de *Lavis* » E2/f^o13v^o ; 1574 « desseur la prairie à *lavys* » E34/17 juin ; 1583 « aux héritages de *Lavis* » E24/14 mars ; var. plus tardives: *Lavis*, *Lavys* ; 1811 « du village dit *Lavis* » B/13 déc. ; 1833 « *Lavy* » Cm1. — Nom d'un petit hameau-rue établi sur une hauteur au sud de Celles. — W. topon. *lavi*, dérivé du verbe *laver*, désignant des « terres irriguées » (Herbillon, BTD 16, p. 314 ; Carnoy, p. 396).

lavwâr, m., lavoir. | **ô lavwâr**, au **Lavoir** 'H' : ancien lavoir public, correspondant à la *fontin.ne d'al valéye* (v. ce mot), où l'on venait nettoyer et blanchir le linge *al rimouye*.

lèsse, **l'éve di Lèsse**, **Lesse** 'F' : 1532 « les preits pardela *Lesche* » E9/cop.1559 ; 1538 « en la Rivyre de *Lece*, pecheries » E31/5 nov. ; 1558 « j. ala riviere de *Lesse* » E10/jan. ; 1750 « a la riviere de *Lesse* » E7 f^o68. — La Lesse forme limite avec les communes avoisinantes de Houyet et Hulsonniaux au sud-ouest de la commune de Celles, jusqu'au pont proche de la gare de Gendron-Celles. Sur cet hydronyme très ancien, attesté en 770-779 sous les formes « *Liciam*, *Liceam* », cf. J. Loicq, *Noms de rivières de Wallonie*, p. 226-7 qui y voit un terme d'origine celtique (gaulois *lica*, *licca*), à interpréter par un nom de la pierre ou du rocher, de la falaise rocheuse, ce qui pourrait évidemment convenir.

leû, **loup**, m. : v. sous *fosse*.

Leury, NP : v. sous *tiène*. | **Lieutenant** : v. sous *djârdin*.

limonfontaine : v. *môfontin.ne*, Maufontaine.

Lion, NP : v. sous *prè*.

Loge : 1854 « le champ *le logge* près du bois de Salmiers à Gendron » E35/13 nov. — Sans doute w. top. *lodje*, fr. rég. *loge*, du frcq. *laubja*, tonnelle, feuillage.

Lonchuchi : 1499 « *lonchuchi... lonkuchiet* », fief à Bry E9/10 oct. — Top. d'origine obscure, dont le premier élément n'est peut-être pas l'adj. *long*. Faut-il le rapprocher de Huchire, w. *ussîre*, autre toponyme de Celles ?

long, longue, adj. : v. sous *ère, rôye, tchamp*.

al lôs'mane, losmanne, housmanne 'B2' : 1742 « la terre dite *losman...*, *losmanne* près du chemin qui va de Bris à Conjoux » E51/5 sep. ; 1761 « à la *housmanne* où passe le chemin de Dinant à Wêve-sous-Conjoux » E7 f°113 ; 1775 « la *housmanne* » E54/16 juin ; 1811 « à partir du *Bois dit Loosmane* » B pr 63 ; 1822 « au dessus de la ferme de Bry l.-d. *Lausmanne* » B pr 63 ; 1833 « *Losmanne* » Cad. — Même si ce n'est pas la plus ancienne attestation, il semble que la forme originale soit bien « *housmanne* » sans l'article. Top. d'origine obscure, qui pourrait être rapproché du top. *Houssemaine*, hameau de la commune Le Chevain (Sarthe) ?

loup, m. : v. sous *fosse*.

lumesimont, Lumesimont : v. sous *mont*.

Machureis, SN : v. sous *prè*. | **Madame** : v. sous *drève*. |

Maghin, NP : v. sous *fond*.

Mahenne : v. *mayène*. | **Maillar(t)**, NP : v. sous *bwès*. |

Mainvaux, v. *mwinvô*.

Maireau, -iat, méria : v. sous *trô*. | **Maitre Hubert**, NP : v. *fond*.

†**maladrîye**, f., léproserie, endroit où on soignait les lépreux et les malades contagieux, notamment les pèlerins. | **al mala-drîye, Maladrîe, -erie** 'H' : 1559 « *empres la maladerey* j. vers occ. aux aizes du village de Celles » E32/11 déc. ; 1560 « *alle maladreye de Ceelles* » E9/12 nov. ; 1700 « la *maladrîe* j. midi à une prairie nommée le pret pa[u]rain ... et d'occ. à un bois nommé le Bosquet » E5/f°32 ; 1744 « dans le chemin qui vat au Bosquet *entre les deux maladrîes* » Cm1/27 mai ; 1833 « *ladrîe* » Cad.

à **malavizéye, Malavisée** 'T' : 1717 « (étant) monté *vers mal avisée* et tendant vers Gendron nous avons trouvé en bouljonvaux ... » Cm1/19 avr. ; 1742 « item, la *terre malavisée* j. le prez de hy » E6/14 avril ; 1775 « Jean Wauthot demeurant à

malavisée » E15/9 mai ; 1811 « le Bois du moulin j. du lev. aux jardins de *malavisée* » ; 1833 « *Malavisée* » Cad. — Même l.d. à Bièvre. Composé fém. *mal avisée* avec le sens de « mal située » ou « mal considérée ». — Comp. aussi *Taravisée, tôraviséye*, à Sorinnes (Dinant) et à Ham-sur-Sambre.

en Malgarny : 1548 « terre ... *en Malgarny* ... j. la voye de Celles a Lyro[ux] » E31/juil. — Littér. « mal garni », top. assez fréquent désignant un endroit mal garni, mal fourni de ressources (note J. Herbillon).

Malvaux : v. sous *vô*.

Mangon, NP : v. sous *bwès*.

man.nèt, -ète, adj., sale : v. sous *rouwale*.

en marko 'C1-D' : 1532 « preit *en marko* » E9/cop. 1559 ; 1561 « en lieu dit *marco* » E32/30 déc. ; 1730 « prairie enclose *markot* j. sud au ruisseau de la fontaine », à Gendron E6/7 oct. ; 1740 « *le marcot* » E51/27 avril. — Probabl. NF Marcô, variante de Marcoux (saint guérisseur des écrouelles), du germ. *Mark-wulf*. | **ô tchamp Marcô, ô Djan Marcô** 'C1-D' : 1809 « bois *Jean Marcaux* » B/1 avr. ; 1811 « le bois dit *Jean marco* avec les plantis » B/13 déc. ; 1833 « *apres le champs maikau* [sic] » Cm1/9 juin. — Les mentions anciennes ne permettent pas de statuer avec certitude sur la déformation qui s'est opérée lors de l'établissement du cadastre, soit de *Djan* (prénom), soit de *tchamp*.

mariage : v. sous *têre, tri*.

Maroye, NP : v. sous *enclos*. | **Martinet**, NP : v. sous *corti*. |

Massart, NP : v. sous *clavia, plantis*'.

le Masy : 1740 « chemin nommé *le masy* qui s'en vat à la fontaine juridiction de gendron » vers « le marcot » E51/27 août. — Top. Masy, Mazy, très fréquent en toponymie wallonne, du lat. **mansicius* dont le sens original devait être « organisme de perception des cens domaniaux » (cf. DBR 15, 1958, p. 163-170).

Matî, NP et **Mato(t)**, **Mathot**, NP : v. sous *tiène*.

maufontaine : v. *môfontin.ne*. | **maumont** : v. *mômont*. |

Maurtimont : v. *môrtimont*.

à mayène, su mayène, cinse di mayène, Mahenne 'A' : ca 1380 (cop. déb. XV^e s.) « desous *Mahines* » Lahaye, *Fiefs de*

Poilvache, p. 275 ; 1492 « Johan Halen de *mahinne* » E9/15 mars ; 1512 « vers *mahinne* » E9/21 avril ; 1540 « le bovir de *mahenne* » E31/13 nov. ; 1719 « au Stipy près de *Mahenne* » E12/20 fév. ; 1748 « les vieux pays de *Mahenne* » E53/20 nov. — Ancienne ferme isolée au nord de Celles, datant du XIX^e s. dans son état actuel. | 1775 « les **hayettes de Mahenne** » E54/16 juin. | 1822 « la moitié du **plantis de Mahenne** j. au fond Baty » B pr 73. | **fond d' mayène** 'A' : 1833 « *Fond de Mahenne* » Cad. — Le toponyme *Mahenne* a tout naturellement été rapproché du nom de la Mehaigne, w. *mahègne*, *mouhagne*, notamment par le chanoine Roland (*Top. namuroise*, p. 122) et J. Herbillon (avec réserve), mais l'étymologie de ce nom sans doute d'origine germanique est difficile et toujours controversée et il n'est pas assuré qu'il s'agisse d'un hydronyme ; pour la discussion, cf. J. Herbillon, *Top. hesbignons*, BTD 43 (1969), p. 76-78 ; J. Loicq, *Noms de rivière*, p. 248-9. Pour *Mahenne*, J. Devleeschouwer (dictionnaire inédit, p. 241) reconstruit un étymon germanique **maþ-innja* > *madinae* « les vers » (rivière-serpent), dont Éprave et Jauvelan seraient les doublets toponymiques, mais ce ne peut être un hydronyme (ce qui exclut aussi un quelconque rapprochement avec la *Mayenne*, nom de rivière et de département de France). Comme le *h* de *Mahenne* est manifestement étymologique, on pourrait peut-être y voir, comme nom d'établissement, un dérivé en *-inne*, w. *-ène*, du thème *Mah-* tiré de Mahieu ou de Mahaut (forme populaire de Mathilde).

li mé 'F' : 1557 « la terre de *mey* » à Gendron E20/15 mars ; 1586 « *le mect*... non eslongée du village de gendron qui n'est aussi de grande distance arrier du chemin du seigneur qui s'en vat de gendron au chasteau de Ceelles et eglise parochiale » E35/14 avril ; 1587 « *le mete* » à Gendron E35/30 mai ; 1605 « *desseur le mect* » E42/18 août ; 1657 « *oumet* » E10/22 sep. ; 1707 « *desseus le mez* » E12/12 sept. ; 1751 « *au Metz* » E14/25 avril [il touche le chemin de Vêve] ; 1815 « *terre dite du met* » B/22 août ; 1816 « terre... dite *au dessus dumet*... t. du lev. au chemin de Vesves » B/8 mars. — Probabl. du lat. *mansus*, « manse », lot de terre avec habitation ; sinon w. *mê*, m., pétrin, s'agissant d'une dépression de terrain présentant cette forme.

méria : v. sous *trô*. | **meunier**, m. : v. sous *vôye*. | **Michau**, NP : v. sous *prè*.

miesny : v. sous *tiène*. | **mietmont** : v. sous *mont*.

minîre, f., « minière », exploitation d'une mine ; on n'y a décelé aucun minerai particulier. | **ôs minîres, fond dès minîres, minires** 'D' : 1538 « *az minniers thomas greniere* », à Grande Trussogne E31/4 déc. (cf. 1545 « feu Johan fils de feu Thomas Grenier de Tursoigne » E9) ; 1543 « enpres *les minier de bri* », à Bry E3/5 mars ; 1833 « *les minirs* » Cad.

è mirante (EDTW), **Mirande** 'I' : 1502 « un cortil extant sur *mirande* » E31/St Remi ; 1605 « le jardin de *mirande* » E10/4 juil. ; 1816 « en l.d. *Mirande* au dessus de Malavisée » B/25 nov. ; 1833 « *Mirande* » Cad. | **fond de mirande** 'I' : 1777 « une terre dans *le fond de mirande* », à Lavis E5/22 mai. | **fossez de mirande** : 1804 « piece au tienne de la fontaine j. du lev. au Bois de la commune, du midi *au fossez de mirande* », à Lavis B An XII, 5 flor. | **rieux de Mirande** 'I' : 1492 « *a rieux de Mirande* » E9/16 mai ; 1558 « un cortil au pied de Hy j. *au rieu de Mirande* » E9/5 mai ; 1572 « *a ry de mirande... a Veeve* » Ec. 1958/7 juil. ; 1696 « jardin j. *au ruisseau de mirande* à Vêve » E44/5juin.— Nom de cours d'eau, affluent de la Lesse. J. Loicq (*Noms de rivières de Wallonie*, p. 257) propose de l'expliquer par un dérivé de *mirer* « avoir vue sur » (comp. Mirwart, etc.), qui se serait appliqué d'abord au site élevé de l'ermitage avant de désigner le ruisseau lui-même ; toutefois, les formes anciennes sont clairement *Mirande* et non *Mirante*. Lat. *miranda* « étonnant, merveilleux » paraît moins hasardé pour J. Herbillon (note personnelle) ; il pourrait s'agir dans ce cas d'un nom savant, lié au culte de Saint-Hadelin.

à mirguèt, Mirguet 'F' : 1707 « sur la montagne de *Mirguet* » E12/12 sept. ; 1815 « Bois *le mirguet* » B/22 août ; 1833 « *Mirguet* » Cad. — Probabl. NF Mirguet, lui-même tiré du mot gaumais *mirguèt*, m., lilas ; ce terme a-t-il existé aussi à Celles ?

môfontin.ne, Maufontaine: v. sous *fontin.ne*.

molin : v. sous *bwès* et *tiène*.

mômont: v. sous *mont*.

Monfils, NP : v. sous *corti*.

mon.nê, meunier, m. : v. sous *vôye*.

mont, m., élévation, colline. | **su l' mont, sur les Monts** 'E-I' : 1730 « ez mont, terne à Gendron » E6/7 oct. ; 1833 « Sur les Monts » Cad. | **su mômont** (EDTW), **maumont** 'B1' : 1531 « Bois en *maymons* » E31/15 nov. [confusion possible avec *mwés-monts*] ; 1543 « sur *mamons* j. de II costeit à boverye de bri » E3/5 mars ; 1740 « une terre sur *maumont* j. E. aux terres de Conjoux », « une terre sur *montmont* » E6/25 juin ; 1773 « les tryeux de *maimont* au dessus du trou mairiaux » E54/12 mai ; 1776 « *maumon* » E54/23 août ; 1833 « *maumont* » Cad. — Sans doute littér. « mal-mont », mauvais mont (note J. Herbillon). | **mwé-mont, Moymont** : v. *mwés-mont*, Moymont. | **su tchôbrumont, Chauvremont** 'H' : 1555 « *chavrimont* », à Celles E9/2 oct. ; 1571 « au chesne en *chavremont* » E9/cop.1692 ; 1587 « au tournant de *chavrimont* j. au chemin du Sr vers wybaille » E25/16 juin ; 1722 « terre en *chevremont* nommée l'Enclos Maroie » E6/16 juin ; 1752 « communes sur *chavremont* » Cm1/nov. ; 1816 « à la commune dit *chavremont* » B/6 avril ; 1833 « *Chavremont* » Cad. — La forme dialectale en *-brumont* est due à une altération phonétique et donc secondaire pour l'explication étymologique. Sans doute top. composé **caprae montem*, à rapprocher du nom de la forteresse de Chèvremont, w. *tchêvrumont* (Vaux-sous-Chèvremont), « à chavrimont » à Braibant, etc. (cf. J. Vannérus, *Le nom de Chèvremont*, BTD 25, 101-118 ; M.G. Boutier, *Chèvremont, Chyvecourt et Chaudfontaine ...*, BTD 76, 2004, 327-368). | **lumesimont, Lumesimont, l'Eumesimont** 'B1' : toponyme conjoint avec Conjoux (Conneux) ; le déterminant de *-mont*, « lumesi », est bien sûr à rapprocher de celui du top. non expliqué *Lumsonry* à Tarcienne [Ph 2], 1565 « lemsonri », 1633 « Limsonry », 1760 « cense d'Emsonri », etc., compris sur place comme « ruisseau aux limaces » (*Top. de Tarcienne*, p. 59). | **mietmont** : 1538 « le champs de *mietmont* », terre de Celles E2/13 juin. — Probabl. *miyèmont*, *miyè-* étant une forme dénasalisée de *miyin* « Maximilien » (comp. *miyèvô* à Omezée). | **à môrtimont, Maurtimont** 'A-H' : 1550 « voye ... tirant vers *martimont* » E9/5mai ; 1560 « *martimont* » E9/12 nov. ; 1571 « *martimont* j.

pardessous a la conté de Namur » E9 cop.1692 ; 1703 « *martimont* » E46/11 déc. ; 1833 « *Maurtimont* » Cad. — NP Martin + mont ; comp. le top. Martimont à Blicquy. | **moymont, mwémont** : v. *mwés-mont*, Moymont. | **ubiémont, Hubermont** : v. *ubiémont*, Hubermont.

montagne, f., terme fr. utilisé de manière métaphorique en toponymie wallonne pour désigner une forte côte, un mont significatif. | **montagne de la fontaine** 'T' : 1818 « Adjudication d'un terrain communal en friche cont. 2ha70 situé à Lavis dit montagne de la fontaine ... à la charge par l'adjudicataire de laisser le chemin libre qui conduit à la fontaine » B. pr 74.

montant, m., terme fréquent en toponymie pour désigner un terrain ou un chemin en forte côte. | 1770 « **le montant** », terre à Hubaille E8/8 mars.

Morivaux : v. sous *vô*.

à môrtimont, Maurtimont : v. sous *mont*.

mote, motte : top. fréquent, désignant une butte, un tertre élevé au moyen-âge pour l'établissement de maisons-fortes. | **al mote** 'H' : élévation proche du centre du village de Celles, où se dresse un grand Sacré-Cœur. | **al mote, Motte de Gendron** 'F'.

mouche, w. *moche* : v. sous *parte*.

moulenau : 1679 « terre app. *moulenau s. empres de la fontaine St Halen lez ledit Celles j. occ. à la prairie au pierre* » E4/20 avril. — Dimin. de *moulin*, littér. « moulin-eau ».

moulin : v. sous *bwès* et *tiène*.

Moymont : v. *mwé-mont*.

mwârt, mort, adj. : v. sous *pîre*.

è mwé-mont (EDTW), **è mwés-monts** (Hzx), initialement **Moymont**, devenu **Mauvais monts** 'C2' : 1538 « *Bois de moe-mont* », près de Custinne E2/4 déc. ; 1598 « *bois de Moymont* » E9/cop.XVIII^e ; 1659 « *moymont* », bois près de Custinne ; 1667 « *bois de moimont* » E43/21 mai ; 1754 « devant la ville j. *le bois de moymont* » E53/30 mars ; 1811 « les Bois dits *les moyens monts* et ceux qui y joignent dits les Pierres de feu, le Clavia de Custinne » B/13 déc. ; 1813 « Bois dit *mauvais monts* » B/24 nov. ; 1833 « *Mauvais monts* » Cad. | **bwès dè(s) mwémont(s)** : Bois dit Mauvais mont. | **têre dè(s) mwémont(s)**. — Il pourrait

s'agir à l'origine du top. *Mohimont*, connu aussi à Daverdisse et à Sugny ; réinterprété ultérieurement en w. *mwés, mwês*, mauvais, qui survit en wallon avec le sens de « fâché » (note J. Herbillon).

mwinvô, Mainvaux : v. sous *vô*.

neû, neuf, adj. : v. sous *prè*.

neûri, Leury, NP : v. sous *tiène*.

nîni, en nini 'F' : 1532 « *en ninit* » E9/cop. 1559 ; 1540 « *en nyny* », bois à Gendron E31/13 fév. ; 1558 « Pré *en nini* j. alle rivire de Lesse » E32/Rois ; 1708 « prairie nommée *nyny* à Gendron j. S. à la Lesse » E12/6 déc. ; 1730 « *en niny*, pré j. O. à la Lesse et à E. aux aisances » E6/7 oct. ; 1789 « la Bonne *nini* sartage » E16/7 mai ; 1815 « trieux *au tiere de Nini* » B/22 août ; 1833 « *Niny* » Cad. ; 1819 « *au chemin de nini* » B pr.77 (v. sous Bocau). — Top. d'origine obscure. On pourrait y voir un NP, comp. 1626 « Pier Nini(n) » émigré en Suède en 1626, « Ninitte » nom de famille à Huy aux XVII^e-XVIII^e s. (note J. Herbillon). À moins que le *n-* initial soit dû à une agglutination du *n* de la prép. *en*.

Noisy : v. *nwèzi*.

è nouwène, no(u)wenne 'F' : 1781 « une borne dans *nowenne* prairie ... séparant le bois de bertauchamps ... *nouwenne* » E8/31 mars ; 1815 « bois *tienne de nouvaine* » B/22 août ; 1833 « *nouvenne* » Cad. — Même top. à Hulsonniaux ; sans doute du lat. *novus* + suffixe *-ina*, « terre nouvellement mise en culture » (JH).

nûton : v. sous *trô*.

à nwèzi (EDTW), ***Noisy, château de Noisy*** 'H' : 1545 « bois ... *noisy* » E31/4 mars ; 1548 « le chesrau [w. *tchèrô*] de *Noisy* », à Vêve E31/20 oct. ; 1574 « sur la fossalle dudit *noisi* » E34/4 mai ; 1604 « *sur noysy* » E10/15 nov. ; 1699 « un petit terne ... en l.d. *Noisy* app. la terre du ver lion » E11/7 fév. ; 1746 « Terres *sur le Noisy* app. Verd Lion, le Cuisinier, et le Renard » E14/26 juin ; 1748 « Alexandre Jh de Monge ... réside à *Noisy* » E7/27 mai. — Nom célèbre par le château néo-gothique de Noisy, dit aussi de la Miranda, construit en style Tudor à partir de 1865, à l'initiative de la famille de Liedekerke-Beaufort, sur

le sommet d'un versant boisé et récemment démantelé. — Le toponyme lui-même est à rapprocher de Noisieux, w. *nwèzeû*, et des nombreux Noisy de France dont Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise) ; probabl. d'un dérivé en *-iacum* de *nux*, plutôt que du collectif lat. *nucetum* FEW 7, 226b, pour désigner un endroit propre aux noyers (note J. Herbillon). | **fond(s) d' nwèzi 'H'** : 1833 « *Fossé de Noisy* » Cad. | 1778 « la **taille de Noisy** dit le Bois aux allées » E54/11 déc.

l'ocale, hocqualle 'E' : 1584 « *hocqualle* » E35/13 oct. ; 1661 « *en la hocqualle* » E10/30 mai ; 1716 « Bois appelé *hocalles* situé sous la juridiction de Gendron » E6/7 avril ; 1806 « *ly hocal* » B/8 mars ; 1811 « le Bois dit *hocale* à la suite du précédent [Gryphaie] ten. du nord au ravin qui le sépare du Bois Paireux et autres...., du midi à la vallée [Ywoigne], du lev. à une petite gorge dite à la prairie dite le Bouillon et du couchant à des terres et Bois de la dépendance de Gendron » B/13 déc., 1833 « *Hocal* » Cad. — Dérivé en *-ale* de l'ancien w. *hok*, épine, qui serait un emprunt au collectif moy. néerl. *hocht*, buisson, ou au mot simple dont il est dérivé (cf. DBR 17, p. 133-137).

ôje, f., littér. « aise », terrain d'aisance de commune, du latin *adjacens*, annexe ; ce terme désigne le plus souvent des terrains communaux peu fertiles réservés aux habitants ; parfois *ôdjes* par hypercorrectisme. | **tiène dès-ôjes, tienne des auges 'F'** : 1818 « friche ditte *tienne des auges* (8 ha 99) tenant du levant du bois du gouvernement, du couch. au tienne dit Delhez » terrain communal B pr.74 ; 1833 « *terne des auges* » Cad.

ôlerîye, f., huilerie, moulin à huile. | **ê ôlerîye** (Hzx), [avec métathèse] **l'ôr'liye, è l'ôr'rîye** (EDTW) 'G' : 1755 « *Wuisinne a l'huile ... au pirlly* » E14/7 sept. ; 1833 « *pré de l'huilerie* » Cad. — Ancien moulin à huile exploité par Jérôme Dinon en 1755.

ond'liye, en hondelye 'F' : 1532 « *preit en hondelye* » E9/cop. 1559 ; 1752 « *ondelie* près de Herhet » E53/2 fév. ; 1752 « la prairie nomé *hondlie* » E53/26 fév. ; 1819 « *pré dit hondelie* » B/pr.77 ; 1833 « *Ondlie* » Cad. — Même l.d. qu'à Houyet pour lequel Fr. Rosière propose un dérivé du nom germanique *Hundilo*.

onneaux, w. *ôrnia* : v. sous *fond*. | **ôr'rîye, ôr'liye** : v. *ôlerîye*.

ôrzêye ou **ôrzèye**, f., argile. || **arsilh, terre à l'arsille** : 1471 « *arsihl* » E9 ; 1698 « dessoub les bolles... app. *la terre a larsille* » E5 f°19 ; 1815 « la terre... *aux aurzeilles* j. levant aux *petites aurzeilles* à Gendron » B 20 août ; 1819 « *terre dite aux iles... laursille* » B pr.77. | **argiles de Bry** 'B1' : 1833 « *l'argile de Bry* » Cad B. : v. *bri*. | 1813 « **la terre dite l'argile** ... située sur trusogne ... j. levant au chemin nommé le trou mairia » B 1 juillet. || **aux ausselières** : 1730 « *aux ausselieres* » enclos à Gendron E6/7 oct. — Dérivé, littér. argilière ; comparer le l.d. *ah'lîre* à Harzé (DFL 25) et à Louveigné (E. Renard, 30).

osêre, f., osier (w. liég. *wasîre*). | **aux Osieres** 'F' : 1789 « une terre en marsage *aux Osieres* », à Gendron E8/24 mars.

ôûria, m., talus, terre de démarcation ; correspond à l'anc. fr. *hurel*, talus, tertre, dérivé de *hure*, arch. **houlle* (ci-dessus), cf. DL 333 ; Haust, *Étym.*, 151 ; FEW 4, 516a. | **o gro ôûria, gros houria** 'G' : 1699 « *le gros houria* » E11/7 févr. ; 1707 « au *Gros houriat* », à Gendron E12/12 sept. ; 1730 « *au gros houriaux* a la piedsente du chateau à Gendron » E6/7 oct. ; 1820 « un terrain dit *le Gros houria* à Vêve » B/pr. 52.

è **ôûve** : v. *ûve*.

pa, pieu : v. *surpaz*.

pachi, m., pré ou verger, proche des fermes ; à noter la var. **pachu** souvent mise pour *pachi* à Celles. | 1833 « **au dessus du pachi** » 'F' Cad. | **o grand pachi, o grand pachu** 'D' : équivaut au l.d. *dins lès fosses*. | 1730 « **le petit paschys**, mairie à Gendron j. N. au Royal Chemin » E6/7 oct. | **o sêch pachu, sec pachi** 'D' : 1744 « le chemin qui vat de Celles a Dinand entre le *pachys grandmere* et *le secq pachys* » Cm1/27 mai. || **pachu grand mère** 'D' : 1744 « dans le chemin qui vat de Celles à Dinand entre *le pachys grandmere* et le *secq pachys* », à Celles Cm1/27 mai. | **pachis Guiot** : 1819 « friche dit trieu *pachis Guiot* », à Gendron B pr.77. — NP Guiot. || **pachu al fôrêye** 'D' : w. *fôrêye* pour *foûrêye* (*Enquête*, p. 64), verger ou fourrage. | **pachys à la querelle** : 1717 « *le pachys a la querelle* », à Lavis Cm1 ; 1815 « terrain à prendre hors du *pachis* nommé *le pachis à la querelle* ... j. du couch. aux aisances de la

commune » B An XIII, 2 pluv. — Sujet d'une querelle ; comp. *èl tère al kèrèle* à Fronville (Gavray-Baty p. 74).

paireux : v. *péreu*.

li pârc, bwès do pârc, le Parc 'H' : vaste parc du château de Noisy, dessiné en 1869 par l'architecte anglais Milner.

parte, f., partie (terme utilisé rarement en toponymie). | an XII « un preiz situé à Celles nommé **la parte des mouches** j. du midi au preiz pourain et au nord au chemin ... de Weve sous Celles » B An XII 18 mess. — W. *moche*, abeille.

li passadje d'êwe 'F' : passage d'eau sur la Lesse.

†**paudje, pautche** (w. arch.), anc. fr. *parge* (porc), enclos à porcs, situé généralement à proximité des bois destinés à la glandée FEW 7, 663b ; fréquent en toponymie, cf. J. Germain, *Top. de Spontin*, p. 88. | 1682 « **le pauge** », bois à Grande Trussogne E4/14 mai.

ô pavilyon, le Pavillon : nom donné au café-restaurant édifié au l.d. *tchafor* un peu avant 1940, actuellement le Tank.

Payen, NP : v. sous *corti*.

à **payème** (Hxz), **payin.me** (EDTW), **Payenne** 'D', hameau de Custinne le long de la route de Neufchâteau, dont une maison est sur le territoire de Celles : 1557 « la voie allante du cheneaux a *payesnes* » E20/23 fév. ; 1723 « le chemin app. fossen allant du tige de Suinne a *Payenne* » Cm1/24 juin. — Probabl. du lat. **pagana* (mentionné par Ducange) « exploitation rurale » (Carnoy, p. 536), non mentionné dans le FEW 7, 466. | **chemin de Payenne** : 1542 « cortilz a disroux, j. le *chemin de Payenne* au chesneau a Swine » E9/7 janv. ; 1546 « le cortil a disscroux j. au *chemin de payeesme* au chesnea de Suyne » E9/16 oct.

†**payi** (w. arch.), m., pays, au sens de terre à cultiver. | **o vî payi, vieux pays** 'C2'. — Fréquent dans la toponymie de la région pour désigner des vieilles terres épuisées, en friche.

paz : v. *surpaz*.

pazia, m., sentier ; v. aussi *pîssinte*. | 1768 « la taille de Coroy contre le centier dit **le pasia Bourgeois** » E54/12 mai. — NF Bourgeois. || **li pazia d' Côn'jou** 'C2' : de Petite Trussogne à

Conjoux. | *li pazia d' Furfô* 'H' : en remontant vers Furfooz.

pêneûs(e) : v. sous *vô*, val.

pèquêt, m., genévrier. | 1818 « un plantis dit **au pequet** partie du Bois de Jauvlan » B pr.34. — Situé principalement sur Liroux (Sorinnes).

à *pêreu* (EDTW), **bois de paireux** 'E' : 1641 « *boid de paireux* du fays » E43/5 déc. ; 1748 « dans le fossain près du *bois de paireux* » E7/27 mai ; 1753 « on défend ... le chemin qui vient de la prée (Custinne) pour aider dans *le bois de Pereux* » Cm1/18 janv. ; 1773 « bois ... *dans paireux...* dont le fossé nommé Delsaude fait la séparation » E8/18 juin ; 1811 « une partie de bois située près le précédent Beleux ... ce bois nommé *paireux*, le gros Bois et herbiaux ten. du nord aux campagnes de la ferme de Soinne et du village dit Lavis » B/13 déc. ; 1833 « Paireux » Cad. | *divant pêreu* 'E' : 1583 « terre *devant paireux...* j. aux héritages de Lavis » E24/14 mars ; E42/23 nov. ; 1716 « le bois *devant paireux* scitué soubs la hauteur et juridiction de Lavis » E6/7 avril ; 1804 « terre *devant pairêt* à Lavis » B An XII/18 mess. ; 1833 « Devant paireux » Cad. — Top. fréquent en Wallonie (Entre-Sambre-et-Meuse et Hesbaye notamment), sans doute dérivé de lat. *parricus* m. « parc » FEW 7,667b (également Carnoy, p. 532), comme w. liég. *pêrê* « place publique ordinairement gazonnée » (DL 470), plutôt que de lat. *petrosus* qui donnerait w. *pêreûx*, pierreux (note J. Herbillon).

pery : v. sous *têre*.

petit, -e, adj. : v. sous *bôle*, *bwès*, *pachi*.

†*pêtria*, m., poire sauvage, fruit du †*pêtrouyî* ou poirier sauvage, cf. J. Germain, *Top. d'Evrehailles*, p. 177. | 1538 « **au pettreau** alle supinette », à Soinne E31/4 déc.

pichevathe, **pissevache** 'G' : 1557 « sur le rappau desseur *puisvache* j. E. aux terres de la bovery de hubermon » E32/29 nov. ; 1570 « terre à *pissevache* », à Vêve E9/7 janv. — Littér. « pisse-vache », endroit où l'eau pisse ; comp. *pich'lote*.

pich'lote : v. sous *prè*.

ped de hy : v. hy.

pierre, f. : v. *pêre*. | **Pier(r)eux** : v. sous *tri*, trieu.

ô *pindis'* (EDTW), *pindîr* (Hxz) : nom donné à deux endroits du village, pour des terrains en pente. | **Pindîr** 'A' : 1833 « *au Pindîr* » Cad. | **Pindîr** 'D-H' : 1833 « *le Pindîr* » Cad. — Dérivé en *-iciu*, w. *is'* ou en *-aria* > *-ière*, *-îre*, du verbe *pinde* « pendre », désignant un versant (antonyme de *montis*) ; la forme cadastrale *Pindîr* est peut-être une graphie défectueuse de *pindis*.

pîre, f., pierre ; ici grande pierre calcaire plate. | **al pîre dès mwârts**, **la Pierre des morts** 'H' : 1811 « *la pierre des Morts* j. le pré Brutiau [voir ce nom] » B pr.64. — Entre Vêve et Celles ; grande pierre plate sur laquelle on déposait le cercueil des morts du hameau de Vêve avant de repartir sur Celles, qui a disparu lors de la rectification de la route Achêne—Mesnil-St-Blaise. | V. aussi *prè* et *têre*.

pîre di feû, f., pierre de feu, sans doute des éléments siliceux comme des quartz et des « cherts » résistant à l'altération. | **pîres di feû**, **pierres de feu** 'C2', à Trussogne : 1737 « *tailles nommées les pierres de feu* » E51/22 juin ; 1740 « *vers les pierres de feu* » E6/25 juin ; 1745 « *aux pierres de feu* au sud du Rauisse », à Petite Trussogne E6/15 nov. ; 1766 « *la taille des pierres de feu...* depuis les naves de Conjoux jusqu'au clavia de Custinne alans le long des fortes genestres [w. *djinièsses*, genêts] » E53/30 mai ; 1773 « *Quelqu'un vu coupant des genestres dans les pierres de feu* » E54/24 fév. ; 1811 « *bois... dits les Pierres de feu*, le clavia de Custinne... » B/13 déc. | **pîres di feu**, **pierres de feu**, à Gendron 'G' : 1789 « *pièce de bois mal peuplé situé aux pierres de feu...* j. du midi aux fossés de viveroul » E8/24 mars ; 1806 « *Bois nommés Pierre de feu* » [on y sarte] B/30 avril ; 1833 « *Pierres de feu* » Cad. — Dénomination due à la présence de silex.

ô *pîrlî* (EDTW), *pîrlî* (Hxz), **pirly** 'G' : 1598 « *Gerard du Pirly* dit le Loups » E38/20 juil. [= Gerard le Loup de Weeve soubz Céels] ; 1605 « *un jardin au pirly* j. au preit de foye », à Vêve E10/4 juil. ; 1699 « *Maison, brassine du pirly* » E5 f°30 ; 1706 « *veve soub le pirly* » E11/19 juil. ; 1717 « *au pirlis* sous le château » E47/s.d. ; 1833 « *Pirly* » Cad. — L.d. faisant partie du hameau de Vêve. Sans doute double dérivé de w. *pîre*, pierre, littér. « pierrelier ».

pissevache : v. *pichevatche*.

pïssinte, f., sentier. | 1551 « alle **piesainte de la fontaine st Martin** » E19/7 sept. | 1574 « **la piessaincte qui vat de Weeve a terne joly** » Cm1/4 mai.

plantis', m., endroit replanté d'arbres, pépinière. | **o plantis'**, **plantis' di lavi** 'H' : 1833 « Plantis de Lavis ». | « **plantis Bernard** » 'G' 1833, Cad. — NP Bernard. | **plantis' Burton**. — NF Burton. | **plantis' Massart** 'A' : 1833 « plantis Massart » Cad. — NF Massart, sans relation apparente avec les Massart, anciens propriétaires de la Petite Trussogne. | **plantis' (ôs mines)**, **plantis' ôs minîres** 'C1' : v. *minîres*. | **plantis' do viv'roûle** (EDTW), **o plantis' di viv'roûle** (Hxz) 'F' : v. sous *viv'roûle*.

plat, -e, adj. : v. sous *têre*, *vô*.

plin, m., plain, endroit plat sur une hauteur, chemin de crête. | **su l' plin d' sômîre** 'F' : v. *sômîre*.

Poilvache (chemin de) : 1684 « Chemin alant vers le troux mairiaz nomez *le chemin de poilvache* » E4/24 janv. ; 1743 « un chainne qui avoit fait marche entre mon prez de crehier et le *vieu chemin de poilvache* qui est réputé dans mes titres » [selon le seigneur de Boisseilles] E51/20 fév. ; 1812 « les aires daugives j. du midi et du levant au *chemin dit poilevache* » B pr.54. — Chemin se dirigeant vers le château de Poilvache (Houx).

pomî, m., pommier. | 1804 « verger appelé **au Bachu-pomi** j. au chemin de rûe » B7 Floréal an XII. — W. nam. *batchu*, creusé, concave (Gilliard 60) ou w. nam. *bachu*, malvenu, courbé (LN 448).

pont, m. | **à gomèpont** 'H' : 1560 « chemin descendant *au gomepon* soy adressant au moulin dessoub chasteau de Ceels » E9/12 nov. ; 1709 « prairie de *Gomepont* » E12/7 mars ; 1778 « *chemin de Gomepont* vulgairement dit des meuniers seigneurie de Boisseilles » E54/13 janv. — Top. composé avec un déterminant anthroponymique que l'on retrouve dans d'autres toponymes wallons, *gômé-fosse* à Fosse-lez-Stavelot et à Trembleur, *gôméfvê* à Massin, *gomélevê* à Nessonvaux, etc. (note J. Herbillon). | **o pont d' couyon**, **Pont de Couillon** 'H' : dans le parc de Noisy. — W. nam. *couyon*, adj., peureux, comme

surnom ou bien lié à une anecdote. | **pont pôrin, pourain** 'H' : v. *prè pôrin* sous *prè*.

porte, f., v. sous *têre*.

pourain : v. sous *pont* et *prè*.

prè, m., pré de fauche. || **o grand præ** 'C2'. | **o grand præ** 'H' : 1601 « ens les cuves [= quewées ?] des preits dit *le grand preit dessoubz Weeve* » E41. | 1571 « **au neuffpreit** » j. la coutteur à Celles E9/9 jul : w. *noû*, neuf. | 1770 « **le rond prez** », terre à Hubaille E8/8 mars ; 1776 « *le Rond prez* », près de Hubaille E54/11 oct. — Simplement de forme arrondie. || **Bielypreit** 'D' : 1538 « *Bielypreit* » E31/4 déc. — Pré situé à Soinne ; composé de *-prè*, probabl. au moyen du même anthroponyme que dans *bênifayi*, Bellifay, v. sous *fayi*. | **bouyèprè**, **Bou(y)et præ** 'C' : 1702 « *le bouyet pret* », prairie à Petite Trussogne ; 1716 « la prairie de *Boiprez* » Cm1/20 mai ; 1737 « le pret nommé *boypre* » E51/7 nov. ; 1737 « le preit ... *boüèpreit* » E6/17 nov. ; 1740 « une terre dans la jaliere ... j. sept. tant au pachys massart qu'à *bouetprè* ... la prairie nommé *bouyepre* avec la moitié du pachys qui audessus dont est la fontaine ... la moitié de la prairie alpichelotte qui est la parte d'embas » E6/25 juin ; 1833 « *Bouet præ* » Cad. — *Bouyet* est un diminutif dérivé en *-et* de *bullare* ou *bullire* au sens de *bourbier* (cf. J. Herbillon, BTD 30, 1956, 231-2 ; A. Vincent, BTD 22, 281-2.). | **a buillon preit** : v. *bouyon*. || **o præ Balot, preit Balot** 'H' : 1553 « *preit Ballot* » E11/6 mai ; 1688 « le *preit Ballot* » E11/6 mai ; 1804 « verger *en lieu dit trau Balot* ... j. du midi aux aisances, du couch. au Bois de la ferme Douxchamps » B7/Flor. an XII ; 1833 « *præ Balot* » Cad. — NP Ballot, dérivé en *-ot* du thème hypocoristique germanique Bal-. | **o præ Batissetchamp, Batis'tchamp** 'H' : du nom du propriétaire prénommé Baptiste ; à moins qu'il ne s'agisse d'une réinterprétation de *batis'* + *Tchan*, forme archaïque (plutôt liégeoise) du prénom Jean. | **o præ Crassèt** 'B1' : 1571 « le *preit Crasse* ... j. vers bize au bois de coreux et vers occ. aux aizes de Celles » E9/cop. 1692 ; 1594 « au *preit crassez* entre les boys du sr de Ceels dit ... correux » E37/19 avril ; 1833 « *Præ Crasset* » Cad. — Probabl. NF Crasset. | **li præ Dauvin** : 1742 « un petit prez nommé *le prez*

D'auvent », à Vêve. — Sans doute NF Dauvin, Davin, famille originaire de Custinne. | **o prè grand mère** 'H' : 1804 « une prairie nommée *le preiz grandmere* », à Trussogne Gr. B/An XII 8 vent ; 1833 « *Pré Grand-mère* » Cad. — Le déterminant *grand mère* intervient très fréquemment en toponymie. | **pré Lion de Nini** : 1815 « *pré Lion de Nini* j. lev. et midi à la Lesse et Bois au *pré de devant Lion* j. lev. à la Lesse » B/22 août ; 1819 « *pré dit Lion de niny* » B/pr 77. — NF *Lion*, forme w. de Léon, à moins que, en bordure de Lesse au l.d. *nîni*, il ne s'agisse d'une graphie approximative de *l'ilon* avec *-ll-* mouillé. | **pré Machureis** : 1583 « *pré Machureis* », près de Payenne E34/28 mars. — W. *machurè*, adj., souillé, sali, sans doute comme sobriquet ; moins probable w. *machuria*, m., nuage. | **li prè Mârsini** ; probabl. NF Marsigny. | **le prez Michau** : 1707 « *le prez Michau* », à Lavis E12/7 mars. — NP Michau(x). | **preit Servais** : 1558 « *a preit Servais, ... alle haye Servais* » E21/2 avril à Soinne. — NP Servais. | **o prè pôrin, prez pourain** 'H' : 1804 « *preiz dit le tienne du fournil audit Celles* j. midi au *prez pourain* » B An XII, 18 mess. — Comp. *è pouîrin*, Pourrain, hameau d'Assesse et de Gesves, *Bois de Pourin* à Florée ; sans doute à rapprocher de fr. dial. (Saintonge, Poitou) *pourin* « fumier », « poudre d'arbre abattu », etc., dérivé de lat. *puter* « pourri, en décomposition » FEW 9, 622a-623b. | **preit aux broux** : v. *broûs*. | **o prè dol fabrique** 'H' : appartenant à la fabrique d'église. | **o prè al fontin.ne** 'B1' et 'D' : 1833 « *Pré à la Fontaine* » Cad. | **o prè al goflète** 'D' ; dérivé en *-el-ette* de w. *gofe*, endroit profond dans un ruisseau. | **o prè dès kèwéyes, pré des quewées** 'F' : 1747 « prairie nommée *le quevée* scituée aux forges proche Gendron » E14/30 oct. ; 1806 « prairie situé ... l-d. *aux quarwées* j. nord au ruisseau de Weve sous Celles » B/21 août ; 1819 « *le petit prés des quewées* » B pr.77. ; 1833 « *pré des quewées* » Cad. — W. *kèwéye*, dérivé de *kèwe*, très fréquent en toponymie pour désigner une terre plutôt allongée. | **o prè al pich'lote, pichelotte** 'C2' : 1740 « terre dans le fond prea ... j. lev. au pachys des chevaux et au *prez alle pissolotte*, un tris au dessus du fond prea j. du lev. au *prez alpichelotte* ; la moitié de *la prairie alpichelotte* qui est la partie d'embas..., du bouypré » E6/25 juin. — W.

topon. *pich'lote*, f., littér. « pisse-lotte », petit ruisseau, petite source ; v. aussi *pichevatche*. | XVI^e s. « **le pret alle pierre** », à la limite de Furfooz Cm1 ; 1679 « *la prairie au pierre* », près de la fontaine St Halin, à Celles. — Sans doute en raison de la présence d'une pierre significative. || **près d' Drouwance, pré de Dréhançe** : v. *sapin*. | **preit de Foye** : 1605 « un jardin au pirly j. au *preit de foye* » E10/4 avril ; 1649 « *la prairie* app. communément *de foy* à Vêve » E43/25 août ; 1703 « la petite terre j. au *preit de foy* » E11/23 nov. ; 1754 « dans le fond de veve près du *prez de foy* » E7 f°66. — Vieux pays à Gendron vendu par le curé de Foy Notre-Dame E87 fév. — Foy-Notre-Dame, en w. *Fôye*, répond au fr. *faye*, en lat. *fagia*, hêtraie. | **li près d' Furfô** 'G' ; du nom du village vosiinde Furfooz. | **o près (di) mwinvô** : v. *mwinvô*, sous *vô*.

Prea : 1740 « a la creste du horiau *du fond de prea* ..., terre dans le fond *prea* avec le vieux pays de deux caste j. du lev. au pachys des chevaux et au prez alle pissolette ..., un tris au dessus du *fond prea* j. du lev. au prez al pichelotte » E6/25 juin. — Voir aussi « basse en preau », « basse et ou en preia ». — Dérivé en *-al* ou en *-ellu* de *pratium*, pré, fréquent en toponymie wallonne.

al préye, Al Prée 'D' : 1833 « *Al Prée* » Cad. — Al Prée est un hameau, dép. de Custinne. — Forme fém. de *prés*, du lat. *prata*, fréquent en toponymie wallonne.

è prôle (EDTW), **lès prôles** 'I' : 1543 « *la basse praele* », près de Soinne ou Lavis E31/15 oct. ; 1552 « *le base preyau* », à Soinne E9/21 nov. ; 1574 « desseur la *praille* a lavys » E34/17 juin ; 1740 « *es praulle* », terre à Lavis E13/17 juin ; 1748 « le fond *au dessus de praulle* » E7/27 mai ; 1805 « terre *au fond de la praulle* », à Lavis B An XIII, 20 plnv. ; 1813 « prairie dite *les Grandes Praules* à Lavis » B/14 mai ; 1810 « Sur la Lesse, portions de ramettes avec sarts du *Bois dit de Praule* situé à Weve le long de la riv. de Lesse » B/7 avril ; 1833 « *Les Praules, Fond de la Prairie* » Cad. — W. topon. *prôle*, du lat. *pratella*, petit pré, cf. J. Herbillon, *NTN*, p. 94, notice n° 107.

quarnu, cornu, adj. : v. sous *djurnau*. | **quartron** : v. sous *fossè*.

querelle : v. sous *pachi*. | **quewées** : v. sous *prè*. | **quinnalle(s)** : v. *kinale*.

en Radufosset : v. sous *fossè*.

Rafrohisse : 1819 « terre dite *Rafrohisse* devant justagne » B pr.77. — Terme de défrichement : *rafroyis'*, dérivé en - *iciu* de w. liég. *rafroyi*, défricher. Cf. M. Willems, *Défrichement*, I, 231.

ò **rambouchi** (EDTW), **rambouchî** (Hzx), **rambouchy** 'D' : 1538 « un bois *en warambouchiet* » E31/4 déc. ; 1538 « enpres la fontaine de Suyne extant *a Warambouchiet* » E31/13 oct. ; 1540 « bois et pasturage *en Warambochy* » E31/8 juin ; 1560 « *boys de warambouchiet* extant assez pres du village dudit Suyne » E32 ; 1657 « *bois de rambouchi* proche Suyne » E44/15 act. ; 1729 « *rambouchi*, bois » E50/10 sept. ; 1811 « *les Bois de Rembouchi* et tienne des Vaux... tous deux contigus du midi aux maisons d'un hameau nommé le préee [hameau de Custinne] » B/13 déc. 1833 « *Rambouchy* » Cad. — Nom d'un bois à proximité de Soinne. — À l'origine « *waran-bouchi* », devenu *rambouchi* par aphérèse entre 1560 et 1657 ; le déterminant pourrait être l'équivalent w. du fr. *garant* FEW 17, 563 ; *bouchi* dérive soit de *bosk*, bois, soit de *buxu*, buis.

ò **rapô**, sur le rappau 'G' : 1557 « *sur le rappau* desseur puisvache j. E. au terres de Hubermont » E32/29 nov. ; 1763 « un trieux nommé *le Rapaux* » E7 f°119 ; 1833 « *Rapaux, Fond du Rapaux* » Cad. | **li vôye dès rapôs** 'G'. — À rapprocher peut-être de Reppe, dép. de Couthuin et Seilles, et de *rapion*, l.d. de Tavier-en-Condroz (BTD 15, p. 67), *so rapon* à Maffe ; ce serait alors un autre dérivé du germ. *raipa* « corde », d'où « bande de terre, surtout le long d'un cours d'eau », d'après Gysseling (cf. BTD 47, p. 37). Autre hypothèse plus probable : dérivé de la famille d'anc. w. *raspe*, w. *rasse*, f., taillis, *raspaille*, etc., comp. moy. fr. *rapoi* « buisson » (note J. Herbillion).

rawète, f., supplément, surcroît. | 1789 « **la rawette** », terre à Gendron E16/7 mai. — Dénomination due sans doute au fait que cette terre a été attribuée en compensation lors d'un héritage, d'un partage.

rèche, adj. : v. sous *vôye*.

Remyvaux : v. sous *vô*. | **Renard**, NP ? : v. sous *têre*.

resboux : 1657 « *le grand et petit resboux, en cuwy* », à Gendron E10/22 sept. — W. nam. (Givet) *rèsbou* m. « ajonc » (Waslet 225), « bugrane, plante épineuse » (Gilliard 505), cf. aussi w. liég. *rèsbou* « surgeon » (DFL 444b ; FEW 15/I, 215a, cf. DBR 25, p. 25-26), *rèsse-boû, rièsse-boû* « bugrane, arrête-bœuf » (DFL 70b ; FEW 1,146a).

ri, rieu, m., petit ruisseau. | 1820 « *Clos Rire... j. midi au Ruisseau de la fontaine*, du nord au chemin de la fontaine » B pr.22. | **o ri dès fwadjes, ru des Forges** 'F-G' : nom pris par le ruisseau de la fontaine St-Hadelin dans son cours inférieur. | **ry de pont** : 1752 « le chemin nommé *le ry de pont* allant d'hubaille à tressogne » Cm1/nov. | 1833 « **Rau de Gindron** » 'F' Cad. | **ruisseau d'Hubaille** : 1738 « *Ruisseau d'hubaille* » E51/16 mai. Dénommé auj. Ruisseau du Grand Etang. | **o ri d'uwène, r. d'Iwoigne** : v. *îwène, uwène*. | **ri Sint-Ôlin** 'H' : ruisseau Saint-Hadelin ou de la Fontaine Saint-Hadelin qui traverse le village de Celles. | 1538 « sur le **ri de veve** » E9/27 juin.

Ribonvaux : v. sous *vô*.

o ridant tiène, Ridentienne, initialement **Rilanterne** 'E' : 1558 « terre ens fons de freneux ... allant de poinct a *Rilanterne* », à Soinne ; 1584 « *sur le rylanterne* au dessoubz dung lieux dist freneux » E35 ; 1601 « *le rylanterne* », près de Payenne E41/4 juin ; 1729 « *ridant terne* », limite occ. du prez au fournaux près de Payenne EG/21 mars ; 1758 « dans *Ridantienne* » E7 f°98 ; 1804 « sartage ... *au Rys dantienne* » B. An XII, 8 vent. ; 1833 « *Ridentienne* » Cad. — La forme première est « rilan-terne », sans doute avec un déterminant anthroponymique, « Rilant, Rilland », qui est devenue par remotivation *ridant-tiène*, c'est-à-dire *tiène* glissant, s'appliquant à une colline escarpée. On a même interprété ce top. comme un composé de *ri*, ruisseau.

rimîse, f., remise (bâtiment agricole). | **al rimîse d'ûbaye** 'B1'.

rimouye, f., endroit où l'on mettait sécher et blanchir le linge. | **al rimouye** 'H' : près de l'ancien lavoir public.

ronche, f., ronce, roncier. | **a la ronche** : 1571 « *a la ronche*, terre ... voye qui va à *laditte ronche* à Celles ... à *la ronche*, près

du neuffpreit » E9/cop.1692 ; 1748 « les tassaux dans l'endroit nommé *la terre à la Ronse* assez près de Hubaille » E53/14 août.

rond, adj. : v. sous *prè*. | **ros(s)ia**, m., roux : v. sous *têre*.

rotche, f., roche. | **têre al rotche** 'C2', à Trussogne : 1740 « une terre dans *la terre aux roches* (j. E et S) au bois de moymont..., (j. S) vers le chafour », à Trussogne E6/26 juin ; 1779 « Bornes contre le chemin de Celles à Custinne... dans *la terre aux roches* et dans le Moymont laquelle sépare *la terre aux roches en deux...* et en même tems sépare la lisiere, de moymont » E8/27 mai ; 1833 « *Terre à la roche* » Cad. | à Gendron 'F' : 1748 « la taille nommée **dessous les roches de d[ri]bhayes** » E53/20 août (v. *béye*) ; 1760 « prairie ditte j. du midi a la Lesse » E7 f°117 ; 1815 « *à la Roche* », terre à Gendron B/22 août. | **li rotche Ignace** 'H' : 1806 « Bois nommé *la roge Ignace* » B/8 janv. ; 1833 « *Roche Ignace* » Cad. | 1807 « bois nommé **la Roge aux avoir** (ou **avoit**) prez (= près) la Baraque de Celles » B/3 avril. — Graphie suspecte. | **rotchète**, f., diminutif de *roche*, très fréquent en toponymie. | **al rotchète, Rochette** 'F' : 1815 « *Bois de la Rochette* », à Gendron B/22 août. | **al rotchète** à Celles 'C1-H'.

rote, f., trace, piste. | 1812 « un morceau de preiz en l.d. **al Rote de Bansely** ... j. couch. au Ruisseau », à Vêve B/15 nov. — W. nam. *bans'li*, m., vannier, fabricant de *banses* ou mannes.

rouge, adj. : v. sous *têre*.

rouwale, f., ruelle. | **al man.nète rouwale** 'D'. — W. *man.nèt*, adj. sale ; littér. la sale ruelle, la ruelle malpropre (fréquent en toponymie). | 1709 « **la ruelle Jean Collaux** », à Hubaille E12/7 mars. — NF Collaux. | **al rouwale Tambour**. — NF Tambour. | **al rouwale do djârdin** 'D'.

rôye, f., sillon. | **al coûte rôye** : 1558 « *alle coutte Roye* », à Soinne E21/2 avril ; 1815. | **les courtes Royes**, à Gendron : 1815 « terre *les courtes royés* devant le château » B/30 déc. ; 1818 « *aux courtes Royes* située sur Soinne, ten. du lev. au sentier qui conduit de Celles à Payenne » B pr.61. — W. w. *coûtès rôyes*, « courts sillons », fréquent pour désigner une terre étroite ou en triangle ; même l.d. à Sovet. | **al longue rôye, têre al longue rôye** 'B1' : 1784 « *la longue Roye* », près de Bry E54/30 aût ;

1833 « *Longues royes* » Cad. | 1707 « **la longue roye** », terre à Gendron E12/12 sept. — Inversement terres allongées, avec sillons dans le sens de la longueur.

Royenne, NP : v. sous *corti*.

Royisse : 1745 « une parte de bois *dans le Rauisse* j. lev. au Bois de Conjoux, du midi aux pieres de feu » E6/15 nov. ; 1763 « passée des chesnes de *Rawisse* » E7 f°150 ; 1766 « près du *Rawis* depuis le bois de Conjoux jusqu'au petit prez », à Petite Trussogne E15/29 juil. ; 1777 « *la taille du rawyisse* » E54/25 mai. — W. *rôyis'*, endroit où on a arraché du bois, donc terme de défrichement.

ru, ry, ruisseau : v. sous *ri*, rieu.

ruwale : v. *rouwale*.

rûwe, f., rue ; ici désignait au XVI^e s. le chemin du Seigneur. | 1550 « au chemin du Sr dict ... **la rue** », à Celles Cm1 ; 1609 « *la rue*, chemin » E42/9 nov. ; 1760 « la chanvriere de *la rue* le prez de *la rue* » E7 f°108 ; 1804 « le cortil Beauvain... j. couch. et sept. *au chemin nommé de rûe* » B/An XII 7 flor. ; 1804 « *preiz en ld les Ruês* » B/An XII 18 mess.

Saint : v. *sint*.

Salez, Salet, NP : v. sous *tiène*.

sapin, m. | **o sapin do prè d' Drouwance**. | **al sapinière** 'C2'.

sart : v. *-sô* (en composition), *sôrt*, sart. | **sârmont** : v. *sôrt*. | **sarte, saulte** : v. *sôte*.

saux, saulx : v. *sô*, saule.

sauinière : v. *sômîre*. | **sauenière** : v. *sôv'nîre*.

(le) Scoffe, NP ? : v. sous *tchamp*. | **senhychamps** : v. sous *tchamp*.

Servais, NP : v. sous *prè*.

sètch, adj. : v. sous *pachi*.

ò sèti (EDTW), **sètî** (Hzx), **Cety** 'G' : 1630 « *terne de Cetty*, ... *Sitis* », chemin entre Vêve et Furfooz E43/30 sept. ; 1833 « *Cety* » Cad. — À rapprocher peut-être du top. *cèturu* à Tavigny [B 17]. Un rapprochement avec le mot gaum. *sati*, sentier (note J. Herbillon) est envisageable, s'agissant d'un nom de chemin.

sint, m., saint. | **Sint-Clémint**, **église Saint-Clément** : église néo-gothique en calcaire dédiée à saint Clément et construite en cen 1860-61 ; une chapelle du même nom est déjà citée en 1532, cf. *tchapèle* ; v. aussi *bwès Sint-Clémint* sous *bwès*. | **St Martin** : 1551 « alle piesainte de la fontaine St Martin » E19/7 sept. | **à Sinte-Îsabèle, Sainte-Isabelle** 'A' : petit oratoire en calcaire dédié à sainte Isabelle, érigé le long de la route Celles-Achêne au carrefour de Mahenne en 1867, à l'initiative de Isabelle van Dopff, épouse d'Hadelin de Liedekerke-Beaufort. — V. aussi sous *fontin.ne*.

so béye, sobhez, sobhaye : v. *béye*.

sô, f., saule. | 1740 « **le fond d'olseaux** », à Lavis 'I' E13/17 juin. | 1770 « **la fosse a la saux** », à Gendron 'F' E54/25 oct. ; 1789 « aux fosses à la *saulx* j. sept. au chemin d'Erhet » E16/7 mai ; 1819 « terre dite *a la Sau* en Sobée » B pr.77. | 1780 « dessous la fontaine du costé du **prez alsaux** », à Hubermont 'H' E54/23 mars.

-sô (en composition), m., sart ; v. aussi *sôrt*. | **è enissô** 'F' : 1808 « *Henizar* », trieux à Gendron B/1 août ; 1811 « le bois dit *les enissaux* » B/13 déc. ; 1812 « Bois nommé *le Enisaux* » B/10 avril ; 1815 « Bois plantis *de henisaux* ten. du midi au chemin de Sommiere » B/22 août ; 1833 « *Ennisaux* » Cad. — Probabl. NP + *-sô*, sart, avec un dérivé du thème *Hen-* (de Henin), cf. *hênifontin.ne*, à Hody (BTD 12, 292).

Soinne : v. *swène*.

ol sômîre (EDTW), **al sômîre** (Hxz), **en salmyer, saumiere** 'F' : 1532 « *en salmyer* », pré à Gendron E9/cop.1559 ; 1706 « un prez *en somîre* » E11/nov. ; 1833 « *Saumire* » Cad. | **p'tite sômîre** 'F' : 1833 « *Petite Saumire* » Cad. | 1584 « **bois de Salmiers** » E35/13 nov. | 1815 « **chemin de Saumiere** » B/22 août. | 1585 « **la cheraulx de Samier** » E35/8 janv. : w. *tchèrô*. | 1704 « le **cul de soumier** » E46/28 janv. | 1815 « trieux du **fond de Sommiere** j. couch. à la Lesse » B/22 août. | **plin d' sômîre, plain de saumier** 'F' : 1751 « la taille du *plain de saumier* » E53/10 avril ; 1770 « *sur le plain de saumier* » E54/12 avril ; 1833 « *Plain de Saumire* » Cad. | 1590 « certains boys et genestres situés *au tournant de Salmier* haulteur de

Gendrons » E36/22 sept. — Le *ô* long et les mentions de 1532 et 1584 en *Salm-* ne plaident pas en faveur du rapprochement avec le top. *Sommière*, w. *somêre* [D 37], 1206 « Sommeres ». Même si le top. est riverain de la Lesse, il est difficile d'y voir un hydronyme, du type de la *Salm*, issu du radical paléo-eur. **sal* (cf. J. Loicq, p. 322-3). On pourrait en rapprocher aussi, du point de vue formel, le NF dinantais *Salmier*, forme ancienne « li Psalmiers », 1190 « Johans li Saumiers ».

sôrt, parfois **sârt**, m., sart, terre essartée, appartenant généralement aux biens communaux ; v. aussi *-sô* en composition. | **sur le sart** : 1740 « terre *sur le sart* j. lev. au prez massart..., terre encore *sur le sart* en montant du lev. à la creste du horiau [w. *ôûria*, talus] du fond de *prea* » E6/25 juin. | **ô sârmont** (EDTW). — Probabl. *sart* + *mont*, seul composé de ce type en Wallonie, cf. M. Willems, *Défrichement* II, 147. | **o sârt Tous-sint, Sart Toussaint** 'D'. — NP Toussaint. | [Ancienne forme féminine, cf. cf. M. Willems, *id.*, 33-34] †**sô(r)te, la sarte, la saulte** 'E-F' : 1661 « *la saulte* » à Gendron E10/31 oct. ; 1730 « *au fossé a la sault* », terre en la saison du Hestron à Gendron E6/7 oct. ; 1773 « bois dans paireux... dont le *fossé nommé Delsaude* fait la séparation » E8/18 juin ; 1815 « piece de mauvais terrein dont partie est couverte de bois en l.d. *le Saute* », à Lavis B/2 sept. ; 1833 « *sarte* » Cad.

sôv'nîre, -êre, f., sablonnière. | **al sôv'nîre, sauvenire** 'E-I' : 1752 « *la sablonière* », entre Lavis et Gendron Cm1. | 1808 « trieux l.d. de *Sauvenire* » B/7 janv. | **Cul de Sauveniere** : v. *cu*.

è soviè 'F' ; probabl. à lire *so Viè(t)* ; forme wallonne de *Villers*, du lat. *villare* « écart de la villa », puis « village », comp. *Villers-sur-Lese*, w. à *vyè*, (ferme de) Viet à Dinant, etc. — V. aussi *viètchamp* sous *tchamp*.

à spinceaux : 1532 « Héritage *a spinceaux* en longchamps », à Gendron E9/cop.1559. — Littér. « épinceau », dér. du w. *spinc(y)i*, *spincher* « épincer, élaguer », comp. w. liég. *spincè* « pinceau » (DFL 360).

spinète, f., petite épine, endroit couvert d'épines. | 1538 « au pettreau [w. *pètria*, poirier sauvage] **alle supinette** », à Soinne E31/4 déc. ; 1594 « *alle spinet* », à Soinne E37/11 juil.

Stapisse : 1815 « une pièce de bois dit *Stapisse* au Bois gozin j. du midi au Bois de Gozin » B/22 août ; 1819 « Bois dit *Staplis* du bois St Clément » B pr.77. — Dérivé collectif en *-is'* (lat. *-iciu*) de w. *stape*, arbre de taille inférieure, baliveau.

ô stipi (EDTW), **ô stipî** (Hxz), **stipy** 'A' : 1597 « *stippy* », à la limite de Celles et Boisseilles E38/2 sept. ; 1719 « au *Stipy* près de Mahenne j. O. au chemin de Celles à Foy N-D. » E12/20 fév. ; 1740 « terre au *stipy* j. du couch. au grand chemin de Ceelles a nostre dame de Foy, j. de sept. *au stipy de mahenne* » E6/10 juin ; 1833 « au *Stipy* » Cad. — Cf. les *tchamps do stipi* à Foy-Notre-Dame [le même] et « sur le stipy » à Heure-en-Famenne [D 46]. Peut-être dérivé en *-iciu* > *is'* (avec réduction de *s* comme dans *bati*) du v. *stiper* « étayer » ; sinon à rattacher à la riche famille toponymique *step-*, notamment « stipaux », *stèpin.ne*, désignant des pieux, des endroits où l'on aurait placé des bornes cadastrales FEW 17, 230a et 636b (note J. Herbillon), cf. E. Renard, BTD 11, p. 85-88.

la Stree : 1776 « *la Stree* », sans doute à Bry E54/23 août. — Du lat. *strāta* « rue, chaussée », comp. les noms de communes Strée-lez-Huy et Strée-lez-Beaumont.

surpaz : 1594 « *surpaz* l.d. au wericheau » [ou chemin le long de la route Celles-Vêve] E37/6 juin. — Faut-il comprendre *so(r) pâ(s)* « sur (les) pieux » ?

è swène (EDTW), **à swène** (Hxz), **Soinne, Soine** 'D' : 1482 « Jehan de *suwin* » E9/15 avril ; 1502 « Jacques de *suwin* » E31/28 oct. 1538 « la fontaine de *suyne* » E31/13 oct. ; 1542 « le chemin de Payenne au chesneau a *Swine* » E9/7 janv. ; 1546 « au chemin de payeesme au chesnea de *Suyne* » E9/16 oct. ; 1586 « ung chemin condist de drissoulx empres *Suyne* » E35/16 oct. ; 1647 « *Soigne, Suinne, Sugne* » ; 1723 « le chemin app. fossen allant du tige de *Suinne* a Payenne » Cm1/24 juin ; 1740 « les terres de *Suenne* » E6/25 juin ; 1833 « *Soinne* » Cad. — Petit hameau de Celles situé sur un plateau, en retrait de la route Dinant-Neufchâteau. | **cinse di swène** 'D' : 1748 « *la cense de Soyenne* » ; 1774 « *la grande cense de Soenne* » E15/2 mars. — La glose d'A. Carnoy (p. 635) n'est pas du tout à retenir. Probabl. de w. arch. †*chwine*, etc., cigogne (ALW 8, 215a), qui s'est

notamment perpétué dans plusieurs l.d. en Wallonie, notamment *à nid dès swénes* à Bovigny [B 7], *ou nik dès soïnes* à Longlier [Ne 47], 1622 « un pré au chêne des soïnes » à Lamoline [Ne 61], etc. (E. Legros, EMVW 6, p. 241-2) ; comp. aussi le NP 1458 « Willemme Suwin », et le NF *Lesoinne* (JH).

Tambour, NF : v. *rouwale*, *têre*.

ô tank : nom donné au café-restaurant édifié au l.d. *tchafor*, initialement le Pavillon, proche du carrefour de la Grand-route ; un tank allemand « Tigre » y rappelle que c'est là que fut arrêtée l'offensive von Runstedt la veille de Noël 1944.

taye, f., taille, bois de taillis. | **al taye ôs coloûtes** 'D' ; w. *coloûte*, f., couleuvre. | **les tailles aux genêtres** : 1804 « au plein de la commune ten. du lev. à un pachis nommé *les tailles aux genêtres*, du midi au Bois de la commune », à Lavis B An XII, 5 Flor. — *Genêtres*, francisation approximative de w. *djiniësses*.

tayis', forme w. de *taillis*, dont le *s'* ne s'est pas amui. | **o tayis'** 'T'. — V. aussi *fond*, *tiène*, *tri*.

tchafor, m., four à chaux ; plusieurs endroits de Celles portent ce nom. | **tchafor, le Chauffour** 'H' : 1542 « *chafour* », terre à Hubaille E31/8 mai, l.d. actuellement dit « le Tank ». | 1710 « **au chauffour** », à Gendron 'E' ; « *Bois au Chafour...* tenant au nord au chemin de la hocalle » B/22 août ; 1833 « *Chauffour* » Cad. | « **au chauffour** », à Vêve 'G' : 1649 « le jardin *au chauffour* », à Vêve E43/25 août ; 1778 « *au chafour* au dessus de la prairie du moulin de veve j. et longeant le bois dudit moulin » E16/7 fév. ; 1812 « un morceau de pachis dit *au chafoure* situé au dessus de l'huilerie de vesves » B/15 nov. ; « *Bois au Chafour...* tenant au nord au chemin de la hocalle » B/22 août ; 1833 « *Chauffour* » Cad. || **o tchaforfagne** ou **tchanforfagne** (?) 'C2' : composé avec le terme w. *fagne*.

tchamp, m., champ. || **è clintchamp, su clintchamp** 'E-F' : 1541 « *au therne de clanchamps* » E31/17 oct. ; 1748 « le terne de *clinchant* » E52/31 mai ; 1815 « trieux de *Clainchamps* » B/22 août ; 1833 « *Clainchamp* » Cad. — Littér. « champ incliné », anc. fr. *clin*, incliné. | **o grand tchamp** 'T' : 183 « Grand champ » Cad. | **en Longchamps, long champ** 'T' : 1532 « *en lomgchamps* », à Gendron E9/cop. 1559 ; 1657 « *en lonchamp*

communément app. la longue aire » E10/réal. 1661 ; 1730 « *En la saison de longchamps* » E6/7 oct. ; 1833 « *Campagne de Longchamp* » Cad. | **à bièrtôtchamp** (EDTW), **Bertauchamp** 'F' : 1584 « a tournant de *bertochamps* en salmier » E35/10 déc. ; 1704 « *le tournant de bertouchamp* sart » E46/28 janv. ; 1750 « *dans le fond de bertauchamps* » E7 f°68 ; 1781 « placement d'une borne séparant nowenne prairie... (du) *bois de bertauchamps* » E8/31 mars ; 1811 « *le bois de Bertrandchamps* [par réinterprétation fautive] est situé entre le bois dit les enissaux à l'O. et les plantis du Cul de Sauveniere » B/13 déc. ; 1833 « Biertauchamp » Cad. — Composé de *tchamp*, avec l'anthroponyme *Berthau(d)*, du thème germ. Berthwald. | **Dodichamps** : 1571 « *dodichamps* j. pardesseur au comte de Namur » E9/cop. — Composé avec un NP, peut-être anthr. germ. Dodo. | **èrmontchamp, Hermonchamp**, devenu **èrmantchamp** 'H'. — Composé avec l'anthroponyme germ. *Hari-mund*, comme pour les top. Hermonster (Verviers) et Hermonpont (Estaimpuis), cf. J. Feller, BTD 3, p. 74-75. | **en herinchamps** 'B1' : 1594 « *en herenchamps* sous Wybaille » E37/19 sept. ; 1676 « *herinchant ...* située dessus hubaille j. midi au bois du seigneur » E4/30 juin ; 1726 « terre *en herinchamps* allante le long du bois de Coroys » E6/26 janv. ; 1768 « la terre a l'agaise et *herentchamps* » E7 f° 174 ; 1772 « un Enclos nommé *hereinchamps* » E8/23 déc. — S'agit-il de w. nam. *èrins*, w. liég. *hèrins*, « nielle, carie des blés » (LN, p. 60 ; FEW 21, 120b) ? Ou bien faut-il voir dans le déterminant *heren-* le collectif germ. *herent*, charmaie (cf. BTD 37, p. 41-43). | **senhychamps** : 1563 « *senhychamps* », bois à Gendron E9/23 avril. — Sans doute NP, cf. XVI^e s. « Catherine Senhier » à Huy (JH). | **vièchamp, Vietchamp** 'H' : sans doute composé avec *viè*, cf. (*è*) *soviè*. | **tchamp burnia, Chamburnia** : 1815 « un pré appelé *Chamburnia* j. couch. à la Lesse » B/22 août ; 1819 « le petit prés dit *chamburnia* » B pr.77. — Probabl. « champ burnia » (comp. *Laid burnia* à Nalinnes) : Burnia est probabl. un NP dérivé avec métathèse du thème *brun* (donc littér. *brunEAU*). | **Champdurant** : 1653 « *le campdurant* » E43 ; 1734 « en creyr la piece j. *au champs du Rant* » E6/25 nov. ; 1772 « *champdurant* » E54/27 oct. ; 1818 « *Bois dit Jean Duran* », bois

communal de 224 a. B pr.74. — NF Durant. | **ô tchamp Marcô** : v. (en) marco. | 1550 « **au champ le scoffe** », à Celles Cm1 ; 1560 *id.* E9/12 nov. — Probabl. surnom médiéval, cf. 1272 « pueri Emino le Scofles » à Villers-Perwin et « le Scofle » à Liège (JH). | **Champ de Custinne** : 1740 « *le champ de Custinne* », dépendant de la cense de Petite Trussogne [v. sous Clavia] E6/26 juin. | **champ hylaux** : 1560 « *le champs hylaux* » E9/12 nov. — À Houyet, le ruisseau *îlêrve* est désigné, en 1408, par *le rieux de Huliaive* (Hu-li-aive=Huy l'eau), cf. L. Roger, *La Lesse*, BIALx 1939, p. 39-42.

su tchampia (Hxz), **o tchampia** (EDTW) 'D' : 1774 « *le champiat* », près de Grande Trussogne E54/19 déc. ; 1833 « *Champia* » Cad. — Dimin. en *-ellu* du latin *campus*, champ ; littér. « champ-eau », c'est-à-dire petit champ. Topon. assez fréquent, notamment à Dorinne, Wanze et Antheit (cf. J. Herb., BTD 31, 56), le Champeau à Namur, etc.

tchapèle, f., chapelle. | **la Chapelle Brulée** : 1715 « *la chapelle Brulée* au charaux de Custinne à Celles » E47/7 mai ; 1726 « terre appelée monvaux proche *la chapelle brulée* » E6/26 janv. ; 1768 « la terre à l'image avec l'enclos *près la chapelle Brulée* » E7 f°174. — Souvenir d'une chapelle incendiée ? | **tchapèle do comte** 'F' : bâtie au charrau de Gendron en souvenir du décès du comte Hadelin de Liedekerke lors d'un accident de chasse le 7/1/1875. | 1532 « **capelle saint Clement** », à Gendron Ec 1958. — V. *bwès sint clémint* sous *bwès*. | XVIII^e « **la chapelle st Halin** ditte grizoule » RP f°74. | **chapelle Sainte-Isabelle** : v. *sinte Isabèle*, sous *sint(e)*.

tchèrô, m., dérivé du lat. *carrus*, char ; littér. « charr-al », « voie charretière », généralement en forte déclivité, cf. J. Germain, *Top. d'Évrehaïlles*, p. 194. | **li tchèrô** 'H' : chemin en côte à la sortie du village de Celles vers Lavis. | **o tchèrô, su l' tchèrô** 'F', en contrebas de Gendron. | 1715 « la chapelle brulée **au charaux de Custinne** à Celles » E47/7 mai. | 1548 « **le chesrau de Noizy** », à Vêve E31/20 oct.

tchèstia, m., château. | **divant l' tchèstia** 'G' : il s'agit du château de Vêve. | **château de Noizy** ou **de Miranda** 'H' : v. *nwèzi*. | **tchèstia d' véve** 'G' : château fort médiéval, situé sur

un éperon rocheux, construit entre le XIII^e et le XVI^e s., et restauré plus récemment ; v. *véve*. | ***bwès do tchěstia*** 'H' : 1811 « *le bois du Château* situé vis à vis le Château de Celles, tenant du n. à la campagne dite Entre deux Bois dependans de la ferme de hubermont, du midi à la chaussée qui conduit à Dinant, du levant au chemin qui le sépare du bois d'alfrain et du couchant à la Chaussée de Dinant » B/13 déc. ; 1833 « *Bois du Château* » cad. |

o tchimintchaye, -éye, la demi(n)chehaye 'B1' : 1594 « *la demichehaye* », bois E37/19 avril ; 1738 « jeune taille nommée *la minge Haye* à Hubaille » E51/4 oct. ; 1770 « *la dimainche haye* prenant depuis la terre du clavia du costé d'hubaille » E8/3 août ; 1811 « le petit bois dit *minche haye* vers le Bois dit Corroy ... tenant du midi à l'Etang des prêtres » B/13 déc. ; 1833 « *Demînchaie* » Cad. — Composé du mot (*h*)*aye*, bois, avec lat. *dominicum, -am* « du seigneur » ou avec le NP Dominicus, qui aboutissent au même résultat, comp. les NF Demanche, Dimanche, Deminge.

tchin.ne, m., chêne. | ***ô gros tchin.ne***, gros chêne 'H'.

tchin.nia, m., chêneau, jeune chêne. | 1546 « **au chesnea de Suyne** j. à la route de Payenne » E9/16 oct. ; 1557 « la voie allante du *cheneaux* a payesnes » E20/23 fév.

tchôbrumont : v. sous *-mont*.

tchôrlî, charron : v. sous *bwès* et *tête*.

tchôssîye, f., chaussée. | ***al tchôssîye, la Chaussée*** 'H-I' : à Malavisée. | ***al vîye tchôssîye*** 'H' : sans doute la vieille chaussée romaine, sur les hauteurs de Gendron et de Trussogne. | ***li fossè dal tchôssîye***.

al tchôstréye, chaustrée 'G' : 1773 « *terre chaustree* » E54/14 août ; 1833 « *Chaustrée* » Cad. — Correspond au *tiène Matot* ; il s'agit sans doute d'une terre *tchôstréye*, càd. chaulée.

terne : v. *tiène*.

tête, f., terre de culture. | ***al doûce tête, les douces terres*** 'H' : 1776 « *les douces terres* audessus du chemin neuf », à Hubermont E54/23 août ; 1833 « *Douce terre* » Cad. | ***al grande tête*** 'E' : 1770 « *la Grande terre* j. fontenaux et clavia ... jusqu'à l'Enclos du Bœuf » E8/8 mars. — Equivaut au l.d. *su frènè*. | ***li plate***

tête, platte terre 'B1' : 1833 « *Platte Terre* » Cad. | **li plate tête** 'E'. | **al rodje tête** 'H' : 1833 « *Rouge terre* » Cad. — Prob. terre fort argileuse. | **ôs rodjès têtes** 'C1'. | **al tête da Djôr** : *Djôr*, forme w. du prénom Georges. | **al tête Tambour** 'C1' : NF Tambour. | **terre du Rosia** : 1740 « *la terre du Rosia* », à Lavis E13/17 juin. — Prob. NP (sobriquet) *rossia*, roux. | 1833 « **Terre Véré** » 'A' Cad. : mention cadastrale non confirmée. | **al tête dal bat'rîye** 'A' : équivaut à la *tête di mayène*. | 1534 « **la terre del bouge** », à Soinne E31/11 mai ; 1595 « Maison, grange, etc appelée *le bouge* », à Soinne E37/16 oct. — Nom d'une habitation ; probabl. fr. *bouge*, logement étroit, misérable. | **al tête do djârdinî** 'D' : w. *djardinî*, jardinier. | 1805 « **aux terres de l'école** » B an XIII, 17 prairial. — L.d. situé au nord du chemin de Custinne près du bois de Priesses ; sans doute terres dont les revenus assuraient le fonctionnement de l'école. | **al tête ôs-éres** : V. *ére*. | 1707 « **la terre a la fache** », à Gendron E12/12 sept. ; 1755 « *la terre a la fage* » E7 f°87 ; 1757 « *la terre alfage* » E14/18 fév. — W. (Givet) *fache*, anc. fr. *faisse*, w. *liég. fahe*, parcelle de terre plus longue que large (cf. Waslet, 122) ; comp. *les faches* à Rance (BTD 10, 254-255). | 1657 « **la terre au froment** », à Gendron E10/22 sept. ; 1807 « *la terre au froment* » E12/12 sept. — Désignait sans doute une terre qui se prêtait bien à la culture de cette céréale exigeante. | **al tête inte deûs vôyes** : v. sous *vôye*. | **al tête al longue rôye** 'C1' : v. *rôye*. | 1819 « **terre au mariage** ... friches appellés *trieux au mariage* » B pr 77. — Terre ayant sans doute servie de dot. | 1571 « **la terre du moulin** » à Celles E9 cop. 1692. | 1584 « **la terre au pery** près de rilanterne » E35/2 mars. — Sans doute « pierrier », endroit caillouteux, plutôt que w. *pwarî/pwèrî*, poirier. | **la terre aux pierres** : 1703 « *la terre aux pierres* j. au preit au wayen et aux forges » E11/23 nov. | 1707 « **la terre de la porte** », à Gendron E12/12 sept. ; 1789 « *terre de la porte* » E8/24 mars. | 1699 « **la terre du Renard** j. sept. au Séminaire de Namur ». — Autrement dit proche de la seigneurie de Bois-seilles où ce séminaire possédait une ferme. | **tête d'ô ri (?)**, **al tête d'ôri** 'D' : w. *ri*, « rieu », m., petit ruisseau. | **al tête al rotche** 'C2'. | **al tête al rouwale** 'C1'. | **li tête do tchôrlî**

'C1' : w. *tchôrlî*, charron. | 1815 « **terre au Tilleul** », à Gendron B/22 août : w. *tïyou*, tilleul. | **al tête di mayène** : v. *mayène*. | **tête dès mwés-monts** 'C2' : v. *mwés-monts* sous *mont*.

ti-an, su tian, en tihand 'C2' : 1662 « *terre en Tihand* », à Grande Trussogne E10/22 fév. ; 1715 « *terre nommée thyant* » E47/2 av. ; 1740 « *en tihan il y a des airs, un tris ... (j.S.) au chemin qui vat de ceelle a enhet* » E6/25 juin ; 1819 « *terre nommée thihan* » B pr.93 ; 1833 « *Tihan* » Cad. — Peut-être composé avec le top. *-han*, fréquent dans la région, seul, dérivé ou en composition (cf. *ambia* ci-dessus), mais avec un déterminant *ti-* difficile à identifier. Une forme altérée ou archaïque de *taant*, w. liéq. *tahant* « (temps) croissant, favorable à la végétation », dérivé de l'anc. fr. *tehir* « grandir, croître » FEW 17, 391b (cf. *Enquête*, p. 69, note 2) serait plus étonnante.

tîdje, tige, m., (en toponymie condruzienne) chemin de terre, généralement sur ligne de crête; du lat. *terreum* FEW 13/1, 263a, Haust, *Étyim.*, 250-2. | **le tige** 'C2' : 1740 « *terre ... (j.S.) au chemin dit le tige, (j.O.) au petit prez, (j.N.) au chemin de doria* », à Petite Trussogne E6/25 juin ; 1833 « *Campagne dessous le Tige* » Cad. | **ô tîdje d'Achin.ne** : à la limite avec l'ancienne commune d'Achêne. | **su l' tîdje di côn'jou** 'C2-D' : en direction de Conjoux (Conneux). | **ô tîdje di swène, Tige de Soinne** 'D' : chemin faisant limite avec Custinne ; v. *swène*. | **ôs-agôches ô tîdje** : v. *agôche*.

tiène, terne, m., versant d'une colline, chemin en côte, tertre FEW 13/1, 240a. | **bruhyterne** : 1667 « *bruhyterne* » E10/18 avril ; 1740 « *Bruheux-tienne* », terre E13/17 juin. — Dans *bruhy-* ou *bruheux-*, on pourrait voir un dérivé de *brucus*, bruyère, c'est-à-dire soit *bru-(w)ier*, soit *bru-(w)eux* (à Celles, w. *bruwîre*, bruyère, cf. *Enquête*, p. 66). | **o gros tiène, gros terne** 'F' : 1781 « *dans le bois nommé le fond de treuvau ou gros terne* » E8/31 mars ; 1833 « *Gros terne* » Cad. | **Laidtienne** 'G' : 1807 « *Bois nommé laid terne... à Weve sous Celles* » B/26 mai ; 1811 « *toutes les montagnes en Bois dites Laidtienne situées partie Commune de Celles partie Commune de Furfoz ... à partir du sentier qui conduit à Dinant dit le chemin vert jusqu'à un bois dit les Brouwes dép. de Furfoz* » B/13 déc. | **o ridant tiène**,

Rilanterne : v. *ridant tiène*. | 1707 « sur la **Belhytienne** », terre à Gendron E12/12 sept. ; 1730 « en *belhitienne* », à Gendron E6/7 oct. — Sans doute avec le même NP antéposé que dans *bèñifayi*, Bellifays. | **tiène di l'é, terne del hez, tiène Delhé** 'F' : 1775 « le *terne Delhé* » E8/4 fév. ; 1818 « *tiène des auges ...* tenant du couch. *au tiène dit Delhez* » B pr 74 ; 1833 « *terne de l'é* » Cad. — W. topon. *hé*, versant boisé, du frcq *haisi*, à moins qu'il ne s'agisse déjà du NP Delhez qui en est issu ; Celles ne se trouve en effet pas dans l'aire de diffusion ardennaise du type toponymique *hé*. | **terne Jolyt** 'G' 1551 « le cortilx alle chambre ... j. au *terne Jolyt* et au Rieu » E/6 avr. ; 1574 « la piessaincte qui vat de Weeve a *terne joly* » Cm1/4 mai ; 1584 « *terne joly ... Joly* desseur Weeve » E35/13 oct. ; 1737 « le *tiène Joly* » E13/17 avril ; 1820 « un jardin dit le *tiène joli* à Vêve » B pr. 115 ; 1833 « *Terne joli* » Cad. — *Joli* est assez fréquent en toponyme ; probabl. surnom de personne. | **li tiène Lambêrt** 'C2' : 1833 « *tiène Lambert* » Cad. ; NP Lambert. | **o tiène neûri, terne Leury** 'F' : 1715 « au *terne leury* », à Gendron E5/f° 152 ; 1757 « le *tiène leury* » E14/18 fév. ; 1819 « friche dit *Tienne Neury* j. midi au fosses al Saul » B pr71 ; 1833 « *Leurit* » Cad. — Probabl. NP Leury, de l'anthrop. germ Hlodrik. | **o tiène Mati** : NF Mathy, forme wallonne de Mathieu. | **o tiène Matot** 'G' : NF Mathot, dérivé de Math(ieu), très fréquent dans le village. | 1764 « au tournant de Celles... un terrain nommé le **terne de la Bailleresse** ... assez proche du village ... j. d'occ. au chemin qui se rend à Hubaille » E7 f° 129. — Féminin de *baillieur*, femme qui donne en bail, ou bien fém. de *bailli*, cf. J. Lechanteur, BTD 71, p. 177. | 1716 « chemin le long du **terne du bailli** entre Celles et Hubaille » Cm1/20 mai. | **o tiène dès bèguènes** 'B1' : w. *bèguène*, religieuse. | **tiène dol fontin.ne, dal fontin.ne** 'T'. | **le terne aux fournaux** : 1776 « le *terne aux fournaux* » E54/23 août. | 1804 « preiz dit le **tiène du fournil** audit Celles j. midi au prez pourain, du nord au chemin qui conduit à Weve sous Celles » B An XII, 18 mess. — Fournil, w. *forni*, dérivé du lat. *furnus*. | **tiegne de miesny** : 1715 « Terre j. le *tiegne de miesny* et vers midy au chemin de celles a hubaille » E47/7 mai, 1717 « *terne du miesny* » E12/8 fév. ; 1752 « au *terne*

du liesny proche de *chavremont* » CmI/nov. — W. arch. *mièsnû*, m. « mercenier ; marchand forain (à Ittre) » (mq dans FEW 6/II, p. 15 ; cf. BTD 31, 1957, p. 245-6) (note J. Herbillon). | 1551 « **le terne du molin** » à Celles E19/25 mai. | **o tiène dès-ôjes** : v. *ôje(s)*. | 1833 « **Tienne d'osier** » 'G' Cad. ; v. *osêre*. | **o tiène do tayis** 'T' : 1833 « *Tahis, Terne du Tahis/Tahir* » Cad. | **li tiène dès vôs, vaux** : w. *vô*, val. | **o tiène do vèvî** 'B1' : w. *vèvî*, vivier, étang. | 1775 « le terne Delhé et le **terne de foy** », à Gendron E8/4 fév. ; 1778 « *tienne de foy* ». Il s'agit de Foy-Notre-Dame ; v. aussi sous *prè*. | **terne delle glizoul** : 1551 « *le terne delle glizoul* » E19/7 sept. : v. *grijoûle*. | **tienne de novaine** : v. *noûvène*. | 1726 « **le terne du Salez** » aisances à Celles E6/26 jan ; 1734 « *le terne du Salet* abannées et affranchies » à Celles E6/25 nov. — Peut-être à rapprocher de Salet, hameau de Warnant ; d'un dérivé collectif de germ. **sahah*, saule, lat. *salictum* (Carnoy, p. 608). | **o tiène do sèti** : v. *sèti*. | **tiêr**, m., forme liégeoise corresp. au w. nam. *tiène*, *terne*. | **o tiêr dès vôs** 'D' ; w. *vô*, f., val.

al tièsse do vî ome, Tête du Vieil Homme 'G' : nom donné à un rocher dans la vallée de la Lesse en aval de Gendron, qui présente cette apparence.

tihand : v. *ti-an*.

tinvô, tinvaux : v. sous *vô*.

Tirrion, Thirion, NP : v. sous greffe.

tiyou, m., tilleul. | **ô tiyou** 'A' : 1833 « Au tilleul » Cad. ; v. aussi sous Maurtimont et sous *têre*. | **ôs quate tiyous, Quatre Tilleuls** 'D'.

tombe, f., (en toponymie) généralement tombe ancienne, parfois tumulus. | **ôs tombes, sur les tombes** 'C2' : 1522 « *dessous les tombes* j. az pres delle boverie de Ceeles » E2 cop. 1539 ; 1556 « *sur les tombes*, terre de Soinne j. S. aux héritages de Trussogne-Belle » E9 ; 1558 « *desoubz le tombe* au dessus du Gris Bonnier » cop. 1692 ; 1753 « On défend ... le chemin de la Croix de la Grande Tressogne descendant *aux tombes* » CmI ; 1833 « *au Tombe* » Cad. | 1571 « **bois des tombes** terre de la cense de Soinne » E53/16 juil. ; 1779 « Borne contre le plantis du gris Bonny faisant la séparation du *Bois des tombes* » ; 1811

« *le bois de la tombe* dit le Gris Bonnier » B/13 déc. — L.d. attestant la présence probable de tombes ou de tumulus. || **à la tombe des romains** : 1811 « le Bois mangon j. lev. a des terrains cultivés et *à la tombe des Romains* » B/13 déc. — Peut-être une forme plus explicite du l.d. « aux tombes ».

tone alchenne : v. chenne.

toûrnant, m., tournant, virage. | **au tournant** : 1760 « la houbloniere du *Tournant* à Celles » E7 f°108 ; 1764 « *au tournant de Celles* » E7 f°129.

al toûrnûre, Tournure 'H' : 1699 « *a la tournure* », terre à Gendron E5 f°30 ; 1706 « *à la tournure* » Cm1 ; 1833 « *Tournure* » Cad. — Dérivé en *-ure* du verbe *tourner*, moins fréquent en toponymie pour désigner un terre qui tourne ou, peut-être, l'endroit où la charrue tourne.

Toussaint, NP : v. sous sart.

le travers : 1770 « *le travers* », terre à Hubaille ES/8 mars. — Probabl. allusion à une terre en biais, *di triviès*, ou à un endroit de passage ; w. arch. †*travers*, m., traversin, serait étonnant.

trenvaux : v. *trin.n'vô* sous *vô*.

tri, « **trieu** », m., terrain inculte, terre laissée en friche et qui sert de pâture; du frcq. **threosk/threusk* (FEW 17, 400b; J. Herbillon, DBR 10, 90-91). || 1819 « terre au mariage... friches appelés **trieux au mariage** » B pr 77. — Sans doute lié à un accord lors d'un mariage. | 1815 « **trieux aux piereux** », à Gendron B/22 août. — Dérivé en *-eux* de *piere*. | **trieux du taillis** : 1763 « *trieux du thaise* [sic] » E7 f°150 ; v. *tayis*'. | **trieu Bocau, li bocô** : 1819 « *trieu Bocau* sous lhette j. levant au chemin de nini » B pr.77 ; probabl. NP. || **triyot** ou **triyôt**, m., dérivé en *-ot* de *tri*, « trieu », sans doute avec allongement de la voyelle ô. | **o grand triyôt** 'C2'.

trichotresse : v. sous *èritadje*.

trin.n'vô, trenvaux : v. sous *vô*.

trô, m., trou. || **trou Balot** 'H' : 1804 « verger en l.d. *trau Balot* ... j. du midi aux dites aisances, du couch. au Bois de la ferme Douxchamps à Celles » B/An XII 7 flor. — NP Balot. | **trô méria** (EDTW), **trou Maireau** 'B1' : 1541 « *trau*

maireaux » E_{31/15} mars ; 1543 « a fosseit *deleit le traou maireau* » E_{3/5} mars ; 1608 « chemin *au traou maireau* » E_{42/25} avril ; 1703 « *troux mairia* » E_{46/11} déc. ; 1773 « les tryeux de maismont *au dessus du trou mairiaux* » E_{54/12} mai ; 1808 « au neuf chemin qui passe ... (*au*) *traou mairia* » B/31 déc. ; 1811 « le Bois de Corroy j. du lev. à la partie supér. du fonds de Celles et *au trou meriaux* et trieux de Bry » B/13 déc. ; 1818 « terrain communal couvert de broussailles dit *trou mairiat* j. O et N au chemin qui conduit à Ciney » B pr. 74. — Il s'agit du principal « aiguegeois » du village. Probabl. NP, dimin. en *-ia* de fr. *maire*, avec le sens approximatif de « bailli » (JH). | **o trô des lapins** 'G' : 1833 « *Trou des lapins* » Cad. | **o trô dès nûtons, Trou des Nutons** 'G-I' : nom donné à une caverne de Gendron, de l'âge de la pierre polie, où l'on a découvert 17 squelettes. — W. *nûton*, lutin ; top. fréquent en zone calcaire, souvent lié à des légendes. | **o trô d' Vève, Trou de Veve** 'G-I' : 1815 « terre dit *le trou de Vesves* », à Gendron B/30 déc. ; v. *vève*.

trussogne (EDTW), **Trussogne** : [les mentions de 1116 et 1146 sont attribuées par M. Gysseling (TW 978) à Trisogne, à Pessoux, voir ci-dessous] ; 1545 « feu Johan fils de feu Thomas Grenier de *Tursoigne* » E₉ ; [XVI^e s.] « en les vaulx j. vers bize a la voye qui sont de *tursoigne ghuisse* allant a huybaille » E₉/cop.1692 ; 1583 « bassez en preau empres *tursoigne* » E_{24/28} fév. ; 1752 « le chemin nomé le ry de pont allant d'hubaille à *tressogne* » Cm₁/nov. ; 1811 « au chemin qui descend de *tressogne* vers le trou mériaux » B/13 déc. ; 1817 « les hayettes prez (= près) *trussogne* » B pr.63. | **al grande trussogne, Grande Trussogne** 'D' : 1740 « une terre en chabotfaux ... j. ... (à l'O) aux terres de *la grande Trussogne* » E_{6/25} juin ; 1753 « On défend ... le chemin de la Croix de *la Grande Tressogne* descendant aux tombes » Cm₁ ; 1804 « à *la grande trussogne* (maison)... j. lev. à une fontaine ou werixhas » B An XII, 8 vent. — Hameau de Celles, de date très ancienne, établi sur un versant sud à l'est du village. | **à li p'tite trussogne, Petite Trussogne** 'C₂' : 1753 « Défense de passer par le sentier qui prend de Bry pour aller sur la *petite tressogne* » Cm₁/8 janv. — Nom d'une ferme

isolée au nord-est du village, du XIX^e s. principalement. | **Trussogne-Belle** : 1556 « sur les tombes, terre de Soinne j. S. aux héritages de *Trussogne-Belle* E9 ; 1700 « les biens... au lieu de *tressoigne belle* » E5 f^o34 ; 1743 « maison, jardins, etc. scitué a *Tresogne Belle* nomé le fosse Cartron » E6/12 déc. — Autre nom donné à la Grande Trussogne. | **Tursoigne Ghuisse** [XVI^e s.] « en les vaulx j. vers bize a la voye qui sont de *tursoigne ghuisse* allant a huybaille » E9/cop.1692. Autre nom donné à la Petite Trussogne, d'après le nom de Ghisse le Molnier, dit de Trussogne, échevin en 1493 et 1502. — Le top. *Trussogne* de Celles est à rapprocher du top. Trisogne, w. *trizogne*, hameau principal de la commune de Pessoux, avec lequel il y a eu parfois confusion dans les mentions anciennes en raison de la proximité géographique. Les formes anciennes à Pessoux sont : 1116 (cop. XIII^e s.) « Walterus de Tresonia », 1127 et 1146 « Warnerus de Tresonia », 1260 « Henrico de Tresogne », 1365 « Tresongne », 1424 « Pierat de Trusogne » 1482 « Trusongne », etc. (H. Lizin, *Top. de Pessoux*, p. 125). Selon A. Vincent (p. 86), ces deux noms voisins et identiques seraient issus d'un **Thrasonia* (*villa*), où l'on identifie le nom d'origine germanique *Traso/Treso* (Först. I, col. 1462) et le suff. *-onia*, donc « habitation de Thraso ».

à **(y)ubaye** (EDTW), à **(y)ûbaye** (Hxz), **Hubaille** 'B1' : [identification douteuse] 873 (cop. 3^e déc. XIII^e s.) « *Hulisbac* » TW 519 ; 1471 « *Wibailhe* » E9/27 déc. ; 1501 « héritages *dubailh* » E31/nov. ; 1539 « entre limonfontaine et *wibaihe* j. a la voye de *wibailhe* a boichelle [Boisseilles] » E2/f^o14 ; 1540 « les heritages monfils à *Wibaille* » E31/13 fév. ; 1571 « la cottorvaux j. vers *hubaylle* au bois de correux » E9 cop. 1692 ; 1594 « en herenchamps sous *Wybaille* » E37/19 sept. ; [XVI^e s.] « allant a *huybaille*, en les vaulx j. vers ledit *huybaille* » E9/cop.1692 ; 1561 « *huybaille* » E23/24 nov. ; 1587 « au chemin du Sr vers *wybaille* » E25/16 juin ; 1676 « située dessus *hubaille* » E4/30 juin ; 1697 « au village d'*Wybaille* » E5/9 juil. — Nom d'un hameau au nord-est du village, regroupé autour d'une grande ferme. | **cïnse d'ubaye** : 1542 « par dessus aux terres de la *cense de*

Hubaille » E31/17 avril. | V. aussi *ri* et *rimîse*. — Carnoy (p. 323 et 336), s'appuyant sur la mention douteuse de 873, y voyait un top. composé avec germ. *-baki*, **hulis-baki* « ruisseau aux houx », ce qui n'est pas assuré. Probabl. dérivé roman en *-aille* du thème anthroponymique *wib-* (jusqu'à la fin du XVII^e siècle) du NP d'origine germanique Wibert, remotivé tardivement sur Hubert ; le NF *Wibail*, *Wibaille* est encore connu en Wallonie, cf. « Jacques Wibaille » bourgeois de Namur en 1551 (*Dict. NF en Wallonie*, p. 1045).

à *ubièmont* (EDTW), à *yubièmont* (Hzx), **Hubermont** 'H' : 1557 « *hubermon* » E32/29 nov. ; 1570 « a terne de la fontaine de *hubermont* », à Vêve E9/7 janv. ; 1833 « Terre au centre de *Hubermont* » Cad. | 1557 « sur le rappau desseur puisvache j. aux terres de **la bovery de hubermon** » E32/29 nov. | 1558 « en hallefrin j. à **la cense de Hubermont** » E9/5 mai ; 1560 « ung chemin charial allant dung costez vers creyer et à *la cense de Hubermont* » E9/12 nov. — Nom d'une grosse ferme isolée au nord du château de Vêve. | **bwès d'ubièmont** 'G-H' : 1775 « au dela de l'étang d'alfrein j. ... du midi au *bois de Hubermont* » E15/15 déc. ; 1811 « *le Bois de hubermont...* ten. du nord aux terres labourables de la ferme de hubermont, du midi au ruisseau de Celles, du lev. à un Bois dit le Grand Louis dép. de Boisselle et du couch. à la terre entre deux Bois et à la Chaussée qui va de Liège à Dinant » B14/13 déc. ; 1833 « *Bois de Hubermont* » Cad. | 1754 « trieux audessus de **la fochalle de Hubermont** » E7 f°76. | **fond d'ubièmont** 'H' : 1833 « *Fond de Hubermont* » Cad. | 1699 « à la **fontaine de hubermont** j. au preit de halfreine » E5 f°30. — Même top. à Maransart, Neufvilles, Ortho, Tillet, etc. ; composé sur w. *mont* avec NP Hubert, w. *Ubièt*.

à *l'ussîre* (EDTW), è *ussîre* (Hzx), **huchire** 'E' : 1539 « en lieu condist *huchiere* près de Lavis » E2/f°13v° ; 1755 « *husire* proche la hocalle » E54/16 sep. ; 1804 « une piece de trieux appelé *la hussire* j. N. au chemin qui conduit de Gendron à Soinne » B/5 flor. XII ; 1833 « *Usir* » Cad. | 1708 « **la hussier** », terre à Gendron 'F' E12/6 déc. ; 1833 « *Usire* » Cad. — Forme

wallonne de fr. *houssière*, lieu où croissent les houx. Deux l.d. distincts.

l'ûve, ol (h)ûve (EDTW), **è oûve** (Hzx), **huve** 'H' : 1553 « terre ... *la heuve* », à Noisy E20/21 avril ; 1752 « naves des pays du Roy près de *la huve* » Cm1/nov. ; 1764 « *la huve* bois app. au séminaire de Namur » E54/27 oct. ; 1821 « *petite huve*, bois » B pr 72 ; 1833 « *terre de l'huve, l'huve* » Cad. | 1641 « **bois del huve** » E43/5 déc. | 1684 « le **pachye de la huve** » E11/8 avril. — Peut-être à mettre en rapport avec w. liég. *hûfe, hûfe*, gousse, écale de noix, qui ferait allusion à la forme du terrain. Autre hypothèse possible reposant sur la mention « heuve » de 1553 (inattendue en zone namuroise), w. liég. *heûve* f. « feuillage ; brindilles ; tête (de plante, d'arbre) », w. nam. *cheûve*, du lat. *scopa* « balai » FEW 11, 318a (JH), comp. Skeuvre, w. *skeûve*, à Natoye.

vau (x) : v. *vô*. | **Vaulcore** : v. sous *vô*. | **vaudumont** : v. sous *vô*.

o vayi, Vahy 'F' : 1815 « terre dite *Vahy* ... j. du lev. au chemin de Houyet » B/30 déc. ; 1820 « terre dit *Vahy* ten. du lev. au chemin allant à Houyet, du couch. au chemin qui conduit à la fontaine » B pr. 85 ; 1833 « *Vahy* » Cad. — Top. d'origine obscure ; peut-être NP ?

venne, f., batardeau, vanne de dérivation. — Sur les systèmes d'irrigation naturelle à Celles et dans la région, cf. G. Houziaux, *L'irrigation ...*, dans *Actes du Congrès de Comines*, Comines, t. 6, 1983, p. 261-270. | 1771 « **le prez à la venne** j. au communes de Celles » E15/16. | 1716 « **la voye de la venne** en aval de Celles » Cm1.

verger, m. | 1815 « un **verger dit de Gozin** », à Gendron B/2 sept. — NP Gozin.

ô vêrt liyon, terre du vert lion 'H' : 1699 « un petit terne ... en l.d. Noisy app. *la terre du ver lion* » E11/7 fév. ; 1748 « à l'autre coté du grand chemin de dinant a liege j. *la terre du verd lion* » E7/27 mai ; 1753 « *le chemin du Verd lion* » Cm1/8 janv. ; 1833 « *À Vert Lion* » Cad. — Le 21 janvier 1577 est baptisée à Celles Hallenne fille légitime d'Hubert Collart dit

Verlion, échevin de Celles, qui y tenait une auberge à l'enseigne du Vert Lion ; le surnom du propriétaire est donc passé à une de ses terres.

à *vève*, **Vève** 'G-H' : 1562 « en breuteaux desseur *Weeve* », pré E32/2 oct ; 1574 « la piessaincte qui vat de *Weeve* a terne joly » Cm1/4 mai ; 1584 « terne joly ... desseur *Weeve* » E35/13 oct. ; 1584 « les maisons et appendice de la foixhalle a *Weeve soubz Ceels* », juridiction de Gendron E25/23 avril ; 1598 « Gerard le Loup de *Weeve soubz Céels* » E38/20 juil. ; 1601 « dit le grand preit dessoubz *Weeve* » E41 ; 1687 « la maison botteaux j. au chemin du cortil payen scituez a *Veve* » E11/10 avril ; 1706 « *Veve* soub le pirly » E11/19 juil. ; an XII « au chemin ... de *Weve sous Celles* » B An XII 18 mess. ; 1807 « à *Weve sous Celles* » B/26 mai. — Nom d'un petit hameau situé en contrebas du château de Vève, le long du ruisseau St-Hadelin ou de Vève, comportant notamment un ancien moulin. Le déterminant « sous Celles » se justifie par la présence, à peu de distance, d'un autre Wève dit « sous Conjoux », sans doute de même origine, cf. 1571 « en la desseutrine vaulx j. pardesseur az héritages de *weve dessoubz conjoulx* » E9/cop.1692 (cf. J. Germain, *Ciney*, p. 49). | 1754 « dans le **fond de veve** près du prez de foy » E7 f°66. | 1778 « au chafour au dessus de la prairie du **moulin de veve** j. et longeant le bois dudit moulin » E16/7 fév. | 1538 « les forges, marteau et wyzinne situés sur le **rieu de veve** dessoubz le chasteau de Ceeles » E2/27 juin ; 1806 « au ruisseau de *Weve sous Celles* » B/21 août. — L'orthographe de ce hameau est hésitante : *Vève*, *Vève*, *Vèves* ; comme le -s final ne se justifie pas, nous avons opté pour la graphie *Vève*. Comme les top. similaires de France : La Veuve (Marne, 865 *Vidua*), Veuves (Loir-et-Cher), Voves (Eure-et-Loir, ca 1250 *Vovae*), le top. *Vève* paraît issu du gallorom. *vidua*, var. de celt. *vidu* « bois, forêt » (Dauzat-Rostaing, p. 710 ; Gendron, p. 90 ; Carnoy, p. 697).

vèvi, m., étang à poissons, vivier, du lat. *vīvāriu(m)* FEW 14, 574a ; v. également *étang*. | **ô**s *vèvis* 'B1' : 1833 « Les viviers » Cad. | **o** *p'tit vèvi* . | **o** *grand vèvi d' bri* 'B1'. | **o** *vèvi*

d'ûbaye : v. *ûbaye*. | **o vèvî dès priyèsses** 'B1' : 1811 « le petit bois dit minche haye vers le Bois dit Corroy ... tenant du midi à l'Etang des prêtres » ; w. arch. †*priyèsse*, prêtre. | **viv'roûle, plantis' do viv'roûle** (EDTW) 'F' : double dérivé en *-er-oûle*.

viètchamp : voir sous *tchamp* ; v. aussi è *soviè*.

vô, f., val (toujours féminin). | **al vô** 'F'. Dans la section de Gendron. | **la cottorvaux** : 1571 « *la cottorvaux* j. vers hubaylle au bois de correux » E9 cop. 1692. — Top. composé 'cotor-vaux', c'est-à-dire « val tordu » (comp. w. *cotwardu*). | **Malvaux** : 1560 « *le mallenvaulx*, j. ung fosse nome le dyallyre » E23/18 mars ; 1567 « *cortil de Mallevaulx* » E33/11 janv. — Anc. fr. *mal*, mauvais. | **mwinvô, Mainvaux** 'C1' : 1534 « terre au fon de mainvaux » E31/11 mai ; 1583 « *moivaulx* » E34/28 mars ; 1682 « *fon de mainvaut* » E4/14 mai ; 1726 « *monvaux* proche la chapelle brulée » E6/26 janv. ; 1779 « Borne sèp. le près de moinvaux du pachis de moinvaux et de la terre nommée le fond du Bailly » E8/27 mai ; 1811 « le Bois mangon j. du midi au pachis de moinevaux et ravin en dessous ... y le Bois des prêtres j. du levant au pachy de moinevaux » B/13 déc. ; 1833 *Fond de Mainvau* Cad. — Peut-être de lat. *minor vallis*, le petit val (JH). Le déterminant *Main-* pourrait aussi représenter l'anthr. germ. *Magin*. | **pèneûse vô, la peneuse vaux** 'T' : 1816 « terre dite la peneuse veau » B pr.77 ; 1833 « *Peneuse Vaux* » Cad. — W. *pèneûs*, adj., triste. | **Plattevaux** : 1571 « *le plattevaux* j. vers bize tout au loing az bois de coreux et vers midi au bois manghon » E9/cop. 1692. — Littér. « platte- val ». | **en Cherdonval** 'D' : 1538 « *cherdonval* » E31/13 oct. ; 1558 « *en cherdonvaux* j. pardesoubz alle terre de huyet » E21/2 avril 1594 « *le fon de cherdonvaux* », à Soinne E37/11 juillet ; 1729 « *chardevaux* », bois E50/10 sept. ; 1833 « *Chetevaux, Cheteveau* » Cad. — W. *tchèrdon*, m., chardon ; littér. « val aux chardons ». | **vaux de Celles** : 1538 « *pardela les vaulx de Ceeles* » E2/27 juin ; [XVI^e s.] « en les vaulx j. vers bize a la voye qui sont de tursoine ghuisse allant a huybaille, en les vaulx j. vers ledit huybaille az bois dudit correux et vers midy az bois du Chapitre » E9/cop.1692. | **vô do mont, vôdomont, vaudumont** 'E' à Gendron : 1749 « le

veaudumont j. au *bois st clement* », terre à Gendron Cm1 ; 1833 « Vaudumont » Cad. | V. aussi *tiène dès vòs*, sous *tiène*. | **Bougonvaux** 'F' : 1707 « *Bougonvaux* », terre à Gendron E12/12 sept. ; 1717 « *en bouljonvaux*, à Malavisée » [peut-être autre l.d., cf. *bouyon*] ; 1776 « prairie et bois, raspe ... dit *Bougon* juridiction de Gendron » E8/8 avril ; 1821 « *au Bougon* », à Gendron B.pr.46. — Composé probable d'un NP + *vau*, val ; il pourrait s'agir d'un anthroponyme d'origine germ. *Buggo* (cf. Morlet I, 62b). | **goubonvaux** : 1532 « *en goubonvaux* » E9/cop. 1559 ; 1607 « *Gombonvaux* » à Gendron E42/10 sept. — Top. composé probabl. avec un anthrop. germ. (cf. BTD 2, 207 : Gombausart, etc.). | **Morivaux** : 1740 « une terre *en morivau* j. du midy au horiau [w. *oûria*, talus] de la piedsente qui vat de Ceelles à Conjoux, *une terre en morivaux* (j.E) aux héritiers de Conjoux » E6/25 juin. — Composé *mori-vaux*, dans lequel le premier élément doit être un NP Morier- ; comp. Morival à Longlier et Morimont à Chevetogne. | **Remyvaux** : 1606 « *au fond de remyvaux* j. d'un costez au rieu de la fontaine » E10/4 févr. — Composé avec le NP Remy. | **Ribonvaux** : 1558 « *en Ribonvaux*... j. à fosse de Ribonvalx », terre à Soinne E21/2 avril. — Composé sans doute avec l'anthrop. d'origine germ. *Ribaud* (cf. BTD 2, p. 208) sous une forme nasalisée. | **fond d' tinvô, tinvaux** 'F' : 1770 « le *fond de tinvaux* », à Gendron E54/12 juil. ; 1812 « *au fond de tinvaux* » B/21 ; 1833 « *Fond de Tinvaux* » Cad. — Composé de NP + *vô*, val, ce NP pouvant être une forme réduite par aphérèse. | **fond d' trin.n'vô, trenvaux** 'C2' : 1571 « *en la desseutrine vaulx* j. pardesseur az héritages de weve dessous conjoulx » E9/cop.1692 ; 1710 « le *fond de trenvaux* au censier de Celles » E47/12 mal ; 1761 « venant du Pachys de Bry ... descendant *après le fond de trenvaux* » E7 f°113 ; 1833 « *Fond de Trainevaux* » Cad. — La première mention de 1571 permet de comprendre le toponyme, forme aphérésée de « desseu(r)traine vaux ». | **a vòlcore, Vaulcore** 'A' : 1718 « *Vaulcore* », à Hubaille E48/11 oct. ; 1771 « *la vaulx corde* ... j. du midi au chemin qui va de Hubaille à Boisseilles » E15/16 déc. ; 1778 « *le vaulx Corde* scituée à Hubaille ... j. du midi au chemin qui vat de Hubaille

à Boisseille » E8/7 fév. ; 1833 « *Avaulcor* » Cad. — Probabl. composé *vô* « val » + *côre* « coudrier » (mais le *o* paraît bref), celui-ci ayant été remotivé sur *corde*.

ô vossia (EDTW) ou **ô vôzia** (Hzx), **vazeaux/vausia** 'E-F' : 1532 « *sur les vazeau* », à Gendron E9/11 déc. ; 1585 « *les vaçaulx* desseur Ceelles, terre » E35/29 oct. ; 1707 « *desseur le veausiat* », terre à Gendron E12/12 sept. ; 1742 « *le Waulsia* » E6/27 avril ; 1833 « *Vosia* » Cad. — Du lat. **vallicellu*, dérivé en *-icellu* de *vallis*, petit val, cf. J. Herbillon, NTN, p. 25.

vôye, f., voie, chemin rural ; v. aussi chemin. || **inte deûs vôyes** 'F-G' : 1657 « *entre deux voie* », terre à Gendron E10/22 sept. ; 1683 « *entre deux voyes* », id. E11/22 déc. ; 1833 « *Entre deux Chemins* » Cad. — Dénomination fréquente en toponymie. | **têre inte deûs vôyes** 'C2'. || **fauevoye** : 1571 « *la voye de fauevoye* » E9/cop. 1692. — Faute de recouplement, nous ne pouvons résoudre ce toponyme du fait de la confusion graphique des minuscules *n*, *u* et *v*. Serait-ce *faw*'*voye* ? | **ôs rêchès vôyes, rêches voies** 'C1-H' : 1754 « *les reches voyes* », entre Celles et Conjoux E15/22 avril ; 1788 « terre lab. *aux rechesvoies a Celles* et un morsau de bois dans les rochés j.la ditte terre » E59/24juin ; 1811 « maisons *de rouges voyes*, au fond de Celles j. le bois des Priesses » B/13 déc. ; 1833 « *terres aux rouges voies* » Cad. — Littér. « rêches voies » se dit d'une terre, d'un chemin raboteux, bossué ; comp. *so lès rahieûs*, « reches terres » à Hody (BTD 12, p. 296). || **voie de l'arbisseau** : v. arb(r)isseau. | **al vôye dès mon.nîs, chemin des meuniers** 'H-I' : 1778 « *chemin de Gomepont vulg. dit des meuniers* seigneur de Boisseilles » E54/13 janv. | **al vôye dès rapôs** : v. rapô.

Warambouchiet : v. *rambouchi*.

wé, m., gué, endroit peu profond où la traversée d'une rivière est possible. | **le gros wez** 'F' : 1789 « le gros wez pres de la riviere de lesse j. E. aux aisances de Gendron, de l'O. à la Lesse » E16/7 mai ; 1833 « *gros gué* » Cad.

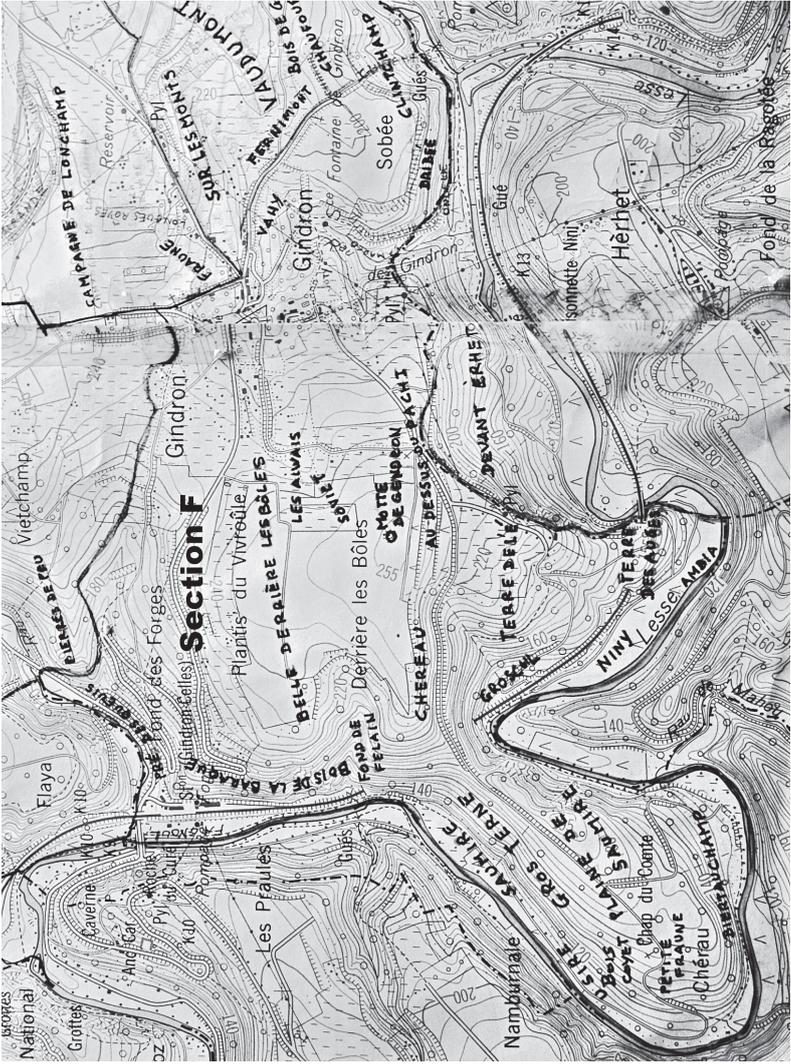
ol yèstron, Hestron 'F' : 1532 « à *Hestron* », à Gendron E9/cop. 1559 ; 1706 « terre *au dessus du hestron* » E11/nov. ; 1757 « terres a *hestront* » E7 f°96 ; 1760 « *au bout des estrons* » E7/

f° 117 ; 1833 « *Estron* » Cad. — Peut-être dérivé en *-on* de anc. fr. *hestre*, hêtre, même si un tel dérivé ne paraît pas attesté ; les formes plus récentes font appel au mot *estron*, étron, sans doute par remotivation populaire.

Ywagne, Ywoigne : v. *îwène, uwène*.

Léo HOUZIAUX et Jean GERMAIN⁽⁶⁰⁾

⁽⁶⁰⁾ La toponymie du village de Celles est en fait le résultat d'un travail amorcé il y a plus de 40 ans par Léo Houziaux, professeur d'astrophysique à l'Université de Liège et ancien secrétaire perpétuel de l'Académie royale, qui s'est chargé de la coordination du travail, de l'introduction historique, des enquêtes orales et des dépouillements d'archives. Il a été aidé dans sa tâche par son frère Mutien-Omer Houziaux, romaniste de formation et auteur d'un ouvrage sur le vocabulaire de la vie rurale à Celles, qui s'est chargé de la transcription des formales orales notées par Jean Haust lui-même avant la seconde guerre mondiale, ainsi que par Gérard Houziaux pour les documents d'archives. Jean Germain, déjà contacté en 1983, s'est acquitté de la mise en forme du glossaire toponymique et de la rédaction des principales notices étymologiques, aidé en cela par les notes de lecture de Jules Herbillon.



Section F (Gendron)

(© IGN – Carte au 10.000^e Dinant 53/8 et Achène 54/5, éd. 1970)

